

EX-LIBRIS

UNIVERSIDADE
S.P. 1934

COLLEGIO
1554

UNIVERSIDADE DE SÃO PAULO
ESCOLA SUPERIOR DE AGRICULTURA
LUIZ DE QUEIROZ



Nº 1395



LE
JARDIN FRUITIER
DU MUSÉUM

—
TOME VI

LE
JARDIN FRUITIER
DU MUSÉUM

OU

ICONOGRAPHIE DE TOUTES LES ESPÈCES ET VARIÉTÉS

D'ARBRES FRUITIERS

CULTIVÉS DANS CET ÉTABLISSEMENT

AVEC

LEUR DESCRIPTION, LEUR HISTOIRE, LEUR SYNONYMIE. ETC.

PAR J. DECAISNE

Membre de l'Institut, Professeur de culture au Muséum d'histoire naturelle

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE S. E. M. LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE

..... Materne tanta abundat copia.
Labori faber ut desit, non fabro labor.

P. REDR.

TOME SIXIÈME

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C^{ie}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE

RUE JACOB, 56

1864

Droit de reproduction et de traduction réservé.



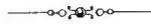


A. Riocreux del.

M^{lle} E. Taillat sc.

P. SAFRAN.

P. SAFRAN.



Fruit d'automne, petit ou moyen, turbiné, ventru, à peau jaune indien, parsemée de points et de marbrures fauves, marquée de jaune safrané terne autour du pédoncule; à queue insérée dans l'axe du fruit ou un peu en dehors; à chair cassante peu juteuse, sucrée et très-légèrement musquée.

ARBRE de plein-vent; à scions droits, moyens, bruns ou roussâtres, parsemés de nombreuses lenticelles arrondies; à coussinets assez sailants; yeux coniques, bruns, rapprochés du scion.

FEUILLES florales ovales ou suborbiculaires, mucronées, pubescentes en dessous; les adultes de deux formes: celles des rosettes ovales-arrondies, à peine mucronées, entières ou très-finement dentées, portées sur d'assez longs pétioles; celles des scions cordiformes, acuminées, à bords étalés et dentés.

FLEURS moyennes, blanches ou rosées avant leur épanouissement, portées sur de courts pédicelles tomenteux; calyce à divisions réfléchies, couvertes de poils blonds en dessus; pétales ovales-oblongs ou elliptiques-oblongs, mollement onguiculés, laissant un intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant à la fin de septembre et dans la première quinzaine d'octobre, turbiné ou ventru; à queue insérée dans l'axe du fruit ou un peu en dehors, droite ou arquée, placée à fleur de fruit ou légèrement

P. SAFRAN.

enfoncée, de couleur brune ou olivâtre; *peau* jaune indien ou jaune safrané, parsemée de points entremêlés de marbrures ou de taches ferrugineuses ou brunes, toujours marquée de jaune orangé terne autour du pédoncule et du calyce; *œil* à fleur de fruit ou placé au milieu d'une faible dépression marquée de zones concentriques, à divisions caduques ou persistantes, coriaces, glabres ou tomenteuses; *cœur* dilaté transversalement, entouré de nombreuses granulations qui s'étendent sur toute la longueur du faisceau vasculaire central; loges moyennes, à parois épaisses; pepins noirâtres; lacune centrale subéreuse, atténuée vers l'œil.

CHAIR demi-cassante ou cassante, peu juteuse, laissant du marc dans la bouche; eau sucrée, très-légèrement musquée. — Très-médiocre.

Cette ancienne variété se cultive dans le Perche, d'où elle a été envoyée depuis longtemps au Muséum par MM. Émile Desvaux et Ed. Prillieux.

« Le Poirier de Safran est un fort bon arbre, lequel prend la croissance promptement, et rapporte tous les ans quantité de fruit, qui se garde fort longtemps; il n'est subject aux incommodités; vous le pouvez faire greffer sur telle espèce de poirier qu'il vous plaira. » Cl. Mollet, *Théâtre des plants et Jard.*, p. 38 [1652].

« Safran d'Automne, est long et gros quasi comme Fusée, et a force eau. » Dom Cl. Saint-Étienne, *Nouvelle Instr.*, p. 61 [1670].



Rivoreux del.

Melle E. Taillant sc.

P. SAGERET.

P. SAGERET .



Fruit d'hiver, arrondi ou ovale turbiné; à queue épaisse, renflée ou grêle et cylindracée à son insertion sur le fruit, avec lequel elle se confond ordinairement; à peau d'un vert jaunâtre ou jaune olivâtre, parsemée de gros points, quelquefois entremêlés de marbrures fauves; à chair demi-fondante, ferme, sucrée, assez agréable.

ARBRE pyramidal assez fertile, à scions droits, un peu grêles, fauves-olivacés, parsemés de nombreuses lenticelles; coussinets peu saillants; yeux petits, coniques, bruns, plus ou moins rapprochés du scion.

FEUILLES florales ovales ou ovales-orbiculaires, mucronées, pubescentes, denticulées, étalées; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes arrondies, presque entières, portées sur de longs pétioles; celles des scions ovales-elliptiques, arquées, à bords un peu redressés, à peine denticulés, crénelés ou entiers.

FLEURS blanches, petites, portées sur de courts pédicelles; calyce à divisions lancéolées, aiguës, étalées; pétales obovales-elliptiques, laissant des intervalles entre eux.

FRUIT mûrissant de décembre en février, à pédoncule d'épaisseur

(*) Augustin Sageret, né à Paris le 27 juillet 1763, mort dans la même ville le 23 mars 1851. — On lui doit la *Pomologie physiologique*, *Considérations sur la Taille des arbres fruitiers*, *Rapport sur les travaux de Sieulle*, *Moyens d'obtenir promptement du fruit sur les jeunes Poiriers*, etc. — Son éloge a été écrit par Adrien de Jussieu.

P. SAGERET.

et de forme variables, droit, cylindracé, inséré dans l'axe du fruit ou épaissi et coudé, et assez semblable à celui de la Virgouleuse, lisse ou verruqueux; *peau* d'un vert jaunâtre, mate, parsemée de très-nombreux points grisâtres, gercés, isolés ou entremêlés de légères marbrures, sans trace de coloration rouge; *œil* grand, placé au milieu d'un faible aplatissement ou à fleur de fruit, à divisions étalées, linéaires, aiguës, canaliculées, étalées sur le fruit et légèrement pubescentes; *cœur* arrondi, entouré de petites granulations; loges grandes ou moyennes; pepins noir-fuligineux; lacune centrale étroite, subéreuse.

CHAIR fine, demi-fondante ou ferme; eau assez abondante, sucrée. peu relevée.

La P Sageret se recommande par sa longue conservation, ainsi que par sa chair, dont la saveur et la finesse dépassent celles de la *P. de Pentecôte*.

Il est essentiel de ne pas la confondre avec la *P Édouard*, nommée par Sageret.

« Voici quelques renseignements que M. Sageret a bien voulu me donner lui-même sur cette Poire : Étant dans le Gâtinais, M. Sageret a remarqué dans un jardin un très-vieux poirier, dont on n'a pu lui dire ni le nom ni l'origine. Il a seulement pu s'assurer que cet arbre avait été greffé. Il en a obtenu quelques fruits, qui mûrissent en octobre et en novembre, et qu'il a trouvés bons. Il en a semé les pepins, qui ont produit des arbres qui avaient beaucoup d'épines dans leur jeunesse, mais qu'ils ont perdues. Les premiers fruits n'étaient pas très-gros, mais cette année (1833) il y en avait de dix pouces de tour; leur forme est généralement turbinée; la peau d'un vert tendre, qui s'éclaircit à l'époque de la maturité; la chair est fondante, beurrée, sucrée, d'une saveur très-agréable. On trouve que cette Poire a quelques ressemblances avec le *Doyenné* pour la forme, et que sa saveur a de l'analogie avec celle de la

P. SAGERET.

Virgouleuse. Sa maturité arrive en janvier et février, quoiqu'elle provienne d'un fruit qui mûrissait en octobre et novembre, mais qui, autant que l'auteur peut se le rappeler, avait des qualités qui se retrouvent dans sa nouvelle Poire. » Poiteau, *Ann. Soc. hort. de Paris*, vol. XII, p. 348 [1833].

« C'est un arbre vigoureux, même sur coignassier, ayant la belle forme pyramidale et l'aspect du poirier d'Angleterre, dont il se distingue toutefois par des rameaux plus gris, ses mérithalles un peu plus courts et moins renflés à chaque œil; par ses feuilles à bords entiers ou sans dentelures; par ses yeux moins saillants, ses fruits plus courts, mûrissant plus tardivement. Le fruit est moyen, ovale-turbiné ou oviforme, parfois arrondi, ayant ordinairement de 6 à 7 centimètres et demi de hauteur sur à peu près autant de largeur, sur des arbres en plein vent non soumis à la taille. Son épiderme est épais, vert pâle ou jaunâtre, abondamment pointillé et marbré, gris sur toute sa face, rarement lavé de rose sur l'un des côtés. Le pédoncule vert et brun est d'environ 12 à 25 millimètres. L'œil est petit, presque à fleur de fruit, à divisions ordinairement caduques. La chair est fondante, fine, un peu pierreuse autour des loges; son eau est abondante, très-sucrée, très-agréable. Cette Poire est réputée devoir se conserver jusqu'en février et mars; cependant elle a toujours mûri, à Rouen, de la fin de novembre à la fin de décembre, et je n'ai pu en conserver au delà du 12 janvier. Cette Poire est d'un volume très-ordinaire, et elle manque de coloris; mais ses bonnes qualités doivent la faire rechercher et cultiver en pyramide et à haut vent. » Prévost, *Pomol. Seine-Infér.*, p. 105, et in *Ann. de Flore et Pom.*, vol. XII, p. 10 [1844-1845].

« Arbre vigoureux, formant de belles pyramides. Rameaux verticaux, gros, lisses, grisâtres, gris plombé à leur base, fauves, verdâtres à leur sommet. Entre-nœuds courts, réguliers. Fruit moyen, ovale-turbiné ou arrondi; pédoncule vert dans le voisinage du fruit, brun à son origine, gros, court, pointillé de gris. Peau épaisse, vert pâle, abondamment granitée et pointillée de couleur brune sur toute son étendue, rarement teintée de rouge du côté du soleil. Chair blanchâtre, assez fine, fondante, sucrée, mais âpre quand elle est mangée avec la peau. Lorsque l'arbre est cultivé en pyramide ou bien en haut vent, le fruit se modifie; sa chair est fine, fondante, et renferme une eau sucrée très-agréable et très-abondante. Sa conservation se prolonge jusqu'en février et mars. Cet arbre ressemble, par son port, au poirier d'Angleterre. » Willermoz, *Poir.*, p. 167 [1849].



A. Riocreux del.

Mlle F. Taillant sc.

P. DE SAINT GALL.

P. DE SAINT-GALL.



Fruit d'hiver, oblong, aplati ou déprimé aux deux extrémités; à peau terne, bronzée ou plus ou moins teintée de brun violâtre, parsemée de petits points et de marbrures fauves; à queue longue, grêle, cylindrique; à chair cassante, jaunâtre, peu juteuse et sucrée. — Fruit à cuire.

ARBRE remarquablement productif, pyramidal; à scions moyens, légèrement flexueux, de couleur olivâtre à l'ombre, noirâtre au soleil, parsemés de grosses lenticelles arrondies, jaunâtres; coussinets peu saillants, accompagnés d'une arête médiane décurrente; yeux petits, coniques, appliqués contre le scion.

FEUILLES florales ovales ou ovales-elliptiques, mucronées, denticulées, pubescentes et blanchâtres sur les deux faces; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes ovales-elliptiques, acuminées, entières; celles des scions ovales-elliptiques ou ovales-cordiformes, à bords crénelés et étalés.

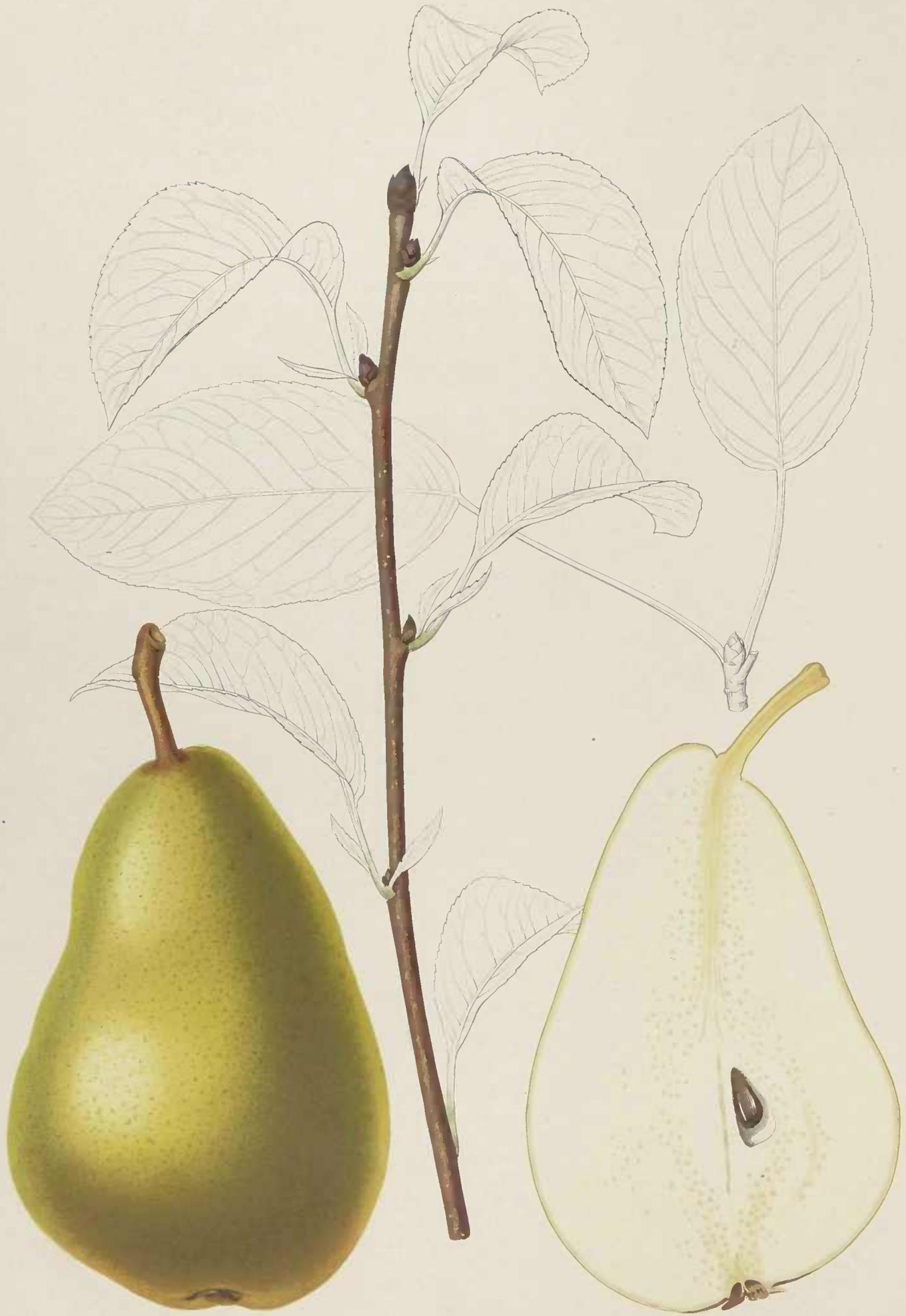
FLEURS grandes, très-blanches, portées sur de longs pédicelles tomenteux; calyce à divisions linéaires-lancéolées, réfléchies; pétales orbiculaires, brièvement ongiculés, ne laissant pas d'intervalle entre eux ou chevauchant les uns sur les autres.

FRUIT mûrissant en décembre et se conservant presque tout l'hiver, oblong, déprimé et légèrement aminci aux deux extrémités;

P. DE SAINT-GALL.

à queue longue, grêle, droite ou arquée, plus ou moins profondément enfoncée dans le fruit, de couleur brune; *peau* d'abord de couleur olivâtre, mate, plus ou moins marbrée de fauve et parsemée de petits points, prenant ensuite une teinte brune, vineuse, violâtre ou ferrugineuse des plus caractérisées, et offrant des points reliés les uns aux autres par des linéaments très-ténus; *œil* placé au centre d'un aplatissement ou d'une faible dépression, à divisions linéaires aiguës, blanchâtres, très-écartées, formant une sorte d'étoile à cinq rayons séparés par de très-petites bosses; *cœur* petit, dessinant un ovale sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de grosses granulations; loges assez petites; pepins noirâtres; lacune centrale subéreuse, atténuée vers l'œil.

CHAIR jaunâtre, d'apparence grossière, peu juteuse, sucrée, d'une saveur particulière. — Fruit à cuire et à peu près de la nature de la P. de *Martin sec*. Elle a pour synonyme le nom de *Poire au vin*, qui fait probablement allusion à la couleur vineuse que présente déjà l'épiderme du fruit dans son plus jeune âge.



A. Huet del.

P. ST GERMAIN.

L. Trillat sc.

P. DE SAINT-GERMAIN*.



Fruit d'hiver, gros, oblong, à peau vert-jaunâtre, parsemée de points et marquée de taches près du pédoncule ainsi qu'autour de l'œil, à queue insérée obliquement et un peu en dehors de l'axe du fruit, à chair blanchâtre, demi-fondante, granuleuse, sucrée, acidulée.

ARBRE à scions assez grêles, légèrement flexueux, de couleur fauve olivâtre ou bronzée; yeux moyens, coniques, un peu écartés du scion, qui présente des lenticelles arrondies, peu nombreuses.

FEUILLES florales lancéolées ou oblongues-lancéolées, légèrement pubescentes en dessous, ciliées; les adultes à peu près de même forme; celles des rosettes longuement pétiolées, ovales ou oblongues-lancéolées, aiguës, presque entières; celles du scion lancéolées, arquées, à bords très-relevés et finement dentés.

FLEURS à pédicelles courts, toutes blanches, petites ou moyennes; pétales obovales-elliptiques, un peu apiculés ou subaigus, laissant des intervalles entre eux.

FRUIT commençant à mûrir à la fin de l'automne, gros, oblong, quelquefois légèrement bosselé, à queue insérée obliquement un peu au-

Paroisse près de Le Lude, sur le Loir, à 17 kilomètres S.-E. de La Flèche (département de la Sarthe).

P. DE SAINT-GERMAIN.

dessous du sommet du fruit, qui offre alors une sorte de petite bosse du côté opposé à l'insertion du pédoncule et portant les traces de quelques bractéoles; *peau* vert-jaunâtre, rarement lavée de roux, parsemée de points et marquée de taches ou de marbrures fauves autour du pédoncule et dans le voisinage de l'œil, d'abord assez lisse, puis légèrement chagrinée; *œil* placé au milieu d'une dépression régulière peu profonde, à divisions ovales-lancéolées, cotonneuses, étalées ou légèrement resserrées; *cœur* dessinant sur la coupe du fruit une sorte de losange allongé, granuleux; lacune centrale très-étroite ou nulle; loges assez larges; pepins brun-fauve ou noirs, souvent avortés.

CHAIR blanchâtre, assez grossière, demi-fondante; eau abondante, acidulée, légèrement astringente, parfumée.

Dans une note insérée dans les *Annales de la Société d'Horticulture de Paris* (tome XXV, p. 234), M. Dever signale un Poirier de Saint-Germain remarquable par sa force et son grand âge; cet arbre, anciennement palissé contre un des murs d'une cour de l'hospice de Chantilly, a un tronc de 2 mètres de hauteur sur 0^m,81 de circonférence, et ses trois branches, élevées à 2 mètres de terre, forment un éventail de 20^m,66 d'envergure sur 5^m,66 de hauteur.

« La Poire de Saint-Germain, ou de l'Arthéloire, est semblable au Buggy, est moins ronde, et est plus pointuë; elle beurre très-bien, et son eau est bonne et sucrée. » Merl., *Abr.*, p. 112 [1675].

« La Poire de Saint-Germain, ou l'Inconnue-la-Fare, est grosse et longue, très-beurrée et fondante, assez semblable à la Virgouleuse, qui est un Fruit extraordinaire pour sa bonté et sa garde, qui se mange pendant un long temps, et jusqu'en mars, dont on ne peut avoir assez d'Arbres, qui sont des plus beaux et chargent des mieux; nous devons cet excellent Fruit à un Sauvageon, qui s'est trouvé sur le bord de la petite Rivière de la Fare, dans la Paroisse de Saint-Germain, près de Le Lude; et, quoique greffé et bien cultivé, il a encore quelques espèces d'épines dans son bois, et a ses feuilles des plus longues, assez étroites et fermées, comme celles d'un Oranger qui a soif: quelques-uns veulent que la Saint-Germain, et la Fare, soient deux différents Fruits: et je suis de cet avis.

P. DE SAINT-GERMAIN.

la Saint-Germain étant petite, verdâtre et moins fondante, quoique fort semblable à la Fare pour le bois, les feuilles et le Fruit; ce dernier vaut tous les Fruits d'Hyver, dont j'ay la connoissance depuis plusieurs années, ayant toutes les bonnes qualitez de la Virgouleuse, et non les mauvaises, ne se crevaccant pas, et ne prenant aucun mauvais goust. » Merl., *Abr.*, p. 98 [1690].

« A voir la Saint-Germain fort longue et assez grosse, les unes vertes et un peu tiquetées, les autres rousses, et toutes jaunissant beaucoup en maturité, la queue courte, assez grosse et penché, on la prendrait pour une très-belle Poire de Virgouléc; à l'égard de celles qui restent petites, elles ressemblent assez au Saint-Lezin : cette espèce de Poires vient presque toujours en même temps que la Virgoulée, l'Épine, l'Ambrette, Leschasserie, quoiqu'elle les devance quelquefois, et quelquefois aussi ne fasse que les suivre, ce qui d'ordinaire dépend de la manière, dont l'Esté et l'Automne se sont comportez..... Cette Poire de Saint-Germain, autrement l'Inconnue-de-la-Fare, a la chair fort tendre, point de marc, grand goût et beaucoup d'eau, mais cette eau a souvent quelque points d'aigret de citron, qui plaît à certains curieux, et déplaît à quelques autres. » La Quint., *Instr.*, p. 154 [1692].

« Le Saint-Germain est gros, long, ayant deux pouces six lignes de diamètre et trois pouces six lignes de hauteur. Le côté de la queue diminue de grosseur assez uniformément, et se termine ordinairement en pointe obtuse. La queue, qui est brune, grosse à son extrémité, est implantée, très-souvent obliquement, sous une espèce de bosse. Tout le fruit est presque toujours relevé de bosses et de côtes qui sont quelquefois sensibles sur toute la longueur. Sa peau est verte, assez rude, tiquetée de brun, souvent marquée de grandes taches roussâtres, surtout vers l'œil; elle jaunit lorsque le fruit mûrit. Sa chair est blanche, très-beurrée et fondante, quoiqu'elle ne soit pas très-fine. Elle est sujette à avoir beaucoup de petites pierres sous la peau et auprès des pepins, lorsque l'arbre est planté dans un terrain sec, qui ne convient pas à ce Poirier. Son eau est très-abondante et excellente, lorsqu'elle n'a d'aigre que ce qu'il en faut pour relever agréablement son goût. Cette Poire commence à mûrir en novembre; il s'en conserve jusqu'en mars, et quelquefois en avril. Jamais elle ne devient molle. » Duham., *Arbr. fruit.*, p. 225 [1768].

« Ce Poirier, qui porte bien son bois, est très-fertile, même en plein vent, sur franc. Ses scions, tiquetés de gris, et d'un vert rougâtre au soleil, sont fluets; ses feuilles sont longues, étroites, pointues, et ont de la disposition à se former en gouttières. Ses fleurs sont en général petites; leurs pétales sont longs, un peu pointus. Le fruit est gros, suivant les terrains, d'un pyriforme allongé; sa chair a une eau abondante, d'un sucre quelquefois trop acidule. Elle est sujette, dans

P. DE SAINT-GERMAIN.

certains terrains, à avoir une forte carrière autour du pepin, et susceptible, comme la Virgouleuse, de contracter de l'odeur. Elle est sujette, lorsque le soleil est trop vif, ou lorsqu'elle est exposée à des variations rapides de l'atmosphère, à se crevasser et à avoir une chair dure. » Calv., *Traité génér. des Pêpin.*, vol. I, p. 352 [1805].

« Le Poirier Saint-Germain est un des plus beaux arbres fruitiers par son port pyramidal et sa belle végétation; il fructifie abondamment et résiste l'un des mieux aux intempéries des saisons. Il est tellement caractérisé qu'on le reconnaît facilement entre cent autres, d'abord par ses jeunes rameaux, qui forment un angle très-aigu avec la tige, ensuite par ses feuilles, qui sont étroites, arquées, un peu creusées en gouttière et portées sur un pétiole blanchâtre. Le fruit n'a de rapport dans sa forme et dans sa couleur qu'avec la Virgouleuse et la Louise-Bonne; sa surface est inégale et bosselée. Sa chair est blanche, très-beurrée, fondante sans être très-fine. Le Saint-Germain partage seul avec le Bon-Chrétien la gloire de paraître en nature cinq ou six mois sur les tables somptueuses, et on le prépare de différentes manières dans les offices. — Il faut à ce Poirier une bonne terre substantielle, plus humide que sèche. » Poit., *Pomol.* [1841].

« Le Poirier de Saint-Germain est vigoureux, fertile, mais cependant délicat; il craint les brouillards du printemps, qui font avorter ou gercer les fruits. Planté en espalier au midi ou au levant et préservé de toute intempérie, il donne un fruit de toute première qualité; en plein vent il est très-peu productif; dans une terre sèche et dans les années froides et humides le fruit est pierreux, amer et fort mauvais. Willerm., *Poir.*, p. 21 [1848].

Merlet et Duhamel ont distingué deux variétés de la Poire de Saint-Germain, mais quelques pomologistes ont porté aujourd'hui le nombre de ces variétés à quatorze. C'est à l'une des deux variétés primitivement décrites que doit, selon moi, se rapporter le Saint-Germain gris d'hiver ou le Saint-Germain brun, sur lequel je reviendrai plus tard.



A. Thouvenot del.

M^{lle} E. Tallant sc.

P. ST GERMAIN D'ÉTÉ.

P. SAINT-GERMAIN D'ÉTÉ.



Fruit d'été, pyriforme, jaune, lisse, unicolore, à queue légèrement recourbée, amincie à son insertion sur le fruit; chair blanche, fondante, sucrée, légèrement acidulée, parfumée.

ARBRE atteignant d'assez grandes dimensions, très-fertile; scions de couleur olivâtre-cendrée ou fauve, parsemés de lenticelles; yeux coniques, assez semblables à ceux de la P Frangipane.

FEUILLES florales ovales-elliptiques, légèrement acuminées, crénelées, ciliées, presque glabres sur les deux faces; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes longuement pétiolées, oblongues ou lancéolées, denticulées; celles des scions lancéolées, arquées, à bords très-relevés et plus ou moins dentés.

FLEURS un peu grandes, très-blanches, portées sur des pédoncules moyens, grêles, glabres inférieurement, cotonneux au sommet; calyce à divisions aiguës, blondes en dessus; pétales obovales-orbiculaires, ondulés, mollement ongiculés, ne laissant presque point de vide entre eux.

FRUIT moyen, commençant à mûrir en septembre ou en octobre, de couleur jaune, à pédoncule légèrement courbé, aminci à son insertion sur le fruit; *peau* jaune-pâle à sa parfaite maturité, lisse ou à peine pointillée, n'offrant ordinairement que de très-petites taches ou marbrures fauves, soit dans le voisinage de l'œil, soit autour du pédoncule, se colorant rarement en rose du côté du soleil; *œil* à fleur du

P. SAINT-GERMAIN D'ÉTÉ.

fruit ou un peu saillant, à divisions assez courtes, tronquées, ovales, appliquées sur le fruit; *cœur* dilaté transversalement; lacune centrale assez large, atténuée vers l'œil; loges un peu grandes, obtuses, légèrement obliques; pepins solitaires ou géminés, de couleur brun-acajou.

CHAIR blanche, demi-fondante, fine, presque complètement privée de granulations et se confondant ainsi avec le cœur; eau abondante, sucrée, parfumée. Fruit agréable, mais inférieur à beaucoup d'autres de la même époque, et qui a l'inconvénient de blettir très-vite.

« La peau de cette Poire est partout d'une belle couleur citron, sans aucun mélange d'autres couleurs, si ce n'est de points grisâtres ou fauves très-petits, dont elle est plus ou moins parsemée. La forme du fruit est pyriforme, très-allongée, ayant trois pouces trois à quatre lignes de hauteur sur vingt-six lignes de diamètre; l'œil est placé presque à fleur, et la queue, longue de douze à quinze lignes, s'implante presque toujours un peu latéralement. Sa chair est fondante, sucrée, parfumée, relevée d'une petite saveur acerbe qui n'est point désagréable, ce qui lui donne beaucoup de rapport, pour le goût en général, avec celui de la Crassane. Ses pepins sont bruns. Cette Poire est aussi connue en Provence sous le nom de *Jargonelle*; mais, comme elle n'a aucun rapport avec celle que Duhamel appelle ainsi, nous lui avons donné, d'après M. Audibert* qui nous l'a envoyée, le nom de *Saint-Germain d'été*; elle mûrit en Provence au commencement du mois d'août. C'est un excellent fruit, qui mériterait d'être répandu dans le nord de la France, où il n'est peut-être pas connu. » Loiseleur, *Nouv. Duham.*, vol. VI, p. 203, tab. 69 [1815].

Saint-Germain d'été, Van Mons, *Catal.*, p. 20, n° 1038 [1823].

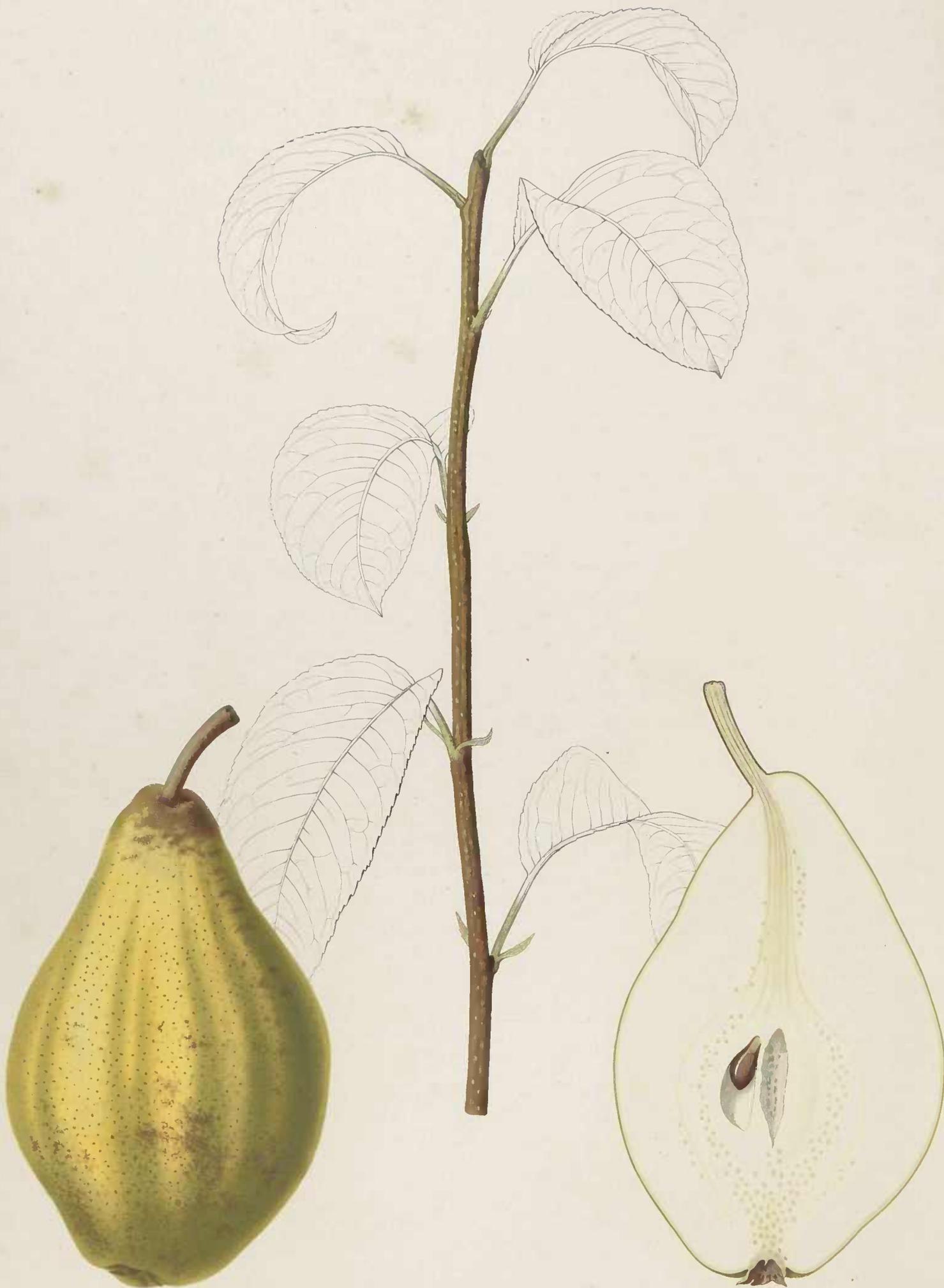
« M. Madiot, directeur de la Pépinière du département du Rhône, à Lyon, nous mande que cette Poire y est très-cultivée et fort estimée. Nous l'avions déjà remarquée, il y a une vingtaine d'années, dans les pépinières de M. Noisctte, à Brunoy. Le fruit a la même forme que le Saint-Germain ordinaire, mais il est de moitié plus petit; sa peau est d'un jaune clair, lisse; sa chair est blanche, fon-

Les frères Audibert, célèbres pépiniéristes de Tarascon (Bouches-du-Rhône).

P. SAINT-GERMAIN D'ÉTÉ.

dante ; son eau abondante, sucrée, d'un parfum très-agréable. Cette excellente Poire mûrit en juin aux environs de Lyon. C'est le meilleur fruit de l'époque. Il mériterait d'être plus multiplié. » Poit., *Bon Jardinier* [1830].

Je crois pouvoir rapporter à ce fruit la Poire décrite et figurée par Knoop (*Pomol.*, p. 93, t. III) sous le nom hollandais de *Hoe langer hoe liever* et que je traduis par ceux de : « Plus je vous vois, plus je vous aime. » Quelques pépiniéristes français lui donnent le nom de *Joli-Mont*.



A. Rivereux del.

Mlle E. Taillant sc.

P. ST GERMAIN PANACHÉ.

P. SAINT-GERMAIN PANACHÉ.



Les jeunes scions du Poirier Saint-Germain panaché se reconnaissent à des lignes d'une teinte plus pâle, qui correspondent à chacune des insertions des feuilles.

Les fruits sont ordinairement moins gros que ceux du type, plus régulièrement amincis aux deux extrémités, et leur peau, d'un vert pâle, lisse, peu chargée de marbrures, présente des bandes jaunes plus ou moins grandes, qui s'étendent du pédoncule à l'œil.

La nature de la chair et l'époque de maturité de cette variété sont les mêmes que celles du Saint-Germain ordinaire.

Duhamel ne mentionne pas cette variété; mais elle a été décrite et figurée en 1853 dans les *Annales de la Pomologie belge*.



A. Rivereux del.

P. ST LÉZIN

Mlle E. Tailland sc.

P. DE SAINT-LÉZIN*.



Fruit d'automne, allongé, à queue assez longue, arquée, insérée en dehors de l'axe du fruit; à peau un peu rude, terne, jaune olivâtre, parsemée de nombreux points fauves; à chair blanchâtre, cassante, peu juteuse.

ARBRE très-vigoureux; à scions un peu divariqués, gros ou très-gros, légèrement flexueux, de couleur olivâtre ou bronzée, parsemés de grosses lenticelles arrondies, jaunâtres; yeux larges, peu saillants.

FEUILLES florales orbiculaires, ovales ou obovales, arrondies à la base, acuminées, presque entières, pubescentes en-dessous, à bords redressés et ciliés, portées sur d'assez courts pétioles; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes orbiculaires ou ovales-arrondies, acuminées, crénelées; celles du scion larges, étalées ou redressées, ovales, plus ou moins acuminées, à bords dentés.

FLEURS moyennes, blanches, un peu rosées à l'extérieur, portées sur des pédicelles un peu longs et tomenteux; calyce à divisions lancéolées-aiguës, étalées; pétales ovales-orbiculaires, concaves, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant en novembre, allongé, régulier, assez semblable à la *P. du Curé* ou à une grosse *P. de Saint-Germain*; à pédoncule arqué,

* Saint-Lézin, allié des rois de France, fut fait évêque d'Angers en 586 et mourut en 605. Bolland., *Acta Sanct.*, vol. II, p. 675.

P. DE SAINT-LÉZIN.

ordinairement muni d'un bourrelet à son insertion et placé en dehors de l'axe du fruit, brun olivâtre ou vert, assez lisse; *peau* jaune olivâtre, opaque, un peu rude, parsemée de nombreux points fauves, gercés, inégaux, légèrement teintée de fauve dans le voisinage du pédoncule, et ne se colorant jamais en rouge du côté du soleil; *œil* à fleur de fruit, entouré de petites côtes ou de petites bosses, à divisions dressées, charnues à la base, glabres, entières ou tronquées à l'extrémité; *cœur* dessinant un losange allongé sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de nombreuses granulations; loges moyennes; pepins noirs; lacune centrale étroite, fibreuse.

CHAIR blanche, demi-cassante, assez fine; eau peu abondante, sucrée, peu parfumée. — Fruit médiocre et qui a l'inconvénient de blettir très-vite.

Dom Claude Saint-Étienne a signalé, sans les décrire, quatre poires de Saint-Lézin : l'ordinaire, le petit, le vert et le gris, que Merlet semble avoir le premier confondues. Depuis cette époque cette variété a donné et donne encore lieu à de nombreuses discussions, par la raison que la plupart des pomologistes l'ont confondue soit avec la P du Curé, soit avec la Belle-Angevaine, et qu'enfin certaines descriptions ont été faites en empruntant à ces deux dernières quelques-uns de leurs caractères. On aurait cependant évité toute méprise si on eût jeté les yeux sur la description que Loiseleur-Deslongs-champs nous a donnée en 1815 de la P. de Saint-Lézin; en effet elle ne laisse rien à désirer sous le rapport de l'exactitude et a été tracée d'après l'ancien type conservé au Muséum. Je me bornerai donc à reproduire les descriptions qui s'appliquent rigoureusement au fruit que Poiteau a pris pour modèle dans la note qu'il a publiée, en 1833, dans les *Annales de la Société d'Horticulture de Paris*.

C'est à tort que l'on réunit la *P. Concombrine* à la *P. de Saint-Lézin*.

* Espèce décrite par Duhamel sous le nom de *Tarquin*.

P. DE SAINT-LÉZIN.

« Le mérite de la Poire de Saint-Lézin est dans sa grosseur; mais ce beau fruit n'est, quant au goût, qu'une espèce très-médiocre; il a souvent quatre pouces et demi et plus de hauteur, sur trois pouces trois lignes dans son plus grand diamètre, qui est au tiers de la hauteur, la partie du côté de la queue diminuant graduellement de largeur. La queue, longue de seize à dix-huit lignes, s'implante dans une petite cavité, dont l'un des côtés est souvent relevé d'une bosse remarquable; l'œil, à l'extrémité opposée, se trouve à fleur du fruit. La peau, d'abord verte partout, devient un peu jaune en mûrissant; elle est parsemée de petits points grisâtres, et elle prend quelquefois une très-légère teinte de rouge du côté du soleil. La chair est un peu ferme, n'ayant pas beaucoup de saveur, si ce n'est un goût légèrement acerbe. Les pepins sont très-allongés, presque noirs. Cette Poire mûrit à la fin de septembre ou au commencement d'octobre. » Loiseleur-Deslongch., *Nouv. Duham.*, vol. VI, p. 214, pl. LXVI, fig. 3 [1815].

« Le fruit est constamment fort gros et fort allongé * La peau est d'un vert jaunâtre, tiquetée de beaucoup de points bruns; quelquefois la partie qui tient à la queue est entièrement brune. La chair est tendre et se blettit très-prompement; elle a des pierres autour des loges. L'eau est légèrement sucrée et peu abondante. Cette Poire mûrit en novembre et se conserve à peine jusqu'à la fin de décembre. Elle devient pâteuse en très-peu de temps et sans saveur. Sa beauté est son principal mérite. » Poiteau, *Pomol. franç.* [1846].

« Le Poirier de Saint-Lézin est d'une vigueur très-ordinaire, et produit, à l'endroit de la greffe, lorsqu'il est enté sur Coignassier, une nodosité d'une grosseur remarquable. Ses rameaux sont peu nombreux, très-gros et droits. Leur couleur est le vert blond ou gris sur les parties ombragées, et le blond roussâtre sur celles qui sont exposées au soleil. Ils sont parsemés de lentilles gris-pâle. Les mérithalles sont inégaux, quelques-uns sont longs deux ou trois rudiments de stries se trouvent au-dessous de chaque œil. Les yeux sont triangulaires, aigus, un peu comprimés, ordinairement appliqués contre le rameau, ils sont brun-marron noir. Ses feuilles sont grandes, larges, ovales, aiguës. Leur pétiole est blanc, leurs bords latéraux un peu relevés, la dentelure petite, très-peu profonde, souvent nulle à la base de certaines

* La figure publiée par Poiteau représente une variété complètement différente du Saint-Lézin, et que je crois pouvoir rapporter au Bon-Chrétien d'Auch.

P. DE SAINT-LÉZIN.

feuilles. Fruit très-gros, pyramidal ou en cône allongé, très-obtus, à surface souvent irrégulière. Son épiderme est jaune-herbacé, lisse, finement pointillé de gris. Le pédoncule, assez gros sans être charnu, est long de 25 à 35 millimètres. L'œil est presque à fleur du fruit. La chair est blanche, demi-fine, tendre sans être fondante, peu succulente, sans saveur appréciable, si ce n'est parfois un peu d'âpreté. Cette Poire mûrit, ou plutôt blettit en octobre et novembre. Elle est remarquable par son fort volume, mais c'est là tout son mérite. » Prévost, *Pomol. Seine-Infér.*, p. 174 [1849].



A. Boerhaave del.

Apelle E. Trillat sc.

P. ST MICHEL ARCHANGE.

P. SAINT-MICHEL ARCHANGE.



Fruit de fin d'été, ventru, à peau jaune ou jaune-olivâtre, parsemée de points et de petites marbrures, portant en outre autour du pédoncule une large tache fauve; à queue arquée; à chair blanche, très-fine, fondante, parfumée.

ARBRE à scions gros, de couleur fauve ou fauve-olivâtre, parsemés de nombreuses lenticelles oblongues ou arrondies; coussinets petits, peu saillants; yeux coniques écartés du scion, de couleur brun-acajou.

FEUILLES florales ovales, arrondies à la base, mucronées, légèrement pubescentes en dessous, ciliées, glabres en dessus, les adultes de deux formes : celles des rosettes ovales ou ovales-arrondies, denticulées, portées sur de très-longs pétioles grêles; celles du scion assez petites, ovales, dentées, acuminées, assez longuement pétiolées.

FLEURS blanches, moyennes, à pédoncules grêles, un peu courts, pubescents; calyce à divisions linéaires, aiguës, étalées; pétales elliptiques ou ovales-elliptiques, onguculés, laissant des vides entre eux.

FRUIT commençant à mûrir à la fin de septembre et se conservant jusqu'en novembre, ventru, obtus, à queue arquée, très-légèrement enfoncée dans le fruit, brune, lisse ou très-finement gercée dans le voisinage du fruit, offrant quelques lenticelles; *peau* jaune, assez brillante, ou jaune-olivâtre, rarement lavée de roux-orangé du côté du soleil, parsemée de petits points fauves gercés et de très-petites marbrures, marquée en outre d'une large tache fauve autour du

P. SAINT-MICHEL ARCHANGE.

pédoneule; *œil* placé à fleur du fruit ou au centre d'une dépression peu profonde. unie ou accompagnée de légères protubérances et parsemée de très-petits points bruns, à divisions rapprochées, subdeltoides, blanchâtres en dessus; *cœur* assez grand, dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, bordé de très-petites granulations; lacune centrale atténuée vers l'œil, subéreuse; loges grandes, droites, très-rapprochées de l'axe; pepins brun-fuligineux, obtus.

CHAIR blanche. fine, fondante, à peine granuleuse, se confondant presque avec le cœur, dont elle se distingue par quelques fines ramifications vasculaires; eau très-abondante, sucrée, acidulée, parfumée. Fruit de première qualité.

La poire Saint-Michel Archange a été admise au nombre des meilleures variétés par le Congrès pomologique tenu à Lyon en 1856.

Saint-Michel Archange, *Catal. du Muséum* [1832].

« Arbre fertile, assez vigoureux, prospérant et produisant bien en pyramide. Scions gros, ascendants, vert-olive; mérithalles très-courts; yeux coniques, aigus, saillants, et ordinairement écartés du rameau. Feuilles généralement petites, fermes, ovales-lancéolées, aiguës; serrature très-peu profonde, parfois nulle. Fruit pyriforme, lisse, s'allongeant et se rétrécissant régulièrement vers le pédoncule, qui est brun-fauve et souvent courbé. Épiderme devenant jaune. Chair blanche, fine, fondante et beurrée; eau abondante, très-douce, très-sucrée, un peu parfumée. Ce bon et beau fruit mûrit fin de septembre et commencement d'octobre. Il a le mérite, assez rare parmi les Poires d'été, de ne blettir et devenir pâteux que très-tardivement. Il ne faut pas confondre cette Poire avec une autre plus grosse, mais beaucoup moins bonne, que l'on vend à Angers sous le même nom. » Prév., *Pomol. Seine-Inférieure*, p. 47, fig. 32 [1839].

« Arbre d'une grande vigueur sur franc ou sur Coignassier; propre à la pyramide et au haut vent. Fruit de onze centimètres de hauteur sur huit de diamètre. Pédoncule mince au milieu, plus fort à la base et à l'attache, vert fortement ombré de brun, arqué, de vingt à vingt-cinq millimètres de longueur.

P. SAINT-MICHEL ARCHANGE.

Calyce petit, à divisions fortes, brun-foncé, placé dans un très-léger enfoncement. Peau d'un joli vert, chargée de rouille vers le calyce et le pédoncule. Chair blanche, berrée, très-fine, fondante ; eau abondante, parfaitement sucrée et parfumée. Ce délicieux fruit, dont l'origine n'est pas connue, est un des plus remarquablement bons que nous connaissons. Le Saint-Michel Archange doit trouver place avec les fruits d'élite anciens. » De Liron d'Airolles, *Not. pomol.*, p. 72 [1857].



A. Rozeux del.

P. DE SAINT - OURS .

M^{lle} E. Taillant sc

P. DE SAINT-OURS.



Fruit d'été, turbiné; à queue assez longue, droite, cylindricée, insérée dans l'axe du fruit; à peau jaune à l'ombre, d'un beau rouge au soleil, parsemée de points et de quelques marbrures fauves et légèrement squammeuses; à chair demi-fondante, très-sucrée, parfumée.

ARBRE fertile, propre à former des plein-vent; à scions flexueux, assez grêles, lisses, bruns, parsemés de quelques lenticelles arrondies peu apparentes; coussinets saillants, dépourvus d'arêtes décurrentes; yeux petits, coniques, peu saillants, bruns.

FEUILLES florales ovales, acuminées, à pétioles colorés en rouge vineux, à bords redressés, très-finement dentées; les adultes de deux formes: celles des rosettes arrondies, acuminées, presque entières, portées sur de longs pétioles; celles des scions assez grandes, oblongues, acuminées, dentées, étalées ou contournées, assez épaisses, d'un vert foncé et bleuâtre; pétioles longs et grêles, dépourvus de stipules.

FLEURS moyennes, un peu rosées, à pédicelles un peu grêles et légèrement teintés de rouge violâtre; calyce à divisions lancéolées, étroites, écartées les unes des autres; pétales ovales-elliptiques, ongiculés, laissant un peu d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant de la fin d'août au commencement de septembre, petit ou moyen, turbiné, à queue insérée dans l'axe du fruit, cylin-

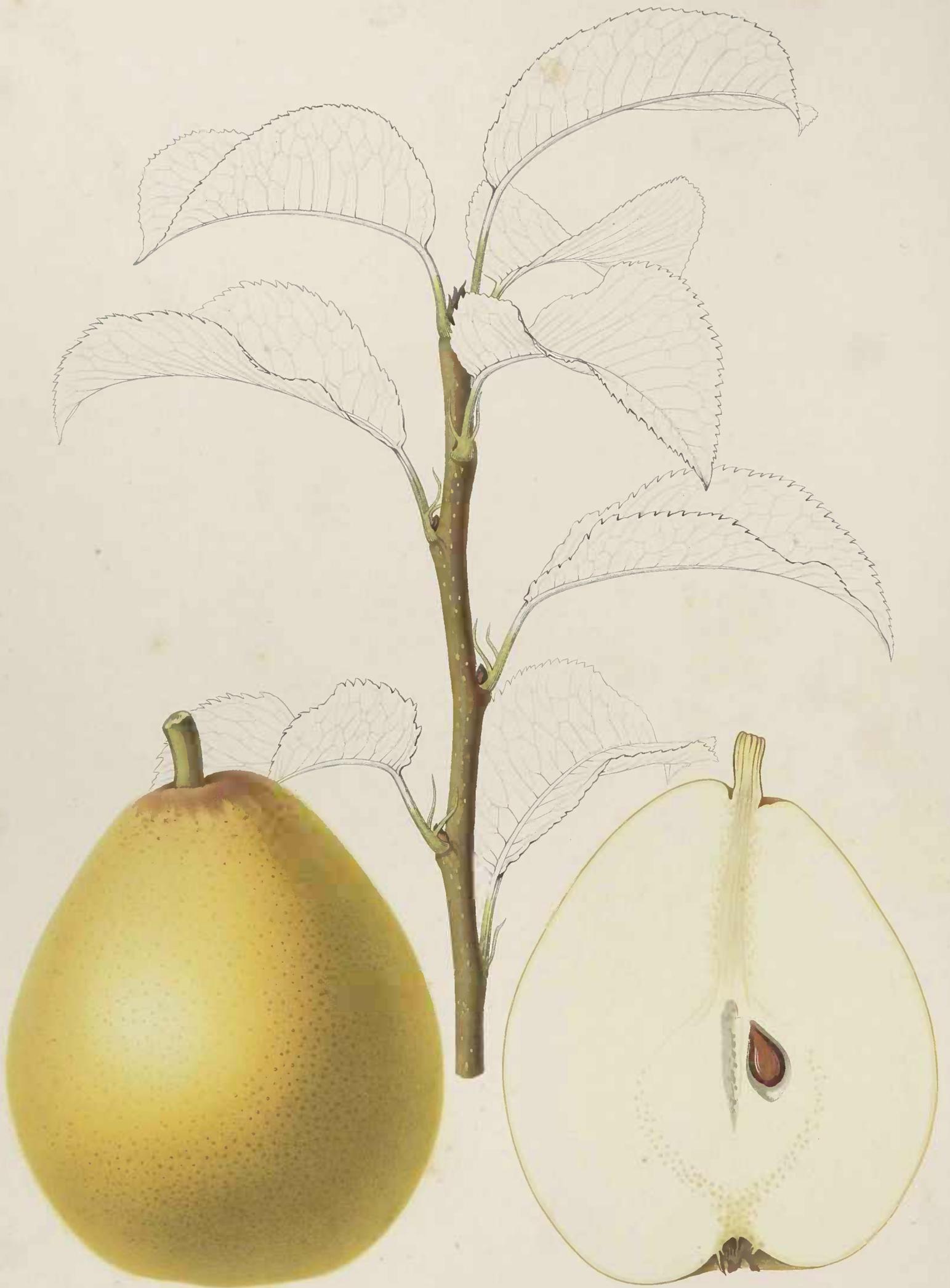
P. DE SAINT-OURS.

dracée, droite ou oblique, assez longue, brune, parsemée de quelques lenticelles; *peau* épaisse, jaune à l'ombre, lisse, d'un beau rouge laqueux du côté du soleil, rappelant un peu le coloris de la Poire Seckle, parsemée de petits points arrondis, fauves, entremêlés de petites marbrures brunes, légèrement squammeuses; *œil* à fleur de fruit ou placé au milieu d'une faible dépression, à divisions tronquées, rarement entières, lancéolées, assez épaisses, cotonneuses, accompagnées de petites bosses; *cœur* arrondi, blanc, entouré d'assez grosses granulations; loges moyennes; pepins fuligineux.

CHAIR blanchâtre, très-juteuse, ferme ou fondante; eau très-sucrée, légèrement parfumée et d'une saveur particulière, non musquée.

Le Poirier de Saint-Ours a été envoyé de l'Isère au Muséum par M. Gustave de Linages, qui a bien voulu m'adresser de Voreppe, à la date du 19 juillet 1861, la note suivante :

« ... Vers la fin du siècle dernier ou au commencement de celui-ci, le grand-père de M. le comte de Galbert, en chassant, à la fin du mois d'août, dans les bois de la montagne de l'Échaillon, avec son parent, M. de Saint-Ours, rencontra un jeune poirier couvert de fruits qu'ils trouvèrent délicieux. Des greffes furent prises immédiatement, et l'arbre lui-même fut transporté plus tard à la Brusse, canton de Voiron, où il existe encore. C'est sur cet arbre, âgé environ de soixante-dix ans, que les greffes, les fleurs et les fruits que je vous ai envoyés ont été pris. »



A. Riocreux del.

M^{lle} E. Tailland sc.

P. ST ROCH.

P. SAINT-ROCH.



Fruit de fin d'été, moyen ou gros; à queue courte, légèrement enfoncée dans le fruit; à peau lisse, jaune, à peine lavée de jaune orangé du côté du soleil, marquée de fauve autour du pédoncule; œil placé dans une cavité évasée, mais assez profonde et entourée de petites côtes; à chair demi-cassante, sucrée, peu parfumée.

ARBRE très-vigoureux et très-fertile; à scions gros, dressés, de couleur fauve, ou fauve-violâtre au soleil, parsemés de nombreuses lenticelles jaunâtres, glabres; coussinets peu saillants, souvent accompagnés de fines arêtes décurrentes; yeux coniques, comprimés, ordinairement recouverts d'une sorte de bourrelet ligneux plus ou moins épais.

FEUILLES florales ovales, mucronulées, pubescentes en dessous, glabres en dessus, à bords relevés et dentés; les adultes de même forme, grandes, épaisses, ovales-elliptiques, acuminées, arrondies ou un peu atténuées à la base, arquées, à bords un peu ondulés ou flexueux, fortement dentés en scie, portées sur de courts pétioles accompagnés de stipules subulées.

FLEURS moyennes, un peu rosées dans le bouton, portées sur des pédicelles très-courts; calyce à divisions lancéolées, un peu réfléchies, blondes en dessus; pétales suborbiculaires, mollement ongiculés, étalés, laissant peu d'intervalle entre eux.

P SAINT-ROCH.

FRUIT mûrissant en septembre, gros, obtus, déprimé autour de la queue, qui est très-courte, assez charnue, fauve ou olivâtre, légèrement enfoncée dans le fruit; *peau* lisse, jaune vif ou jaune citron, très-faiblement lavée de rose ou de jaune orangé du côté du soleil, presque dépourvue de points du côté de l'ombre, ordinairement privée de marbrures, mais constamment munie d'une large tache brune autour du pédoncule; *cœil* placé dans un enfoncement très-évasé, régulier, marqué de fines zones concentriques et accompagné de légers sillons qui s'avancent quelquefois jusqu'au delà de la dépression, à divisions un peu charnues, jaunâtres, conniventes, un peu cotonneuses; *cœur* dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations; loges moyennes; pepins roussâtres; lacune centrale atténuée vers l'œil, subéreuse.

CHAIR blanche, fine, demi-fondante, assez juteuse; eau très-sucrée, mais peu relevée.

Ce beau fruit, dont la précocité est une des principales qualités, en a aussi les défauts; il passe très-vite, et présente quelque analogie, sous le rapport des phénomènes qui se manifestent à la maturité, avec d'autres grosses poires, telles que la *P. Nouveau Poiteau*.

Le Poirier Saint-Roch paraît être très-réandu dans le département de la Gironde à cause de sa fertilité et de la vogue dont jouit le fruit à l'époque de l'année où il fait son apparition sur les marchés; l'acheteur est séduit par sa belle apparence, mais c'est une poire de second ordre (1).

(1) Voir le *Rapport sur les travaux de la Commission pomologique*, année 1858, dans les *Annales de la Soc. horticult. de la Gironde*.



A. Riocreux del.

P. DE SAINT - WAAST.

Melle F. Tallant sc.

P. SAINT-WAAST *



Fruit d'automne, moyen, arrondi ou turbiné; à queue ordinairement assez courte, épaisse, un peu oblique; à peau jaune à l'ombre, rouge au soleil, et plus ou moins recouverte de marbrures fauves; à chair demi-fondante, sucrée-acidulée.

ARBRE fertile, propre à former des plein-vent; à scions de grosseur moyenne, de couleur violacée comme ceux du Cornouiller, glabres, parsemés de lenticelles; à coussinets peu saillants, très-légèrement décurrents; yeux petits, noirs, peu saillants.

FEUILLES florales petites, ovales ou elliptiques, mucronées, entières, presque glabres; les adultes à peu près de même forme, ovales ou ovales-arrondies, acuminées, à bords dentés, étalées; à pétioles teintés de rose et accompagnés de stipules.

FLEURS moyennes, blanches, portées sur des pédicelles assez courts, pubescents; calyce à divisions étalées, linéaires, aiguës, recouvertes de poils blonds en dessus; pétales ovales-elliptiques, mollement onguiculés, laissant un peu d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir en octobre et se prolongeant jusque vers la mi-décembre, de la forme d'un Doyenné ou d'un Chaumon-

* Saint Waast, évêque d'Arras, mort le 6 février 539 ou 541, a donné son nom à une abbaye célèbre de l'ordre des Bénédictins, fondée à Arras vers 672 par Théodoric I^{er} (*Gallia Christ.*, éd. 1^{re}, vol. IV, p. 912).

P. SAINT-WAAST.

tel, moyen, obtus, un peu bosselé; à queue moyenne, assez charnue, souvent oblique, lisse, brune, un peu renflée à son origine et accompagnée de quelques petits plis à son insertion sur le fruit; *peau* jaune-indien à l'ombre, rouge vif ou rouge brun de Rousselet au soleil, parsemée de points fauves ou grisâtres, et de taches fauves plus ou moins étendues autour du pédoncule et de l'œil; *œil* placé au fond d'une dépression assez profonde et plus ou moins irrégulière, entourée de zones concentriques, à divisions conniventes, lancéolées, légèrement cotonneuses; *cœur* dessinant un losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations; loges moyennes, presque totalement remplies par des pepins de couleur roussâtre; lacune centrale étroite, subéreuse.

CHAIR blanche, demi-fondante; eau abondante, sucrée, assez relevée, quelquefois acidulée-astringente, ou rappelant un peu la saveur du Rousselet.

Les fruits de cette variété me paraissent très-propres à entrer dans la grande consommation à cause de leur facile et longue conservation, qui, cependant, ne paraît pas s'étendre aussi loin que le disent certains pomologistes.

D'abord décrite sous le nom de *Besi Vaet*, cette poire a perdu cette désignation pour celle de *Saint-Waast*, sous laquelle Van Mons semble l'avoir mentionnée à la page 18 de son catalogue, et qu'ont adoptée les pépiniéristes.

« The Besi Vaet. Dr. Van Mons considers it a variety of Chaumontel; the specimens received from M. Parmentier in 1820 had, however, a closer resemblance to the *Swan's Egg* (Œuf de cygne). It has fruited in the garden of Lord Henry Fitzgerald, at Thomas Ditton. It is of the form of Swan's Egg but larger, the eye little sunk, stalk rather more than an inch long, skin dull green, sprinkled with a little russet. Flesh yellowish, perfectly melting, remarkably

P. SAINT-WAAST.

sweet, and very agreeably perfumed. M. Parmentier states that it will keep till April; I have, however, not found any that remained good beyond the end of November. The tree bears abundantly.» Turner, *A Descript. of som new Pearse in Hort. Transact.*, vol. V. p. 407 [1824].

« Arbre vigoureux, se formant bien en pyramide. Fruit moyen, turbiné ou arrondi, jaune pâle d'un côté, rouge clair de l'autre, et prenant quelquefois autour de l'œil, par la fusion de ces deux couleurs, une teinte fauve aurore. Le pédoncule est gros sans être charnu, l'œil petit, placé dans une cavité assez profonde. Chair assez fine, fondante, ayant quelques petites concrétions pierreuses autour des loges; eau abondante, très-sucrée, parfumée, très-agréable. Mûrit en décembre, janvier et février. C'est un très-bon fruit; sa saveur est excellente; il se recommande en outre par sa durée; je l'ai toujours conservé jusqu'en février. » Prévost, *Pomol. Seine-Infér.*, p. 127 [1839-1859].

« Ce fruit est gros, aplati, ventru, sensiblement bosselé; son pédoncule est gros, brun, long de deux centimètres, obliquement implanté. Peau fauve-clair, unicolore. Chair jaune-pâle, fine, fondante, un peu sèche, sucrée, relevée d'un goût de Bergamotte. Le calyce est très-petit et placé au fond d'une cavité très-irrégulière environnée de plusieurs bosses. Cette variété mûrit de décembre en janvier. » Willerm., *Ann. Soc. hort. Rhône*, p. 187 [1848].

« Si nous en croyons la tradition, cette variété proviendrait des jardins de l'ancienne abbaye de Saint-Waast, où on l'aurait découverte vers la fin du XVIII^e siècle; son nom semble indiquer cette origine, admise par Van Mons, qui, le premier, a décrit cette poire dans la *Revue des Revues*, en 1830. — Le fruit du Besi Saint-Waast est moyen ou assez gros, arrondi, un peu rétréci vers sa base, presque aussi large que haut. L'épiderme vert foncé, fortement ombré de roux, est lavé de pourpre du côté du soleil. Le pédoncule est assez gros, court, renflé à son sommet, brun, placé dans une cavité large et bosselée. Le calyce, irrégulier, occupe une cavité également bosselée et plissée; ses divisions sont caduques. Sa chair est blanc jaunâtre, fine, fondante, beurrée; son eau, suffisante, sucrée, exhale un parfum qui ne peut être comparé à celui d'aucun autre fruit. La maturité de cette belle et bonne poire commence en décembre et se prolonge jusqu'en février. Elle n'est pas cultivée autant qu'elle le mérite. » Bivort, *Ann. de Pomol. belge*, p. 21 [1859].



A. Guerin del.

P. SALVIATI.

M^{lle} E. T. Fournier sc.

P. SALVIATI*.



Fruit d'été, moyen, arrondi ; à queue grêle, droite, un peu enfoncée dans le fruit ; à peau lisse, jaune, unicolore ou portant près du pédoncule une sorte de plaque fauve ; à chair presque cassante, granuleuse, sucrée, musquée, très-odorante.

ARBRE vigoureux et très-productif ; scions grêles, légèrement flexueux, de couleur fauve ou brune, parsemés de nombreuses lentilles jaunâtres ; yeux coniques, un peu écartés du scion.

FEUILLES florales ovales ou ovales-elliptiques, pubescentes en dessous, ciliées ; les adultes à peu près de même forme, ovales-arrondies ; celles des rosettes planes et portées sur de longs pétioles ; celles des scions ovales, acuminées, crénelées, arquées, à bords très-relevés.

FLEURS blanches, assez grandes, à pédoncules longs, grêles, presque glabres ou légèrement tomenteux ; calyce à divisions lancéolées, aiguës, étalées ou réfléchies, couvertes de poils blonds en dessus ; pétales obovales-orbiculaires, ongiculés, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir à la fin d'août, odorant, moyen, arrondi, régulièrement turbiné ou quelquefois cydoniforme, à queue

* Célèbre famille italienne. — Bern. Salviati, frère du cardinal Jean Salviati, fut premier aumônier de Catherine de Médicis, qu'il suivit en France en 1533.

P. SALVIATI.

droite, verdâtre ou fauve, un peu verruqueuse, et portant les traces de quelques bractéoles; *peau* jaune citron, lisse, unicolore ou marquée d'une large tache brunâtre au voisinage du pédoncule; *œil* placé dans une légère dépression entourée de fines gerçures concentriques, ainsi que d'un léger duvet blanc à divisions lancéolées, pubescentes en dessus, canaliculées, étalées ou rapprochées par la base et accompagnées quelquefois de petites bosses; *cœur* arrondi ou dessinant sur la coupe longitudinale du fruit une sorte de losange; loges arrondies, un peu larges, entourées d'assez grosses granulations; pepins d'un brun fuligineux; lacune centrale grande, atténuée vers l'œil.

CHAIR d'apparence grossière, cassante, sèche, d'une odeur musquée très-prononcée et rappelant celle du Coing.

« La Poire de Salviati est assez grosse, ronde et plate, a la queue longue et menue, est belle et jaune comme une Poire de cire, d'un beurré solide, se garde assez et est la plus sucrée des Poires et des meilleures. » Merlet, *Abrégé*, p. 86 [1675].

« La Salviati ressemble entièrement par sa figure au Bésidéry, mais non pas par sa couleur; c'est une Poire assez grosse, ronde, queue languette, assez menuë, un peu enfoncée, l'œil pareillement un peu enfoncé, et petit, le coloris d'un jaune blanchâtre; celles où il y a de grands placards roux ont la peau assez rude, les autres où le roux n'est pas l'ont assez douce; la chair en est tendre, mais peu fine; l'eau en est sucrée et parfumée, tirant au goût de Robine plutôt qu'à celui d'orange, mais cette eau est en petite quantité. La Poire est assez bonne, et seroit encore mieux reçue si elle ne venoit pas avec les Pêches à la fin d'aoust et au commencement de septembre. » La Quint., *Instr. jard.*, p. 176 [1692].

« Ce Poirier est vigoureux greffé sur franc. Sa greffe réussit mal sur le Coignassier. Son fruit est de grosseur moyenne, rond; il a 23 lignes de hauteur, et un pareil diamètre. L'œil est placé dans une cavité peu profonde, bordée de quelques petites côtes; la queue est longue, placée dans une très-petite cavité; les échancrures du calyce demeurent vertes quelquefois jusqu'à la maturité du fruit. La peau est belle, d'un jaune de cire, un peu rouge du côté du soleil, quelquefois tavelée de grandes taches rousses, et alors elle est rude. Sa chair est excellente, demi-beurrée, sans marc. Son eau est sucrée et parfumée, quelque-

P SALVIATI.

fois peu abondante. Cette Poire est bonne au sucre, et à faire du ratafia. » Duham., p. 137 [1768].

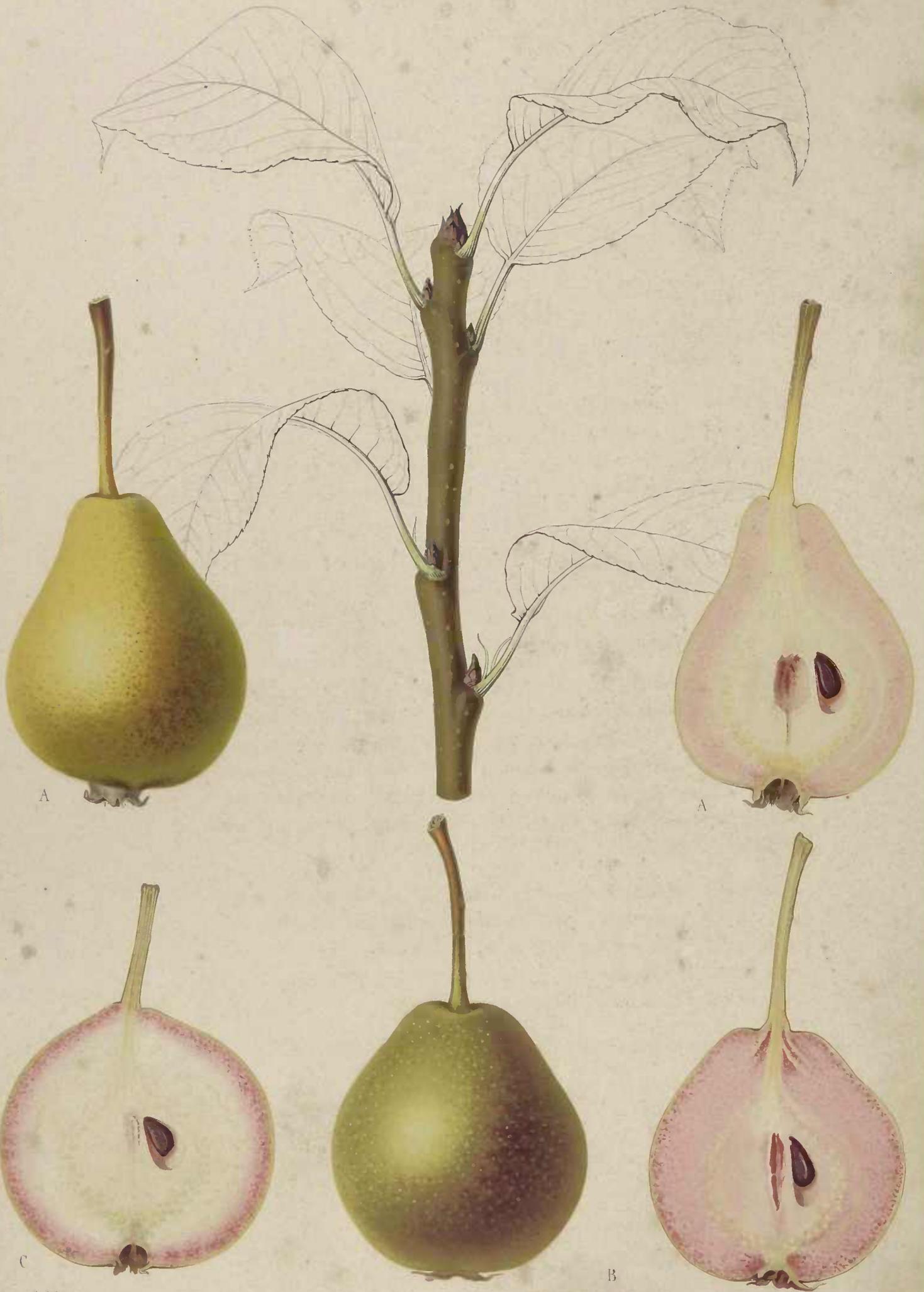
« Ce fruit est gros, rond, aplati, fort ressemblant au Bésidhéri, mais d'une couleur différente; sa queue est fort longue et mince. Cette Poire est un peu creuse à l'œil et à la queue; sa couleur est jaune sur le côté tourné au soleil, mais blanchâtre de l'autre; sa chair est tendre, un peu molle et sans cœur; son jus est sucré, parfumé, et a un peu de goût de celui de la Robine, mais il est moins abondant. » *Mill. Dict.*, édit. franç., p. 177 [1785].

« Le Salviati veut être greffé sur franc. Son fruit, rond, de grosseur moyenne, est couvert d'une peau jaune de cire, lavée de rouge par le soleil, et parsemée de grandes taches rousses qui le rendent rude. Sa chair, demi-beurrée et sans marc, est sucrée, très-parfumée, quelquefois un peu sèche. Cette Poire mûrit en août. » Le Berriais, *Traité des Jard.*, p. 313 [1789].

« Cette variété réussit mal sur Coignassier. Elle a de la vigueur sur franc. Ses bourgeons, coudés, quoique grêles, sont chargés de boutons rapprochés, qui sont gros, pointus, bruns, détachés du bois et portés sur des supports saillants. Ses fleurs paraissent petites, parce que ses pétales sont fort concaves. Ses feuilles, d'un vert clair, sont petites et repliées. Le fruit est rond, écrasé aux deux extrémités. Son ombilic est enfoncé d'une manière sensible. Le fruit reste constamment vert jusqu'à sa parfaite maturité; alors il se colore légèrement de rouge, et a quelquefois des taches rousses. Sa peau est d'un jaune foncé. Cette Poire est fondante, et est recherchée par son parfum et sa douceur. On en fait du ratafia de Poire, qui est agréable lorsque le fruit est bien parfumé. Il mûrit à la fin de thermidor. » Calvel, *Traité gén. des Pép.*, T. II, p. 294 [1805].

« Le Salviati est un arbre assez vigoureux, qui prend naturellement la forme pyramidale; il a les rameaux nombreux, très-divisés, et, quoiqu'ils affectent une direction verticale dans leur jeunesse, ils finissent pourtant par devenir pendants. La forme générale du fruit est en toupie très-raccourcie; l'œil est ouvert, placé dans un léger enfoncement; la queue, menue, longue de 0^m,04, est enfoncée dans le fruit; la peau est fine, très-unie, jaune à la maturité. La chair est d'un blanc jaunâtre, ferme, grenue, demi-cassante, pierreuse vers le centre; l'eau est sucrée, musquée, assez abondante. » Poit., *Pom.* [1846].

On voit par tout ce qui précède que la *P. Salviati* décrite et figurée dans le *Jardin fruitier* de Noisette (2^e édit., p. 118, Pl. XLI, f. 1) n'a absolument aucun rapport avec l'ancien fruit que nous décrivons.



A. Riocreux del.
G. Senereyas Chromolith.

Picart sc.

A P. SANGUINE D'ITALIE B S. D'ALLEMAGNE C SANGUINE

P. SANGUINE.



Fruit d'été, petit, turbiné, obtus; à peau un peu rude, vert-bronzé à l'ombre, teintée de brun-vineux au soleil; à queue insérée dans l'axe du fruit; à chair d'un rouge-carminé vif, demi-cassante, sucrée, peu parfumée.

ARBRE très-productif, propre à former des plein-vent; à rameaux plus ou moins divariqués; à scions vigoureux, de couleur jaunâtre, pubescents, parsemés de lenticelles arrondies; coussinets épais, sailants; yeux petits, coniques, grisâtres ou noirs.

FEUILLES florales orbiculaires ou ovales-arrondies, mucronées, entières ou faiblement dentées, blanches et cotonneuses sur les deux faces; les adultes de deux formes : celles des rosettes orbiculaires, quelquefois plus larges que longues, mucronées, entières, pubescentes en dessous, portées sur de très-longes pétioles de couleur carminée; celles des scions ovales-oblongues, à bords plus ou moins ondulés et dentés.

FLEURS moyennes, blanches ou incarnates, portées sur de longs pédicelles pubescents ou glabres, dressés; calyce à divisions linéaires, réfléchies, couvertes de poils blanchâtres en dessus; pétales suborbiculaires, mollement onguiculés, entiers, étalés ou concaves, souvent rosés en dessous, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir en août, petit, arrondi ou turbiné-obtus;

P. SANGUINE.

à pédoncule ordinairement assez long, portant en général quelques cicatrices de bractéoles, légèrement épaissi à son insertion, inséré dans l'axe du fruit, et de couleur bronzée; *peau* olivâtre à l'ombre, parsemée de points fauves et gercés, lavée de brun-violâtre au soleil; *œil* à fleur de fruit, large, ouvert, à divisions deltoïdes, étalées ou conniventes, épaisses, légèrement tomenteuses, et d'un rouge-ferrugineux; *cœur* arrondi, de couleur carminée, entouré de nombreuses granulations jaunâtres; loges moyennes, de couleur rosée, rapprochées de l'axe; pepins bruns; lacune centrale allongée.

CHAIR d'un rouge-carminé plus ou moins brillant, cassante, très-granuleuse, douceâtre, peu parfumée.

J'ai réuni sur une même planche les trois variétés de *P. Sanguine* que possède le Muséum, et qui toutes trois diffèrent de la *P. Sanguinole*, que j'ai déjà publiée. Ces variétés apparaissent quelquefois en grande abondance sur nos marchés, où elles sont expédiées de la Picardie. Les *P. Sanguines* sont de très-médiocre qualité, de même époque de maturité, et ont l'inconvénient de blettir très-vite.

« *Sanguine* est languette, grosse comme *Amiret*, grisâtre dessus, et toute la chair dedans rouge comme sang, n'est bonne qu'à mettre dans l'eau par quartiers, pour faire croire estre de vin. Estant coupée, elle montre comme une rose rouge au milieu. Telle quelle. » Dom Claude Saint-Etienne, *Nouv. Instr.*, p. 40 [1670].

« L'arbre est vigoureux; ses feuilles (celles des rosettes) sont grandes, presque rondes, ayant plus de largeur que de longueur, un peu farineuses, plates, seulement un peu froncées par les bords, où l'on n'aperçoit que quelques dentelures très-peu marquées; quelques-unes des petites nervures sont rouges; elles sont longues de trois pouces et larges de trois pouces quatre lignes. La fleur a seize lignes de diamètre; les pétales sont ovales, creusés en cuilleron; quelques-uns teints de rouge par les bords; le calyce est rougeâtre. Son fruit est de grosseur moyenne, ayant vingt-trois lignes de diamètre, sur vingt-quatre de hauteur, pyriforme, un peu aplati du côté de la tête, où l'œil, qui est très-gros, est placé au fond d'une cavité. La queue est longue de

P. SANGUINE.

dix-huit lignes ; à son insertion il y a une rainure, qui semble la séparer du fruit. Sa peau est verte, tiquetée de points gris du côté de l'ombre, rouge du côté du soleil. Sa chair est rouge, grossière et assez insipide. » Duhamel, *Trait. Arbr. fruit.*, p. 243 [1768]. — Loiseleur, *Nouv. Duham.*, vol. 6, p. 201, n° 33, pl. 62, fig. 1 [1815].

Poire de vin. — *Poire betterave.* « Fruit petit, régulier, lisse, lavé de rouge et finement piqueté de nombreux points jaunes dans le rouge ; œil gros, saillant, à divisions épaisses, conniventes, fermées, blanchâtres en dehors ; chair grossière, d'abord granuleuse, puis fondante, marbrée de rouge comme une betterave, plus encore sous la peau et autour des loges qu'ailleurs ; eau sucrée, assez abondante ; pepins courts et noirs. Le seul mérite de cette petite poire consiste dans la singularité d'avoir la chair marbrée de rouge, singularité qu'elle partage avec une autre poire anciennement connue. » Sageret, *Ann. Soc. hort. Paris*, tome 17, p. 206 [1835].

Poire rouge de Halle. « Cette variété est communément cultivée dans le canton de Halle (Wurtemberg), et en semble originaire ; l'arbre atteint des proportions comparables à celles d'un beau chêne. On le désigne ordinairement sous le nom de *Blutbirne* (Poire de sang) ; mais nous avons cru préférable de le désigner sous le nom de *Poire rouge de Halle*, afin qu'on ne le confonde pas avec une autre Poire de sang. Sa forme est arrondie, l'œil est largement ouvert, et à fleur de fruit ; sa queue est forte, insérée dans l'axe ou un peu de côté ; sa peau est vert-jaunâtre, lavée de rouge-brun et plus ou moins recouverte de taches rudes et terreuses. » — Hauser, *Illustrirt. Handb. der Obst.*, p. 427 [1859].

Bivort a décrit sous le nom de *P Sanguine de Belgique* une poire assez semblable de forme à un *Saint-Germain*, fort différent par conséquent des précédentes.

« La *Poire sanguine de Belgique* est ovoïde-allongée, quelquefois pyriforme, et mesure ordinairement en longueur neuf centimètres ; l'épiderme, jaune foncé, est teinté de rouge au soleil, ponctué de rouge cerise sur toute sa surface et marqué de brun autour du pédoncule et du calyce ; le pédoncule est assez gros, placé à fleur de fruit ; le calyce est large et ouvert. La chair, blanc-jaunâtre, est légèrement colorée de rose près de l'épiderme ; elle est fine, fondante, sucrée et très-parfumée ; les loges sont assez grandes, et de couleur rose-violacé très-vif ; c'est un bon fruit, qui mûrit au commencement de novembre. » Bivort, *Album pomol.*, vol. 4, p. 63 [1851].



A. Rozeux del.

Melle E. Tailland sc.

P. SANGUINOIE.

P. SANGUINOLE.



Fruit d'été, turbiné ou presque globuleux, à peau de couleur de brique ou orangé terne; à queue oblique; à chair blanche, pointillée de rose, demi-cassante, sucrée, peu parfumée.

ARBRE pyramidal, peu fertile; à scions moyens, un peu flexueux, violet-noirâtre, parsemés de lenticelles jaunâtres, pubescents et blanchâtres dans la jeunesse; à coussinets peu saillants; yeux coniques ou arrondis, comprimés, noirâtres, légèrement écartés du scion.

FEUILLES florales ovales, à bords redressés, entiers, pubescentes en dessus, blanches et cotonneuses en dessous, à pétioles teintés de rose; les adultes de deux formes : celles des rosettes ovales-lancéolées, étalées; celles des scions ovales ou ovales-cordiformes, acuminées, presque entières, arquées, à pétioles teintés de rouge carminé.

FLEURS moyennes, un peu rosées, portées sur des pédicelles très-tomenteux, assez courts; calyce à divisions lancéolées, étalées, très-blanches; pétales obovales ou obovales-elliptiques, onguiculés, entiers ou échancrés au sommet, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir en septembre, petit, globuleux,

P. SANGUINOLE.

arrondi ou turbiné, souvent irrégulier; à queue oblique, cylindracée, plissée ou accompagnée d'une petite bosse à son insertion sur le fruit, olivâtre; *peau* de couleur terre cuite ou orangée à la maturité, quelquefois lavée de rouge au soleil, parsemée de petits points brunâtres, ordinairement dépourvue de marbrures; *œil* presque à fleur de fruit, à divisions tronquées ou persistantes, étalées ou subconniventes, aiguës, cotonneuses; *cœur* arrondi, entouré de granulations; loges petites, épaisses, de couleur rosée, presque totalement remplies par les pépins, qui sont de couleur fuligineuse; lacune centrale subéreuse, rosée ou de couleur carminée.

CHAIR blanche, plus ou moins pointillée de rose, soit dans le voisinage de l'épiderme, soit autour du cœur et des loges, granuleuse, demi-cassante, sucrée, peu parfumée.

On confond sous le nom de P. *Sanguines* plusieurs variétés fort distinctes. J'ai réservé le nom de *Sanguine* à celle dont le fruit est à peau verte et à chair complètement rouge, et celui de *Sanguine d'Italie* à la poire dont la chair est abricotée et marbrée de rouge. La *Sanguine belge* se reconnaît à sa forme allongée.

Les anciens attribuaient la couleur des poires sanguines à la greffe d'un poirier sur le mûrier noir : « *Moropira, qua ex pyromora insita nascuntur. Eleganti interioris pulpæ blandiuntur rubore. Arbor pauca fert, sed raritate commendantur,* » (Jonston *Histor. Arbor.*, p. 35); mais il est reconnu aujourd'hui que cette prétendue greffe ne réussit jamais.

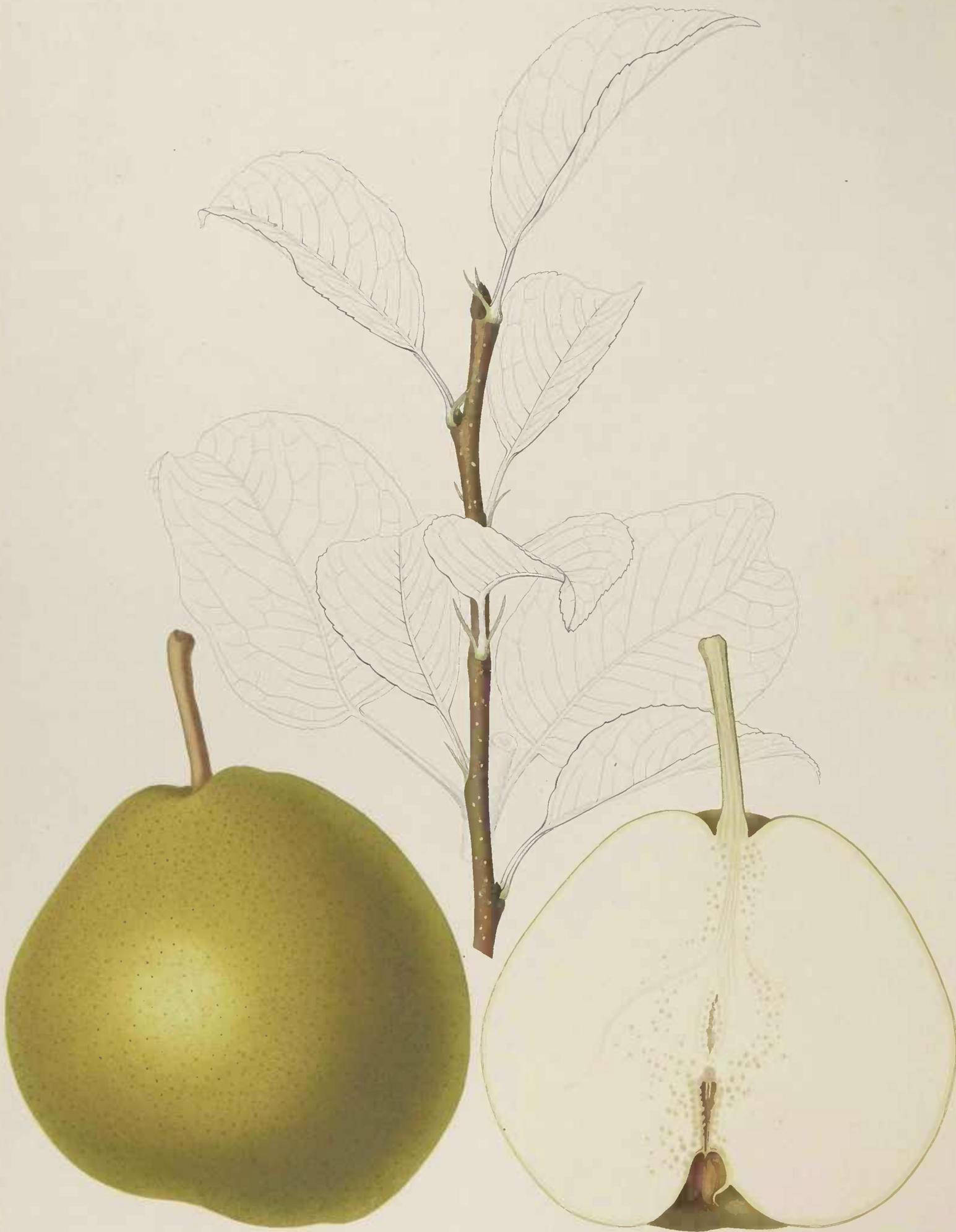
« La Poire Sanguinole est plus curieuse que bonne, ressemble assez à la Vallée, et est rouge dedans jusqu'au cœur : elle veut estre prise un peu verte,

P. SANGUINOLE.

autrement elle se passe promptement. » Merlet, *Abrégé bons Fr.*, p. 67 [1690].

« Grenade. Cette poire n'est pas fort grosse, sa forme est un peu oblongue, finissant vers la queue, qui est de moyenne longueur, en pointe courte, ressemblant beaucoup au Sucré gris, soit pour la forme, soit pour la grandeur. Sa peau est unie, de couleur jaunâtre, et d'un côté ordinairement un peu vermeille. La chair en est moelleuse, tant soit peu pierreuse, et par-ci par-là de couleur de sang, dont la poire tire aussi son nom; au reste la chair est d'un goût savoureux assez agréable, mais pourtant pas fort relevé. L'arbre est très-fertile. » Knoop, *Pomol.*, p. 107, tab. 6 [1771].

« Les rameaux lâches et diffus de cet arbre, le ton blanchâtre et la forme arrondie de ses feuilles, le font aisément distinguer parmi tous les autres poiriers. Il est d'ailleurs vigoureux et fertile. Son fruit est turbiné, constant dans sa forme et peu variable en grosseur : sa hauteur moyenne est de 3 à 4 centimètres sur 2 à 3 environ de diamètre. Il a l'œil à fleur et quelquefois saillant, entouré de quelques petits plis. La queue, longue de 3 à 4 centimètres, est très-grosse en raison du volume du fruit. La peau est fort épaisse, d'abord d'un vert clair, puis roussâtre; des points de cette dernière couleur et de diverses grosseurs se manifestent çà et là, et forment de petites taches. Enfin, vers la maturité, le fruit est d'un fauve roux, lavé de rouge faible du côté du soleil. La chair est cassante, pierreuse, grossière, marbrée de rouge dans toutes ses parties et comme ensanglantée; elle laisse beaucoup de marc dans la bouche. L'eau est sucrée, mais pas assez relevée. Cette Poire mûrit du 15 au 25 août. On ne la cultive guère qu'à cause de la singularité de sa chair. » Poiteau, *Pomol. franç.* [1846].



A. Moench del.

Agde E. Tallant sc.

P. SANS PEPINS.

P. SANS PEPINS.



Fruit d'automne, gros, large, déprimé du côté de l'œil à queue assez longue, charnue et accompagnée de plis à son insertion sur le fruit; peau d'un jaune-olivâtre, parsemée de points et quelquefois marquée d'une tache fauve autour de la queue; chair demi-fondante, tendre, parfumée.

ARBRE vigoureux et fertile, à scions droits, fermes, de couleur brune, parsemés de lenticelles arrondies; coussinets peu saillants; yeux très-petits, appliqués contre le scion.

FEUILLES florales ovales ou ovales-elliptiques, finement denticulées, mucronées, tomenteuses et blanches sur les deux faces, puis glabres en dessus; les adultes de deux formes : celles des rosettes larges, ovales ou ovales-elliptiques, acuminées, arrondies à la base, presque entières; celles des scions ovales, acuminées, légèrement pubescentes en dessous.

FLEURS grandes, très-blanches, portées sur de forts pédicelles très-tomenteux; calyce à divisions assez larges, aiguës, couvertes de poils roux en dessus; pétales orbiculaires ou quelquefois plus larges que longs, assez courtement onguiculés, ne laissant pas d'intervalles entre eux.

FRUIT mûrissant vers la fin d'octobre, turbiné, gros, large, aplati ou fortement déprimé du côté de l'œil, ordinairement plus large que

P. SANS PEPINS.

haut ; pédoncule droit ou oblique, assez long, charnu et plissé à son insertion sur le fruit, de couleur fauve, lisse, portant les cicatrices de quelques bractéoles ; *peau* d'un jaune-olivâtre assez chaud, uniforme ou rarement teintée de roux du côté du soleil, parsemée de nombreux points fauves ou verdâtres, offrant quelquefois des marbrures gercées ou rugueuses et presque toujours une tache fauve autour du pédoncule ; *œil* placé au centre d'une large dépression entourée de zones concentriques fauves, à divisions charnues, larges, conniventes, légèrement pubescentes, et plus ou moins sphacélées à l'extrémité ; *cœur* se confondant plus ou moins complètement avec la chair, à peine indiqué par quelques petites granulations et très-éloigné de l'œil, dont il est séparé par une sorte de conduit au fond duquel on remarque les styles ; loges complètement avortées, ou persistantes en nombre variable ; lacune centrale ovale peu étendue.

CHAIR blanche, fondante, très-fine, d'une saveur sucrée-acidulée, parfumée, légèrement citronnée. Excellent fruit.

Cette variété n'est pas la seule qui présente un avortement total des carpelles ; on remarque le même fait dans la Poire décrite par Knoop sous le nom de *Zonder Zieltjes* ou sans âmes, le mot *zieltje* étant le diminutif de celui de *ziel*, qui signifie âme en hollandais.

« En 1810, mon ami Turpin, se trouvant à Vire (Calvados), vit dans le jardin de M. Debrais un seul arbre taillé en éventail, dont les fruits étaient sans pepins. Il en apporta à Paris, ainsi que des rameaux qui ont été greffés au Jardin des Plantes et à la pépinière du Luxembourg, où on ne les connaissait pas, tandis qu'un de nos amis nous assurait que c'était une Poire très-connue et très-cultivée en Flandre. C'est un très-beau fruit, qui a à peu près la forme et la grosseur d'un Colmar. Son œil est fort grand et placé à fleur. La queue, longue de 5 à 6 centimètres, est implantée un peu obliquement et munie d'un bourrelet à son insertion. La peau, d'un jaune-citron à la maturité, est tavelée de

P. SANS PEPINS.

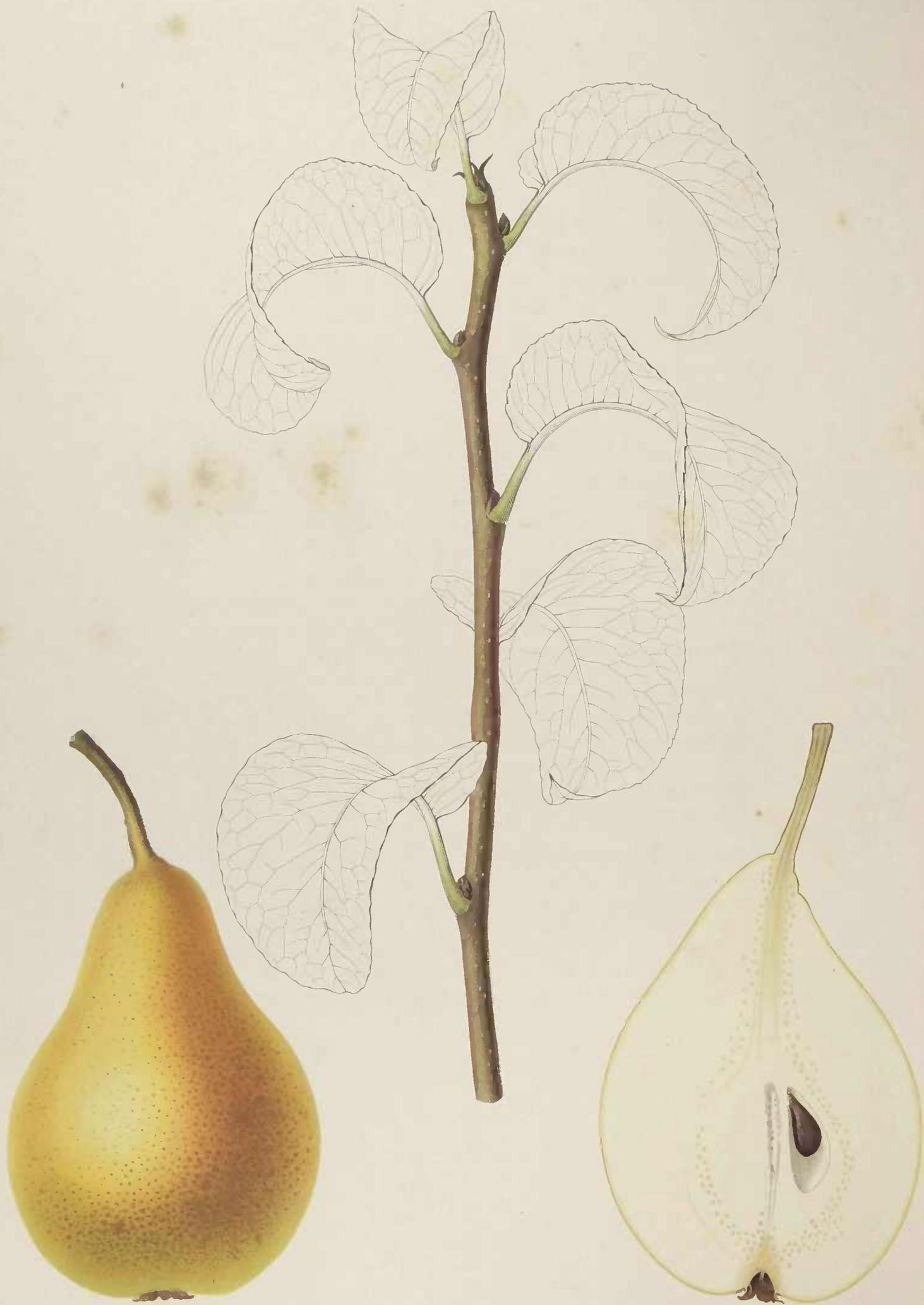
taches verdâtres et de points roussâtres. La chair est blanche, fondante, mais d'un grain un peu gros. L'eau est abondante, sucrée. Cette belle et bonne Poire mûrit dans les premiers jours d'octobre. » Poit., *Pomol.* [1847].

« Cette Poire a pour synonymes : *Belle de Bruxelles*, *Grosse Bergamotte d'été* et *Fanfareau*. Son fruit est gros, large, ordinairement aplati, ou plus large que haut, lisse, vert-pâle devenant jaunâtre, avec des marbrures vertes et couvert de petits points gris-foncé. Il est quelquefois fouetté rouge-pâle d'un côté. Chair demi-fine, tendre, demi-fondante; eau très-sucrée. Pour que cette belle Poire soit succulente et très-bonne il faut la cueillir avant sa maturité et la manger aussitôt qu'elle change de couleur et devient odorante. Si on la laisse mûrir sur l'arbre, son eau est moins abondante, a moins de saveur, et la chair devient pâteuse. Elle mûrit rarement en même temps que l'Amanlis, mais elle lui succède immédiatement. Le nom de Fanfareau, que j'inscris ici comme synonyme de *Belle de Bruxelles*, est probablement ignoré au delà de la partie orientale de Rouen et de sa banlieue; mais dans cette portion du territoire rouennais beaucoup de propriétaires de jardins ne la connaissent que sous ce nom, parce qu'ils l'ont acquise d'un sieur Jourdain, alors pépiniériste à Rouen, qui a répandu cette variété sous cette désignation bizarre. » Prévost, *Pomol. Seine-Infér.*, p. 12, tab. 4 [1839].

« Cette Poire était inscrite à la pépinière du Luxembourg sous le nom de *Belle de Bruxelles*, mais nous ne pouvons adopter ce nom puisque nous possédons depuis plus de vingt ans une P. Belle de Bruxelles fort différente; nous désignons donc celle-ci sous le nom de *Belle du Luxembourg*. C'est une belle Poire, turbinée, obtuse, très-renflée, haute de trois pouces sur quelques lignes de moins de diamètre; sa queue est légèrement enfoncée dans le fruit; la peau, d'un vert clair, jaunissant un peu à sa maturité, se marbre d'un peu de rouge et se piquote de points verts; la chair et l'eau ne le cèdent en rien à la Belle de Bruxelles (vraie) pour la qualité. » Noisette, *Jard. fruit.*, 2^e édit., p. 121, tab. 41 bis [1832].

Belle et Bonne. *Pomol. Magaz.*, v. III, tab. 118 [1830].

Le nom de Belle de Bruxelles appliqué à cette Poire dans quelques pépinières a donné lieu à une foule d'erreurs, et c'est le motif qui m'a déterminé à supprimer cette désignation pour la Poire de Madame ou de Windsor, à laquelle on l'appliquait dans l'origine.



A. Riocreux del.

P. SARRASIN.

Mlle F. Taillant sc.

P. SARRASIN.



Fruit d'hiver, pyriforme, moyen ou petit; à peau jaune-ocreux, lavée de rouge du côté du soleil, parsemée de petits points bruns; à queue droite ou légèrement arquée, assez épaisse, et renflée à son insertion sur le fruit; à chair cassante, acidulée-sucrée.

ARBRE pyramidal, vigoureux, propre à former des plein-vent; à rameaux dressés; à scions moyens, fauve-jaunâtre, parsemés de lenticelles arrondies, un peu flexueux; coussinets peu saillants; yeux coniques, bruns, assez rapprochés du scion.

FEUILLES florales ovales, arrondies à la base, acuminées ou atténuées au sommet, pubescentes en dessous, à bords presque entiers ou denticulés, ciliés; les adultes de deux formes: celles des rosettes ovales ou ovales-orbiculaires, portées sur de très-longs pétioles grêles et blanchâtres; celles des scions ovales ou ovales-oblongues, arquées, à bords redressés, denticulés.

FLEURS moyennes ou petites, blanches, portées sur d'assez courts pédicelles; calyce à divisions lancéolées, aiguës, étalées; pétales obovales-orbiculaires, onguiculés, laissant des intervalles entre eux.

FRUIT commençant à mûrir à la fin de l'automne et se conservant ordinairement pendant tout l'hiver, moyen, pyriforme, ou petit et turbiné, arrondi vers l'œil, obtus ou atténué du côté opposé; à

P. SARRASIN.

queue droite ou un peu arquée, ordinairement placée dans l'axe du fruit, où elle se renfle et se plisse, de couleur brune ou verdâtre, offrant souvent la trace de bractéoles; *peau* lisse, jaune ou jaunecreux, parsemée de points fauves et ordinairement dépourvue de taches, lavée de rouge du côté du soleil; *œil* placé à fleur de fruit, entouré de petites granulations; loges grandes, allongées; pepins noirs; lacune linéaire, atténuée vers l'œil, subéreuse.

CHAIR blanche, ferme ou demi-cassante, assez juteuse; eau sucrée-acidulée, légèrement fenouillée ou quelquefois faiblement musquée. — Assez bon fruit d'hiver.

Prévost a décrit dans la *Pomologie de la Seine-Inférieure*, sous le nom de *P. Sarrasin*, une poire du mois d'août et qu'il a distinguée, avec beaucoup de raison, de celle qui nous occupe ici.

« La Poire de Sarrasin est de moyenne grosseur, son diamètre étant de vingt-deux lignes, et sa hauteur de trente lignes. Elle est plus grosse dans un bon terrain. Sa forme, peu régulière, est allongée; le côté de l'œil diminue de grosseur et se termine irrégulièrement, de sorte que le fruit se soutient difficilement sur cette extrémité; l'œil est placé à fleur. L'autre côté s'allonge en pointe obtuse, et y est terminé par une queue assez grosse, longue de six à dix lignes. La peau, du côté du soleil, est lavée d'un rouge-brun tiqueté de points gris; le côté de l'ombre est vert, s'éclaircit à mesure que le fruit approche de sa maturité, et devient d'un jaune pâle. La chair est blanche, sans pierres, presque beurrée dans sa parfaite maturité. L'eau est sucrée, relevée, et un peu parfumée. — Cette Poire est excellente cuite et en compotes; elle se garde plus longtemps qu'aucune autre. Le 4 novembre, lorsque je la décrivais, il y en avait encore de l'année précédente, très-saines, très-bien conditionnées, qui pouvaient se conserver encore longtemps; elles étaient fort bonnes crues. Il y a peu de Poiriers qui méritent autant que celui-ci d'être cultivé. » Duham., *Arbres fruit.*, p. 249 [1768].

P. SARRASIN.

« Fruit assez gros, oblong, renflé au milieu, aminci du côté de la queue ; épiderme fin, jaune-clair, chargé de marbrures de couleur d'ocre, pointillé, fortement coloré de rouge-vermillon ; pédoncule long de 20 à 28 millimètres, ligneux, un peu charnu et plus clair à son insertion sur le fruit, où il s'em-paquète dans une légère cavité ; œil bien formé, à peine enfoncé. Chair fine, cassante, juteuse, tendre, avec un parfum acidulé et anisé, comparable à la pomme *Petit Fenouillet anisé*. » Ch. Baltet, *Bonnes Poires*, p. 158 [1859].



A. Riocreux del.

P. SECKLE.

M^{lle} E. Tailland sc.

P. SECKLE*.



Fruit d'automne, petit, coloré en rouge plus ou moins foncé, quelquefois de couleur orangée du côté de l'ombre, fortement teinté de rouge-brun du côté opposé; à queue courte; à chair blanc-jaunâtre, demi-cassante, très-juiteuse, sucrée, parfumée, mollissant sans blettir, excellent.

ARBRE très-productif; scions moyens, de couleur fauve, à coussiets saillants; yeux petits, coniques, appliqués contre le rameau.

FEUILLES florales lancéolées ou lancéolées-elliptiques, acuminées, atténuées à la base, glabres en dessus, pubescentes en dessous, ciliées; les adultes à peu près de même forme; celles des rosettes ovales, acuminées, denticulées; celles des scions ovales-cordiformes à la base du rameau, subrhomboïdales ou ovales-oblongues à son sommet, acuminées, dentées.

FLEURS moyennes, un peu rosées à l'extérieur, portées sur des pédoncules très-courts; calyce à divisions courtes, ovales, acuminées, étalées; pétales obovales-elliptiques, ongiculés, laissant des intervalles entre eux.

FRUIT commençant à mûrir à la mi-septembre, petit, à pédoncule assez court, charnu, fauve ou de couleur bronzée, portant quelques cicatrices de bractéoles, paraissant fiché dans le fruit; *peau* lisse,

*Nom d'un propriétaire des environs de Philadelphie.

P. SECKLE.

d'abord d'un vert terne, lavée de rouge-brun comme dans les Rousselets, ou rouge-laque dans la partie voisine de l'œil, parsemée de très-petits points blanchâtres, quelquefois complètement dépourvue de taches ou de marbrures fauves et squameuses; les parties colorées en vert dans la jeunesse passent souvent au jaune-orangé vif à la maturité; *œil* à fleur du fruit ou placé dans un petit enfoncement, pubescent, blanchâtre, entouré de légères zones concentriques, à divisions courtes, rapprochées ou caduques; *cœur* dessinant une sorte d'ovale sur la coupe du fruit; lacune centrale étroite; loges à parois assez épaisses, petites; pepins bruns.

CHAIR blanchâtre, ferme ou demi-cassante, fine, à peine granuleuse, très-juteuse; eau abondante, très-sucrée, parfumée, d'une saveur particulière qui rappelle celle des Poires cuites au four.

Ce joli et bon fruit m'a présenté quelques particularités que je n'ai pas eu occasion de constater chez d'autres : c'est d'abord de mûrir et de se colorer très-fortement lors même qu'il a été cueilli longtemps avant sa maturité et qu'on le conserve à l'ombre dans un fruitier; puis de mollir sans précisément blettir. Dans cet état particulier de mollesse la chair prend une couleur jaunâtre et une saveur très-agréable qui ne rappelle aucunement l'odeur vineuse des Poires blettes. Ce caractère particulier me porte à considérer la Poire Seckle comme faisant partie d'un groupe de Poires auquel les anciens pomologues appliquaient le nom collectif de Baume. Je trouve en effet dans Mayer une *Balsambirn* qui offre la plus grande analogie avec la variété américaine. La Poire Seckle a été découverte, suivant le D^r David Hosack, vers 1819, aux environs de Philadelphie, sur la propriété de M. Seckle, dont le nom, accolé au mot Poire, a souvent été métamorphosé par les pépiniéristes du continent en Sackpear, Seckleper, et enfin en Shakspeare.

Seckle. W. Prince, *Cat.*, p. 17 [1826].

Seckl's Pear. David et Cuthbert Landreth, *Cat.* [1828].

P. SECKLE.

Hort. Trans., vol. III, p. 256, et vol. VI, p. 520.

New-York red Cheek.

Red cheeked Seckle.

« Fruit petit, court, ovale-turbiné, lisse, gris chamois, vert pâle, pointillé de gris-cendré d'un côté, marbré de rouge-brun de l'autre ; pédoncule implanté dans une très-petite cavité. Œil petit, presque à fleur du fruit. Chair assez fine, fondante. Eau abondante, très-sucrée, parfumée, un peu musquée. Cette excellente Poire mûrit à la fin de septembre ; elle participe de la saveur du Rousselet de Reims. » Prév., *Pomol. Seine-Infér.*, p. 72.

« Fruit petit, à pédoncule court et fort, venant par bouquets ; peau lisse, vert foncé, largement maculée de pourpre violacé, semée de petits points blancs ; la chair est cassante, très-sucrée et très-parfumée ; excellent fruit. — Le Poirier Seckle est d'un assez bon produit, mais la petitesse du fruit ne le fera rechercher que des véritables amateurs de bons fruits. » De Liron d'Airoles, *Notice pomol.*, p. 8, t. V, fig. 3.

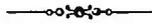


A. Riocreux del.

P. SERINGE.

M^{lle} E. Taillant sc.

P. SERINGE ⁽¹⁾.



Fruit d'été moyen, ovoïde, à peau lisse, jaune pâle, parsemée de points entremêlés de quelques petites taches brunes, à queue longue, dressée ou courbée, légèrement renflée aux deux bouts, à chair très-fine, fondante, sucrée, acidulée.

ARBRE pyramidal, vigoureux, très-fertile, à scions flexueux, de couleur olivâtre à l'ombre, teintés de rouge vineux au soleil, pubescents au sommet, parsemés de quelques lenticelles oblongues; coussinets assez saillants; yeux coniques, petits, souvent empâtés dans un renflement du scion.

FEUILLES florales lancéolées, acuminées, glabres sur les deux faces, à bords entiers, relevés et ciliés; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes portées sur de longs pétioles; celles des scions ovales ou ovales-arrondies, acuminées, à bords relevés légèrement pubescents et dentés, portées sur des pétioles accompagnés de stipules.

FLEURS moyennes, un peu rosées avant leur épanouissement; calyce à divisions linéaires-lancéolées, aiguës, réfléchies, couvertes de

(1) Seringe (Nicolas-Charles), né le 3 décembre 1776 à Longjumeau, près Paris, après avoir été le collaborateur de M. De Candolle, succéda à Balbis dans la chaire de botanique de la Faculté des Sciences de Lyon, où il mourut le 29 septembre 1858. — M. Louis Boullieux a publié la Biographie de Seringe, Lyon, 1859.

P. SERINGE.

poils blonds en dessus; pétales suborbiculaires, entiers, onguiculés, ne laissant pas d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant en août, moyen, ovoïde, ordinairement un peu déprimé aux deux bouts, de même forme que la *P. Amadotte*, à queue longue, dressée ou courbée, renflée aux deux extrémités, cylindracée, vert-jaunâtre, lisse ou un peu verruqueuse; *peau* jaune citron ou jaune pâle, lisse, présentant souvent des petites taches roussâtres dans le voisinage du pédoncule; *œil* grand, à fleur de fruit ou placé au milieu d'un léger aplatissement, à divisions linéaires, un peu canaliculées, étalées, formant une sorte d'étoile, glabres; *cœur* assez grand, arrondi, limité par de petites granulations; loges moyennes; pepins fuligineux; lacune centrale étroite, atténuée vers l'œil, subéreuse.

CHAIR blanche, très-fondante, peu granuleuse; eau abondante, sucrée, légèrement acidulée, peu parfumée. — Très-bon fruit d'été, remarquable par la finesse de sa chair.

Cette variété a été obtenue par M. Nérard aîné, pépiniériste à Lyon, à qui elle a valu une médaille d'argent à l'exposition de la Société d'Horticulture du Rhône, le 16 septembre 1847. M. André Leroy * la donne à tort comme synonyme du Doyenné de Saumur, fruit *très-musqué*, et qui ne paraît être lui-même que l'ancienne poire de Montigny décrite par Duhamel.

« Le Beurré Seringe, ainsi nommé par M. Nérard, est une poire ovoïde, à peau d'un vert tendre, tachée et pointillée de fauve; sa chair est très-blanche, très-fondante et sucrée. » *Bull. Soc. Hort. du Rhône*, p. 115 [1848].



A. Riocreux del.

Le Jardinier, Anvers, lith. Paris.

Mlle F. Taillant sc.

P. SEUTIN

P. SEUTIN ⁽¹⁾.



Fruit d'hiver, moyen, oblong, légèrement aminci aux deux extrémités; à peau verte, vert-jaunâtre ou jaune, parsemée de nombreux points entremêlés de marbrures, et marquée de brun autour du pédoncule; à queue insérée dans l'axe du fruit, de longueur variable; à chair cassante et peu sapide. — Fruit à cuire.

ARBRE à peu près pyramidal, très-fertile, à scions flexueux, assez grêles, de couleur olivâtre ou fauve, parsemés de très-nombreuses lenticelles arrondies ou oblongues, jaunâtres; coussinets peu saillants, dépourvus d'arêtes; yeux moyens, coniques, aigus, bruns, légèrement rapprochés du scion.

FLEURS grandes, très-blanches, portées sur des pédicelles assez longs, pubescents; calyce à divisions lancéolées, aiguës, réfléchies, recouvertes de poils roux; pétales obovales ou suborbiculaires, mollement onguiculés, laissant peu d'intervalle entre-eux.

FEUILLES florales grandes, ovales, ovales-subcordiformes ou ovales-elliptiques, acuminées, finement denticulées sur les bords, ciliées, glabres sur les deux faces; les adultes à peu près de même forme :

(1) Baron L. Seutin, amateur d'Horticulture, né à Nivelles (Brabant) le 19 octobre 1793, mort à Bruxelles le 29 janvier 1862, sénateur, chirurgien en chef de l'armée belge.

P. SEUTIN.

celles des rosettes portées sur de longs pétioles, ovales ou ovales-elliptiques, épaisses; celles des scions ovales-elliptiques, ovales-lancéolées, ou rhomboïdales-lancéolées, à bords relevés, crénelés, à pétioles assez forts accompagnés de stipules.

FRUIT mûrissant en hiver, oblong, assez régulier, et semblable à la *Poire Augier*; à queue un peu enfoncée dans l'axe du fruit, de longueur variable, cylindracée, brune, droite ou arquée, portant la trace de quelques bractéoles; *peau* verte, épaisse, mate, jaunissant à la maturité, parsemée de gros points et de marbrures brunes, et marquée d'une large tache autour du pédoncule; *œil* placé au milieu d'une légère dépression, accompagné de petites bosses, à divisions persistantes ou tronquées, glabres ou pubescentes, conniventes et étalées; *cœur* dessinant un losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations; loges grandes; pepins fuligineux; lacune centrale assez large, subéreuse.

CHAIR blanchâtre, très-granuleuse autour du cœur, sèche, cassante, sucrée, acidulée, ou quelquefois presque complètement dépourvue de saveur. — Fruit à cuire.

Ce fruit a été obtenu et nommé par M. Bouvier; c'est par erreur que Drapiez l'a attribué à Van Mons; je trouve en effet, dans une note manuscrite adressée à Poiteau, la mention suivante de Van Mons: « J'ai décrit la *Poire Seutin* dans l'*Horticulteur belge*; c'est par erreur que M. Drapiez me l'a attribuée; elle a été gagnée par M. Bouvier. Veuillez à l'occasion rectifier cette méprise, dont je suis en quelque sorte l'auteur en oubliant de dire par qui le fruit avait été obtenu. »

« *P. Seutin*. Fruit gros, oviforme-allongé, bosselé, obtus vers le calyce et presque pointu vers la base; pédoncule grêle, ligneux, long de trois à quatre centimètres, placé superficiellement; la hauteur ordinaire du fruit est de neuf centimètres sur plus de six de diamètre. Peau vert-clair, puis jaune à sa ma-



P. SEUTIN.

turité, marbrée et pointillée de brun-clair, tachée de même couleur autour du pédoncule; calyce assez régulier, ouvert, couronné, très-proéminent, de manière à empêcher l'assise du fruit; sépales roides, gris, cotonneux. Chair un peu grossière, fondante; eau assez abondante et d'un parfum agréable quoique peu relevé. La maturité de la *P. Seutin* a lieu en décembre et janvier. C'est un bon fruit qu'il faut consommer à temps, car, trop mûr, la chair en devient sèche et insipide. » Bivort, *Alb. pomol.*, vol. 1, p. 131 [1849].

Depuis 1861, que je déguste annuellement cette Poire, je l'ai toujours classée parmi nos mauvais fruits à cuire et je l'ai trouvée sèche et sans saveur; en effet, l'année remarquablement chaude de 1865 ne lui a pas été plus favorable que les années froides et humides de 1866 et 1867.



A. Boreau del.

Mlle E. Tardieu sculp.

P. SIEULLE.

P. SIEULLE.



Fruit d'hiver, gros, ventru, obtus, à queue moyenne légèrement enfoncée dans le fruit; peau jaune orangé à la maturité, parsemée de points fauves; chair fine, fondante, très-juteuse, acidulée, parfumée.

ARBRE d'une grande fertilité, à scions vigoureux, olivâtres-cendrés, à coussinets à peine saillants; yeux petits, coniques.

FEUILLES florales ovales, aiguës, planes, cotonneuses et blanches en dessous, ciliées, glabres en dessus, à l'exception de la nervure moyenne qui est pubescente; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes ovales-lancéolées, longuement pétiolées, denticulées; celles des scions ovales ou quelquefois ovales-elliptiques, dentées.

FLEURS moyennes, légèrement rosées à l'extérieur quelquefois toutes blanches; calyce tomenteux, à divisions lancéolées étalées, couvertes de poils roussâtres en dessus; pétales largement obovales, abruptement et distinctement onguculés.

FRUIT mûrissant en hiver, gros, ventru, obtus ou déprimé aux deux extrémités; pédoncule droit ou mollement arqué, assez gros, un peu renflé à ses deux extrémités, parsemé de lenticelles ou de

Jean-Baptiste-Clément Sieulle, né le 1^{er} novembre 1762 à Condé Sainte-Libière, près de Meaux, jardinier de M. le duc de Choiseul-Praslin, s'est fait connaître par une méthode particulière de la taille du pêcher, qui fut adoptée et soutenue par Aubert du Petit-Thouars dans cinq *Rapports sur la manière de diriger les arbres en espalier, imaginée et pratiquée par M. Sieulle, jardinier à Vaux-Praslin.* (Paris, in-8°, 1811.)

P. SIEULLE.

verruës, légèrement enfoncé dans le fruit, fauve ou vert-olivâtre; *peau* d'abord d'un vert jaunâtre, puis passant à l'époque de la parfaite maturité à la couleur orangée ou citron vif, parsemée de nombreux points fauves, sans mélange de marbrures; *œil* placé à fleur du fruit ou dans une très-faible dépression, à divisions étalées, lancéolées, canaliculées; *cœur* ovale, de même couleur que la chair entouré de petites granulations; loges très-larges, aplaties; pepins géminés, noir-acajou, plus petits que la loge; lacune centrale subérense.

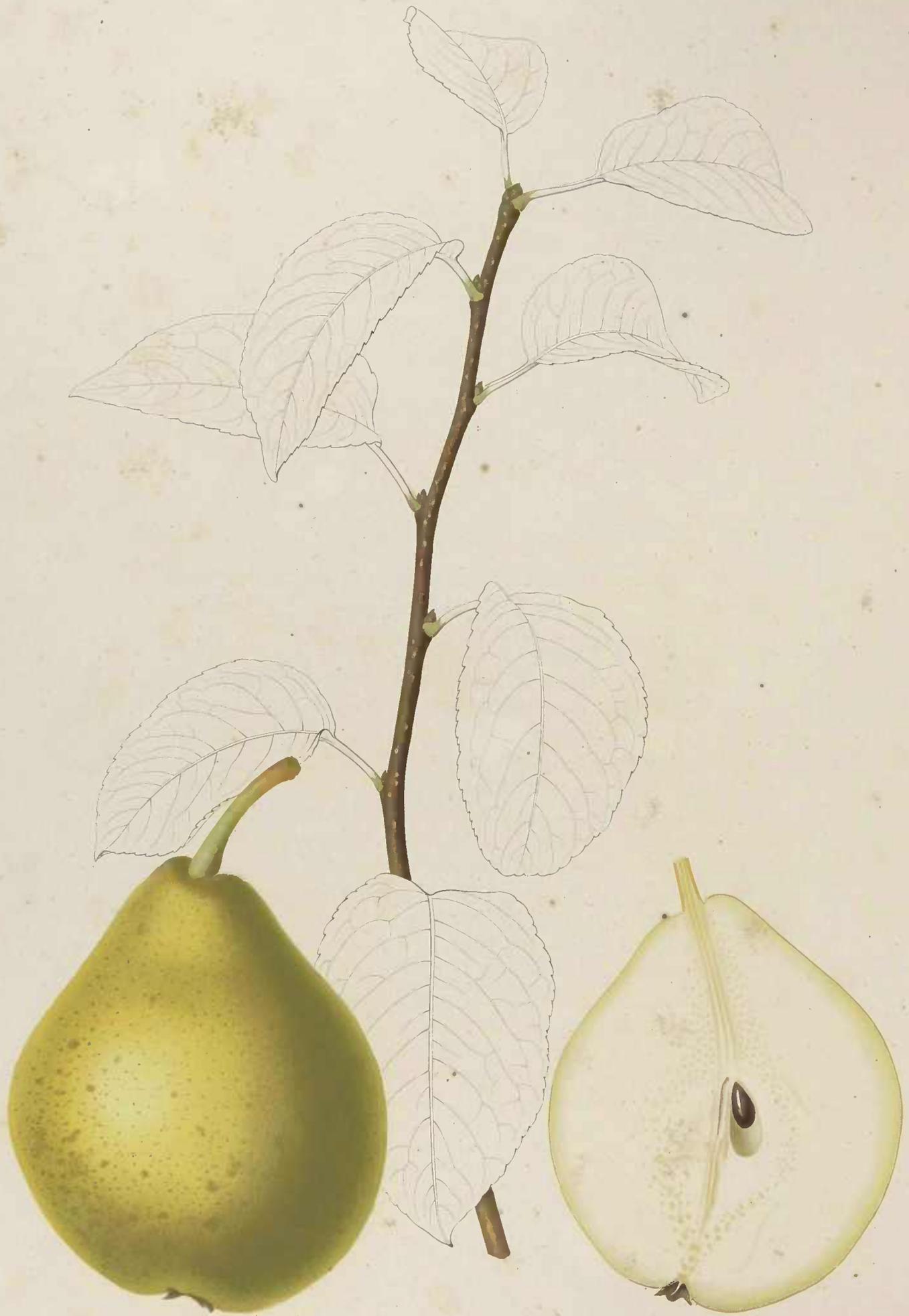
CHAIR très-fine, blanche, fondante, à peine granuleuse, d'une saveur sucrée-acidulée, parfumée, très-agréable.

Cet excellent fruit exhale à sa maturité une odeur très-prononcée de muguet, et se conserve quelquefois jusqu'en mars. Je le considère comme très-voisin du Doyenné d'hiver, dont il se distingue néanmoins par quelques caractères, entre autres par la grosseur et la couleur du scion.

« L'apparition du Doyenné-Sieulle date de 1815. Sa forme est celle de la Crassane; la queue est longue, placée dans un enfoncement entouré de quelques bosses; sa peau est fine, jaune-citron, légèrement lavée de rouge du côté du soleil; sa chair est demi-fine en novembre. » Poit., *Bon Jardin*. [1829].

« Ce fruit, obtenu par M. Sieulle à Vaux-Praslin, est ovale ou irrégulièrement arrondi, jaune-citron, marqué de taches ou de points gris, parfois un peu rosé d'un côté; le pédoncule est ordinairement implanté dans une petite cavité. — La chair est fine, fondante; l'eau est abondante, douce, sucrée et très-agréable. » Prévost, *Pomol. Seine-Infér.*, p. 46 [1839].

« Fruit moyen, ovale ou irrégulièrement arrondi; pédoncule grêle, courbé, légèrement renflé à son insertion sur le fruit; peau d'un vert-grisâtre, passant à la maturité au jaune herbacé, fine, lisse, relevée de quelques tiquettes vertes, lavée et ponctuée de rouge-carmin du côté du soleil; chair blanchâtre, fine, fondante; eau sucrée, relevée, très-bonne. La Poire mûrit de novembre en janvier. L'arbre est vigoureux et assez fertile; on l'élève en haut vent, en pyramide ou en espalier, au levant et au couchant. » Willerm., *Poir.*, p. 205 [1848].



J.J. del.

Mlle E. Tallon sc.

P. SILVANCE.

P. SILVANGE *.



Fruit d'automne, à queue droite ou oblique, moyen; à peau jaune verdâtre, lisse, parsemée de taches fauves; à chair fine, fondante, sucrée, acidulée, très-agréable.

ARBRE très-vigoureux et fertile, propre à former des plein-vent ou des pyramides. Scions grêles, flexueux, parsemés de lenticelles arrondies; yeux petits, coniques, assez aigus.

FEUILLES florales presque entières ou denticulées, ovales, légèrement pubescentes en dessous; les adultes à peu près de même forme; celles des rosettes ovales, acuminées, munies de pétioles grêles; celles des scions ovales, denticulées, étalées.

FLEURS grandes, blanches, moyennement étalées, à pédoncules assez courts; calyce à divisions lancéolées, aiguës, couvertes de poils roux en dessus; pétales obovales-suborbiculaires, légèrement acuminés ou obtus dans une même corolle, onguiculés, concaves, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir à la fin de septembre, ventru, moyen, à pédoncule plus ou moins épaissi à son insertion sur le fruit, assez grêle, droit ou oblique, de couleur fauve ou bronzée; *peau* vert

Silvange est le nom d'un hameau entre Metz et Thionville où ce Poirier a été découvert. Piérard, *Ann. Soc. Hort. Par.*, vol. 16, p. 196 [1835].

P. SILVANGE.

clair ou jaune verdâtre, lisse, parsemée de gros points fauves gercés et peu saillants, marquée d'une tache gris fauve autour du pédoncule et de légères zones concentriques autour de l'œil; *œil* petit, à divisions plus ou moins tronquées à l'extrémité, creusées en cuiller, glabres, formant, en s'étalant sur le fruit, une sorte d'étoile assez régulière; *cœur* dessinant, sur la coupe longitudinale du fruit, une sorte de losange atténuée vers l'œil; loges larges, renfermant un ou deux pepins bruns fuligineux; lacune centrale subéreuse.

CHAIR remarquablement verte avant la parfaite maturité, puis jaune au voisinage de la peau, fondante, granuleuse autour du cœur; l'eau en est abondante, acidulée, parfumée, d'une saveur très-agréable et qui rappelle celle des meilleures Crassanes.

« Cette Poire, fort estimée en Lorraine, n'est que de médiocre grosseur, son diamètre excédant rarement 23 lignes, et sa hauteur 25. Elle est pyriforme, un peu renflée vers la queue, qui est assez grosse, longue de demi-pouce. L'œil est très-peu enfoncé. La peau est lisse, verte, et jaunit très-peu. La chair est fondante, un peu grenue. L'eau est abondante et relevée. Ce fruit fort bon, mais inférieur à un grand nombre d'autres, mûrit en novembre. L'arbre est délicat; son bois est menu et foible, même sur franc. Cette Poire, très-bonne dans certains terrains, médiocrement bonne en d'autres, est mauvaise dans quelques-uns. » Le Berryais, *Trait. du Jard.*, vol. I, p. 346 [1789].

« La Bergamotte Sylvange a une forme exactement turbinée; sa hauteur est de 32 lignes, son diamètre est de 30. L'œil est petit, placé dans un enfoncement très-peu profond, de même que celui où s'implante la queue. La peau est d'un vert clair, même lors de l'extrême maturité, parsemée de points grisâtres. La chair est fondante, d'une saveur sucrée, un peu relevée et très-agréable. Mûrit en octobre. » Loiseleur, *Nouv. Duham.*, p. 219 [1815].

« La Sylvange verte est de grosseur moyenne; sa peau est d'un vert clair à l'ombre, et d'un vert plus foncé du côté du soleil; sa chair est sensiblement verte à l'extérieur, blanche au centre, fine, fondante, moelleuse, sucrée, d'une odeur particulière et fort agréable. Elle commence à mûrir en octobre et se conserve jusqu'en décembre. Outre l'avantage qu'elle a de se conserver plus longtemps que l'Angleterre et l'Épargne, elle offre celui de n'être jamais pier-

P. SILVANGE.

reuse. » Ch. Fr. Piérard, *Note on the Pears called Silvanges, Trans. hort. Lond.*, p. 429 [1824].

« Depuis plus de cinquante ans je possède la P. Silvange, que l'on peut placer parmi les Beurrés les plus fondants. On la mange en octobre et novembre. Elle est excellente en plein vent, quoique petite. Ce sont des jardiniers du pays messin qui m'ont apporté les greffes de cet arbre. » Morel-Vindé, *Ann. Soc. Hort. Par.*, vol. XVI, p. 406 [1835].

« C'est une de nos meilleures Poires d'automne. L'arbre est d'un beau port. Le fruit est moyen, turbiné, assez constant dans sa forme ; la peau est d'un vert clair, marquée de beaucoup de points gris plus nombreux vers la tête que vers le pédoncule. La chair est très-fine, beurrée, fondante. Cette Poire l'emporte sur le Beurré gris par son parfum. » Poit. *Pomol.* [1841].

Le Congrès Pomologique tenu à Lyon en 1856 classe la Silvange parmi les arbres spécialement à haute tige et au nombre des bons fruits qui mûrissent en novembre.

La Poire globuleuse et brune représentée dans le *Jardin fruitier* de Noisette * n'a aucun rapport avec le fruit décrit par Le Berryais. D'une autre part, la *Pomologia Austriaca* ** présente une Silvange d'hiver en forme de longue calabasse qui n'a aucune ressemblance avec la Silvange longue décrite par Piérard comme sous-variété de notre fruit.

* Noisette, *Jard. fruit.*, 2^e édit., Tab. 67.

** G. Kraft, *Pom. Austr.*, Tab. 169.



A. Bâcheux del.

Melle E. Tullant sc.

P. SIX*.



Fruit d'automne, vert, lisse, arrondi ou ovale, aminci du côté de la queue, qui est droite ou arquée, renflée et accompagnée d'une tache brune à son insertion; à chair verdâtre, très-fine, fondante, très-juteuse, sucrée, peu relevée.

ARBRE productif, à rameaux légèrement étalés; scions de grosseur moyenne, de couleur brune ou fauve-olivacée, parsemés de nombreuses lenticelles oblongues; à coussinets peu saillants; yeux coniques, noirâtres, rapprochés du scion.

FEUILLES florales ovales, mucronées, glabres, mais ciliées sur les bords, presque entières; les adultes à peu près de même forme, oblongues ou elliptiques, aiguës ou légèrement acuminées, étalées ou à bords redressés et denticulés.

FLEURS moyennes, blanches, portées sur d'assez longs pédicelles; calyce à divisions lancéolées, étalées ou réfléchies; pétales oblongs, obtus, mollement onguiculés, laissant un peu d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir à la fin de septembre et se conservant souvent jusque vers la mi-novembre, de couleur verte, toujours aminci vers la queue; à pédoncule droit, arqué ou oblique, de couleur fauve, finement gercé, épaissi à son insertion sur le fruit, avec

* Six (prononcez *Size*), jardinier à Courtray (Belgique).

P. SIX.

lequel il paraît se confondre; *peau* verte, très-lisse, parsemée de très-petits points et marquée d'une tache brune autour du pédoncule, rarement tachée de brun et ne se colorant jamais au soleil; *œil* placé au milieu d'une petite cavité pointillée de brun, à divisions moyennes, dressées, un peu cotonneuses ou glabres; *cœur* dessinant un ovale sur la coupe longitudinale du fruit, bordé de petites granulations; loges moyennes; pepins noirâtres; lacune centrale plus ou moins grande et subéreuse, atténuée vers l'œil.

CHAIR verdâtre, remarquablement fine et fondante, très-juteuse; eau sucrée, légèrement astringente, peu parfumée.

La poire *Six* est une des mieux caractérisées; sa forme et ses dimensions ne s'écartent jamais en effet beaucoup de celles que j'ai représentées. J'ai eu occasion d'en recevoir de différentes parties de la France et d'en voir de nombreux exemplaires aux expositions horticoles de la Belgique. Dans aucun cas je n'en ai rencontré de couleur olivâtre, ni de forme obtuse, ni surtout de la grosseur (36 centimètres de circonférence sur 15 de hauteur), que fait supposer la figure de l'*Horticulteur français* [1858].

«Fruit gros, pyriforme, ventru et régulièrement rétréci vers le calyce. Peau lisse, vert clair, n'annonçant sa maturité par aucun changement de coloris, ponctuée de vert foncé et de brun, ombrée de même couleur autour du pédoncule, qui est grêle, ligneux, long de 3 centimètres, placé superficiellement à la base du fruit. Calyce irrégulier, clos, placé dans une très-petite cavité, divisions noires. Chair blanche, très-fine, fondante, beurrée; eau abondante, sucrée, d'un parfum délicieux. La Poire *Six* est un fruit exquis, dont la maturité commence en novembre et se prolonge jusqu'à la fin de décembre.» Bivort, *Alb. pomol.*, vol. III, p. 53 [1850].

Cette description a été reproduite à peu près textuellement dans les *Annales de Pomol. belge*, [1857].



A. Poirer del.

Mlle E. Tallant sc.

P. SHOBDEN COURT

P. SHOBDEN COURT.



Fruit d'automne, moyen, rond, déprimé ou arrondi-turbiné; à queue assez longue, arquée, un peu bosselée à son insertion sur le fruit; à peau rude, jaune olivâtre à l'ombre, brun-rouge au soleil, presque complètement couverte de taches fauves entremêlées de points grisâtres; chair blanchâtre, ferme, très-juteuse, sucrée acidulée, parfumée.

ARBRE très-vigoureux, propre à faire des plein-vent; à scions assez grêles, de couleur fauve, légèrement flexueux, glabres, parsemés de nombreuses lenticelles arrondies; yeux coniques, petits, grisâtres.

FEUILLES florales ovales ou suborbiculaires, mucronées, à bords finement denticulés, ciliés, glabres en dessus, pubescentes en dessous, portées sur de courts pétioles; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes ovales-suborbiculaires, acuminées, presque entières ou mollement dentées; celles des scions ovales ou ovales-rhomboidales, acuminées-aiguës, arrondies ou subacuminées à la base, à bords finement denticulés, portées sur des pétioles grêles souvent accompagnés de stipules.

FLEURS grandes, blanches, étalées; calyce à divisions étalées ou réfléchies, lancéolées, blondes en dessus; pétales entiers, largement ovales ou suborbiculaires, ne laissant pas d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant à la fin d'octobre, moyen, rond, déprimé, assez

P. SHOBDEN COURT.

semblable à la *P. Crassane*; à queue de longueur variable, assez grêle, droite ou arquée, cylindracée, ou renflée et bosselée à son insertion sur le fruit, dans lequel elle s'enfonce quelquefois légèrement; *peau* épaisse, rude, jaunâtre, terne, analogue à celle des *P. Thouin* et *Bonne Malinoise*, et presque complètement couverte de taches ou de macules de couleur fauve-bronzé, entremêlées de gros points grisâtres; lavée de rouge brun au soleil; *œil* placé à fleur de fruit ou dans une légère dépression entourée de zones concentriques un peu rugueuses, à divisions entières ou tronquées au sommet, réunies à la base et formant une sorte de couronne à cinq dents obtuses; *cœur* arrondi, assez grand, blanc, entouré de petites granulations; loges moyennes, arrondies, s'ouvrant souvent dans la lacune centrale; *pepins* bruns ou brun-acajou; lacune centrale subéreuse, assez large.

CHAIR blanchâtre, odorante, ferme, non cassante, très-juteuse; eau sucrée, acidulée, légèrement astringente, relevée, d'une saveur particulière et très-faiblement musquée.

Cette variété a souvent été confondue avec une autre poire anglaise, la *P. Broom Park*, qui se reconnaît facilement à son calyce placé dans une profonde cavité et non inséré à fleur de fruit. Sa maturité à Paris a lieu ordinairement au commencement de novembre, et non pas en janvier comme on le dit; M. le D^r Robert Hogg lui-même m'en a envoyé d'Angleterre en parfaite maturité le 12 novembre 1865.

« *Shobden Court*. Fruit au-dessous de la moyenne, déprimé, régulier. Peau jaune à l'ombre, teintée de rouge brun au soleil, couverte de taches brunes; *œil* très-petit, souvent caduc, placé dans une petite cavité arrondie et régulière. Queue très-longue et grêle, insérée dans une petite dépression. Chair blanche, mêlée de grosses granulations, juteuse, très-sucrée, acidulée, mais peu parfumée, mûrissant en janvier. » R. Hogg, *The Fruit manual*, 3^e édit., p. 325 [1866].



A. Boissieu del.

M^{lle} E. Taillat sc.

P. SOLDAT LABOUREUR

P. SOLDAT-LABOUREUR.



Fruit d'automne, turbiné ou oblong, moyen ou gros, un peu bosselé, à queue ordinairement courte, épaisse, cylindracée, enfoncée dans le fruit; à peau jaune, pointillée, plus ou moins marbrée et portant une large tache fauve autour du pédoncule; chair blanchâtre, demi-fondante, acidulée, parfumée.

ARBRE assez fertile, pyramidal; à scions légèrement flexueux, de couleur fauve cendrée ou olivâtre, droits, de grosseur moyenne, parsemés de nombreuses lenticelles oblongues; coussinets assez saillants, accompagnés d'arêtes un peu décurrentes; yeux petits, comprimés, appliqués contre le scion, se développant souvent dans l'année et produisant alors des feuilles linéaires lancéolées.

FEUILLES florales ovales, acuminées ou mucronées, entières, glabres en dessus, légèrement pubescentes en dessous; les adultes de deux formes: celles des rosettes ou de la base des scions ovales-cordiformes, presque entières, portées sur de longs pétioles blanchâtres; celles des scions redressés, étalés, ovales ou ovales-oblongues, acuminées, à bords denticulés ou crénelés, munies de stipules linéaires, insérées au-dessus de la base des pétioles, qui sont assez courts.

FLEURS grandes, blanches, portées sur de courts pédicelles pubescents; calyce à divisions élargies à la base, lancéolées, aiguës, étalées ou réfléchies, ferrugineuses en dessus; pétales suborbiculaires ou

P. SOLDAT-LABOUREUR.

ovales, entiers, très-légèrement ondulés, mollement onguiculés, ne laissant pas d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir vers la fin d'octobre, de forme variable, turbiné-pyriforme ou oblong, très-obtus et assez semblable à la poire *Diel*; à queue courte ou de longueur moyenne, placée dans l'axe du fruit, assez épaisse, droite ou arquée, de couleur acajou, insérée au fond d'une cavité étroite, régulière ou bosselée; *peau* jaune plus ou moins vif, parsemée de points fauves reliés les uns aux autres par de fins linéaments entremêlés de nombreuses taches brunes, et présentant une tache de même couleur autour du pédoncule; *œil* presque à fleur de fruit ou placé au milieu d'une dépression régulière, à divisions entières ou tronquées, persistantes, rapprochées par la base, de manière à fermer l'orifice du calyce, entouré de zones concentriques brunes; *cœur* dessinant un losange sur la coupe longitudinale du fruit et entouré de granulations; loges petites ou moyennes; pepins bruns ou acajou; lacune centrale étroite.

CHAIR blanchâtre, fine, demi-fondante, très-juteuse; eau sucrée-acidulée et légèrement astringente, parfumée, non musquée.

Nos pépiniéristes ont longtemps confondu cette variété avec la *P Orpheline d'Enghien* (voir Prévost, etc., etc.), bien que décrite et figurée déjà en 1845 par Camuzet dans le *Journal de Flore et Pomone*. Les figures publiées par MM. Lucas et Downing sont calquées sur celle que M. Bivort a donnée dans son *Album*.

Cette année (1864) plusieurs des fruits du poirier *Soldat-Laboureur* m'ont offert une coloration blafarde analogue à celle que présentent les Blanquets et l'Archiduc Charles, et ces fruits se sont trouvés fort bons et en parfait état de maturité le 27 août.

« *Soldat-Laboureur*. Ses rameaux sont gros, lisses, gris, parsemés inégalement de lenticelles rondes, blanchâtres; ceux de seconde pousse ont l'épi-

P. SOLDAT-LABOUREUR.

derme rouge-violacé du côté du soleil et brun olivâtre à l'ombre, cotonneux, coudés et renflés au sommet. Les yeux pointus, portés sur un renflement qui les écarte entièrement du rameau, tandis que sur les autres ils sont au contraire fortement apprimés. Leur couleur est le brun nuancé de gris. Les mérithalles assez rapprochés et irrégulièrement espacés. Feuilles longues de 5 à 6 centimètres et larges de 3 à 4, ovales, allongées, pointues, planes, ordinairement entières, souvent ondulées et quelquefois très-finement et inégalement serrées. Fruit moyen ou gros, mesurant ordinairement 9 cent. de haut sur 7 de large. pyriforme, assez régulièrement ventru et rétréci vers le calyce. Peau lisse, passant au jaune à sa maturité, pointillée et tachée de fauve, ombrée de même couleur, principalement autour du pédoncule et du calyce, qui est placé dans une cavité peu profonde et très-évasée. Pédoncule placé dans une cavité peu profonde et étroite. Chair blanche-jaunâtre, demi-fine, fondante; eau abondante, très-sucrée et parfaitement parfumée. La maturité de cet excellent fruit progresse régulièrement et lentement; elle commence ordinairement dès les premiers jours d'octobre et se prolonge jusqu'à la fin de novembre. A l'avantage de réussir parfaitement en haut vent cette variété réunit celui de produire des fruits constamment sains, et qu'on peut cueillir sans avoir égard à l'époque précise qu'exigent certains fruits pour acquérir toutes leurs qualités. Par sa rusticité et sa fertilité il nous semble convenir à la plupart des terrains. Confondue en France dès son origine avec l'*Orpheline d'Enghien*, la variété qui nous occupe est restée trop peu connue et n'aura pas manqué de donner lieu à la fraude des fausses dénominations. » Bivort, *Alb. pomolog.*, vol. 1, p. 163 [1847].

« *Soldat-Laboureur*. Fruit moyen ou gros, allongé, irrégulièrement turbiné, un peu arrondi du côté du calyce. Pédoncule mince (*sic*), long de 1 centimètre et demi, oblique, plus gros à son attache à l'arbre, brun-roux, implanté dans une cavité peu profonde, très-irrégulière, formée par quatre à cinq côtes. Peau jaune, relevée de points fauves et recouverte en partie de taches plus ou moins grandes de couleur marron. Chair blanchâtre, demi-fondante, crépitante, un peu grenue; elle renferme une eau très-abondante, sucrée, légèrement musquée. Calyce moyen, gris foncé, comprimé dans un aplatissement un peu concave et régulier. Cette très-bonne poire mûrit de décembre à janvier. » Willermoz, *Bullet. Soc. Hort. du Rhône*, p. 25 [1849].

« Cette variété a été longtemps confondue en France avec l'*Orpheline d'Enghien*, qu'il faut réserver pour l'espalier. L'origine du *Soldat-Laboureur* est indiquée de la manière suivante dans l'*Album* de notre collègue Prévost :

P. SOLDAT-LABOUREUR.

Parmi les fruits savoureux qui ont l'avantage de se prêter au plein-vent ou verger, on peut hardiment ranger la poire *Soldat-Laboureur*. Ce gain précieux a été le début du major Esperen dans la carrière pomologique et a été obtenu vers l'année 1820. C'eût été un grand pas de fait pour la science que de connaître la variété qu'Esperen avait prise pour ses semis, afin de savoir s'il était parti du même principe que Van Mons, ou si, partant de principes opposés, il était arrivé au même résultat. Malheureusement, il paraît qu'aucune note n'a été tenue à cet égard... (1). La poire *Soldat-Laboureur* est pyriforme, ventrue et rétrécie vers le calyce; elle est ordinairement de grosseur moyenne, mesurant 8 à 9 centimètres de hauteur sur 6 à 7 de diamètre; nous en avons vu cependant de beaucoup plus grosses, récoltées sur des arbres très-vigoureux ou sur des espaliers. La peau, qui est unie, passe au jaune lorsque le fruit est mûr; elle est pointillée et ombrée de fauve, surtout autour du pédoncule et du calyce; celui-ci, placé dans une cavité peu profonde, est couronné, et ses divisions sont cotonneuses. Le pédoncule est placé dans une cavité étroite et peu profonde. La chair est blanc-jaunâtre, demi-fine, fondante; l'eau est abondante, sucrée, parfumée, et dans les terrains qui lui conviennent elle est des plus vineuses. Le *Soldat-Laboureur* ne porte pas souvent ses fruits en trochets, mais ses fleurs nouent facilement, de sorte que cette variété peut être considérée comme très-fertile. A l'automne les poires tiennent solidement à l'arbre et résistent bien à l'action des vents jusqu'au moment de la cueillette; elles ne blé-tissent pas et leur maturité est très-lente; c'est pourquoi on a toutes les facilités pour tirer bon parti de la récolte. » A. Royer, *Ann. Pomol. belge*, vol. 3, p. 31 [1855].

(1) Voir la Note que j'ai publiée au sujet des semis faits par Van Mons, Esperen et le *Journ. Soc. Hort. Paris*, p. 218 [1855].



A. Rivoire del.

Melle E. Taillant sc.

P. VICOMTE DE SPOELBERG.

P. VICOMTE DE SPÆLBERG.



Fruit de fin d'automne, turbiné, moyen; à queue charnue, brune et se confondant avec le fruit, droite ou oblique; à peau jaune ou jaune citron, parsemée de très-petits points verts, quelquefois marquée de brun autour de l'œil; à chair blanche, fine et musquée.

ARBRE assez vigoureux, pyramidal; à scions moyens, flexueux, lisses, brun fauve, parsemés de lenticelles arrondies et jaunâtres; coussinets saillants, épais, accompagnés d'arêtes; yeux coniques, courts, gros, brun marron, écartés du scion.

FEUILLES florales ovales ou ovales-lancéolées, mucronées, denticulées ou crénelées, légèrement pubescentes sur les deux faces; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes oblongues-elliptiques, acuminées; celles des scions ovales-lancéolées, à bords plus ou moins étalés.

FLEURS assez petites, blanches, portées sur d'assez courts pédicelles; calyce à divisions lancéolées, aiguës, réfléchies, couvertes de poils blonds en dessus; pétales elliptiques ou obovales, onguiculés, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir en novembre, moyen, turbiné, à queue droite ou un peu oblique, charnue, quelquefois un peu plissée, portant la marque de quelques bractéoles, de couleur olivâtre ou fauve et se confondant complètement avec le fruit; *peau* jaune de Naples

P. VICOMTE DE SPOELBERG.

ou jaune citron, quelquefois légèrement colorée en rose du côté du soleil, parsemée de très-petits points verdâtres, marquée de fauve autour de l'œil; œil placé au milieu d'une légère dépression ou d'une petite cavité, à divisions lancéolées, canaliculées, pubescentes, rapprochées par leur base, puis étalées, quelquefois caduques; cœur se confondant presque avec le fruit, entouré de petites granulations; loges assez larges; pepins gros, brun acajou ou bistres; lacune centrale subéreuse, assez large.

CHAIR très-blanche, fine, fondante ou demi-fondante, à peine granuleuse; eau abondante, sucrée, plus ou moins musquée. Très-bon fruit.

« De Spœlberg. Fruit moyen, turbiné, ventru, bosselé, terminé en pointe un peu recourbée du côté du pédoncule; celui-ci est long de deux centimètres et demi, grêle dans le milieu, charnu à ses deux extrémités; la partie implantée dans le fruit est recouverte d'un mamelon très-saillant, qui laisse dans la bouche un goût agréable quand on le mâche. La peau est jaune tendre, tachée de vert foncé, rugueuse, et recouverte en partie de taches brunes. La chair est très-blanche, fine, crépitante; son eau est sucrée, relevée, très-bonne. Le calyce brun, irrégulier, à divisions caduques, placé dans une cavité assez évasée, irrégulière. » Willerm., *Observ. genre Poir. Bull. Soc. hort. Rhône*, p. 4 (201) [1849].

« Le fruit est moyen ou gros, turbiné, fortement renflé, aplati vers le calyce et rétréci vers le pédoncule; il ressemble beaucoup à la *P. Frédéric de Wurtemberg*, mais il n'est pas aussi coloré; sa hauteur moyenne est de 7 centimètres et son diamètre de six. La peau est lisse, très-légèrement flagellée de rouge au soleil ou fortement ombrée de roux fauve dans cette partie ainsi qu'autour du calyce et du pédoncule; elle est en outre panachée et ponctuée de roux, et tachée de vert du côté de l'ombre. Le pédoncule, long de 3 centimètres, est gros, un peu charnu cannelé, arqué, brun noisette en dessus, brun roux en dessous et renflé à ses deux bouts; il est placé à fleur de fruit. Le calyce, couronné, ouvert, se trouve dans une très-

P. VICOMTE DE SPOELBERG.

petite cavité, souvent placé superficiellement ; ses divisions sont très-courtes, charnues, roux brun. La chair est blanche, fine, fondante, beurrée ; son eau est abondante, sucrée, fortement parfumée et musquée ; quelques granulations entourent les loges, mais n'ôtent rien au mérite du fruit, qui est excellent. A l'époque de sa maturité, qui a lieu de novembre à décembre, la P de Spœlberg répand une odeur musquée. » Bivort, *Album pomol.*, vol. 3, p. 157 [1850].

« Fruit moyen, pyriforme, haut de 7 à 9 centimètres sur 6 à 8 de diamètre. Épiderme lisse, jaune herbacé, ponctué de vert foncé et à son extrémité supérieure d'un gris fauve. Pédoncule gros, charnu, long de 3 centimètres, un peu courbé, strié gris fauve, pointillé de blanc. Œil petit, placé dans une cavité étroite et peu profonde. Chair blanche, demi-fine, peu fondante ; eau abondante, sucrée, musquée, non acidulée. » Const. Lesueur. *Pomol. Seine-Infér.* p. 201 [1850].

« Le fruit est moyen, turbiné ; l'épiderme lisse, vert clair, est très-légerement flagellé de rouge ou ombré de roux fauve du côté du soleil, ainsi qu'autour du calyce et du pédoncule ; il est panaché et ponctué de roux, maculé de vert du côté de l'ombre, et prend une teinte jaune clair à l'époque de la maturité. Le pédoncule, long de 3 centimètres, placé à fleur de fruit, est gros, un peu charnu, arqué, brun noisette, renflé à ses deux extrémités. Le calyce, couronné, ouvert, occupe une très-petite cavité, où sa position est superficielle ; ses divisions sont très-courtes, charnues, roux brun. La chair est blanche, fine, fondante, beurrée ; son eau est abondante, fortement parfumée et un peu musquée. Les pepins sont gros, renflés, ovales pointus, brun noir. La P. Vicomte de Spœlberg se comporte bien en espalier ; son fruit y devient très-gros ; il mûrit dans cette condition dès le commencement de novembre. » Bivort, *Ann. de Pomol. belge*, vol. 5, p. 35 [1857].

« Fruit à queue forte, longue de deux pouces, presque droite, souvent assez charnue, et souvent aussi courbée au sommet. Peau jaunissant à la maturité, rarement teintée de rouge brun du côté du soleil, parsemée de petits points bruns et de taches de rouille, surtout autour du calyce et du pédoncule. Chair médiocrement succulente, fine, granuleuse autour du cœur, un peu fondante, sucrée, accompagnée d'une acidité agréable ; mais comme elle n'offre pas des qualités supérieures, même dans les années chaudes comme en

P. VICOMTE DE SPOELBERG.

1857 et 1859, elle a trop de rivales parmi les fruits de table. Cependant elle se conserve un peu plus longtemps que beaucoup de ces derniers. Sa maturité commence souvent en septembre; dans les années ordinaires on cueille ce fruit dans la première quinzaine d'octobre ou même en novembre. Elle se conserve quelques semaines après la récolte. » Obeadieck, *Illustrirt. Handb. der Obstkunde*, vol. 2, p. 485 [1860].



A. Roocreux del.

Melle F. Taillant sc.

P. DE STUTTGART.

P. DE STUTTGARD.



Fruit d'été, petit ou moyen, pyriforme, obtus; à peau vert jaunâtre du côté de l'ombre, rouge terne ou vineux du côté du soleil, parsemée de quelques petits points; à queue légèrement oblique et insérée à peu près dans l'axe du fruit, un peu renflée à son origine; à chair fondante, sucrée, d'une saveur particulière.

ARBRE vigoureux, fertile, propre à former des plein-vent; à scions glabres, un peu flexueux, assez grêles, de couleur brun-marron ou violâtre, parsemés de quelques lenticelles arrondies; coussinets peu saillants, presque dépourvus d'arête; yeux remarquablement petits et n'apparaissant qu'à l'extrémité supérieure du scion.

FEUILLES florales ovales, arrondies à la base, acuminées, à bords relevés, entiers et ciliés; les adultes de deux formes: celles des rosettes portées sur de très-longs pétioles, ovales, cordiformes, mucronées, presque entières; celles des scions ovales-oblongues, à bords relevés, presque entiers ou à peine crénelés vers l'extrémité.

FLEURS moyennes, très-blanches, portées sur d'assez courts pédicelles; calyce à divisions réfléchies, linéaires-lancéolées, aiguës, recouvertes de poils jaunâtres en dessus; pétales suborbiculaires, mollement onguiculés, laissant un peu d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir vers la mi-août, petit ou moyen, régulier, pyriforme, obtus, un peu plus allongé que le Rousselet; à queue assez courte, droite ou légèrement arquée, verdâtre, lisse,

P. DE STUTTGARD.

renflée à son origine ; *peau* mate, mi-partie vert jaunâtre et rouge foncé, terne ou vineux , le côté jaune parsemé de petits points roux , le côté exposé au soleil parsemé de points arrondis, blanchâtres, ordinairement dépourvue de marbrures ; *œil* à fleur de fruit, à divisions étroites, étalées ou dressées, écartées les unes des autres, un peu colorées en rouge à la base, glabres ou légèrement cotonneuses, quelquefois accompagnées de petites bosses ; *cœur* ovale ou dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de quelques granulations ; loges grandes ; pepins fuligineux ou fauve-jaunâtre ; lacune étroite, subéreuse.

CHAIR blanchâtre, demi-fondante ou fondante, assez juteuse ; eau abondante, sucrée, d'une saveur particulière qui rappelle assez bien celle du raisin muscat ou d'une légère infusion de sureau, plus rarement celle du Rousselet.

Cette variété portait au Muséum le nom inédit de *Bellissime de Provence* ; je lui ai préféré celui de *P de Stuttgart*, sous lequel elle a été décrite et figurée par M. Ed. Lucas, dont je reproduis l'article traduit de l'allemand.

« *Stuttgarter Gaishirtenbirn*. Petite poire pyriforme ou en perle, arrondie à sa partie supérieure, légèrement tronquée à sa base, longue de deux pouces et demi environ, assez variable ; calyce ouvert, étoilé, à divisions aiguës et appliquées sur le fruit ; queue courte, ordinairement accompagnée d'un petit bourrelet à son point d'attache ; peau fine, d'un jaune verdâtre passant au jaunâtre à la maturité ; le côté du soleil est ordinairement d'un rouge sanguin, parsemée de points bruns et marquée de fauve autour du calyce. Chair blanche ou légèrement jaunâtre, très-succulente, beurrée, d'une saveur exquise, sucrée et cannellée. Ce fruit mûrit vers la fin et souvent même dans la première quinzaine du mois d'août. Il ne dure qu'environ dix jours et doit être récolté avant sa parfaite maturité ; sans cette précaution il perd de la finesse de sa saveur. D'après M. Diel c'est une poire d'été de première qualité. —

P. DE STUTTGARD.

L'arbre est très-remarquable par sa haute taille pyramidale et par la couleur rouge foncé de ses jeunes rameaux. Cette variété donne dès sa jeunesse une riche récolte et forme dans les pépinières de très-jolies pyramides. On le greffe plus volontiers sur sauvageon que sur coignassier. Il s'accommode de tous les terrains, mais il préfère les sols marneux. Sur nos marchés on préfère ses fruits à toutes les autres variétés d'été. On peut l'éplucher et le faire sécher et en obtenir des fruits secs d'une excellente qualité. Je recommande vivement cette variété même à ceux qui n'ont que de petits jardins. »
Ed. Lucas, *Abbildung. württembergischer Obstsort.*, p. 38, tab. 4 [1858].



A. Riocreux del.

M^{lle} E. Taillont sc.

P. SUCRÉE DE MONTLUÇON.

P. SUCRÉE DE MONTLUÇON.



Fruit d'automne, turbiné, ventru, souvent irrégulier, à peau jaune, parsemée de points roux ou ferrugineux entremêlés de quelques taches, et plus ou moins colorée de rouge au soleil ; à queue arquée, dressée ou oblique ; à œil placé au fond d'une dépression très-profonde ; à chair fondante, sucrée, parfumée.

ARBRE vigoureux et très-fertile, à scions légèrement flexueux, assez grêles, de couleur fauve olivâtre ou bruns au soleil, parsemés de lenticelles arrondies ; coussinets peu saillants ; yeux coniques, rapprochés du scion.

FEUILLES florales ovales, acuminées, presque entières, glabres en dessus, légèrement pubescentes en dessous ; les adultes de forme variable : celles des rosettes portées sur des pétioles plus ou moins longs, blanchâtres ; celles des scions ovales-elliptiques, arrondies ou rhomboïdales, acuminées, aiguës, à bords dentés, épaisses, d'un vert foncé, portées sur des pétioles assez courts, souvent munis de stipules.

FLEURS grandes, blanches, portées sur de longs pédicelles presque glabres ou pubescents au sommet ; calyce très-grand, à divisions lancéolées, aiguës, étalées, couvertes de poils blonds en dessus ; pétales suborbiculaires, légèrement ondulés, entiers, onguiculés, ne laissant pas d'intervalle entre eux.

P. SUCRÉE DE MONTLUÇON.

FRUIT commençant à mûrir en octobre, et se conservant jusqu'en décembre, turbiné, ventru, irrégulier, souvent aplati du côté de l'œil; à queue dressée ou oblique, arquée, cylindracée, insérée au milieu d'une dépression; *peau* épaisse, jaune, parsemée de points entremêlés de quelques marbrures, marquée de fauve autour du pédoncule, plus ou moins lavée de rouge carminé au soleil; *œil* placé au fond d'une dépression régulière, entourée d'une large tache brune, marquée de légères zones concentriques un peu squammeuses, à divisions persistantes ou caduques; *cœur* petit, arrondi, entouré de petites granulations; loges moyennes ou grandes; pepins noirâtres; lacune centrale étroite, subéreuse.

CHAIR fondante ou demi-fondante; eau sucrée, légèrement astringente, relevée, rappelant la saveur de la Crassane. — Très-bon fruit.

C'est à un amateur aussi zélé qu'instruit, M. Joseph Grandin, directeur de la manufacture de glaces de Montluçon, que je dois la connaissance de cette excellente Poire. L'arbre qui la produit paraît avoir été signalé, vers le commencement de ce siècle, par un sieur Rochet et propagé sous le nom de *Sucré vert*, auquel un autre jardinier substitua avec raison celui de *Sucré de Montluçon*. Cet arbre, d'une vigueur excessive et d'une fertilité sans égale, mérite d'être placé au premier rang de nos espèces françaises. M. Grandin m'a remis, en 1862, quelques-uns de ses fruits, dont la grosseur égalait presque celle de nos belles Poires Duchesse d'Angoulême.



A. Riocreux del.

P. SUCRÉE JAUNE

M^{lle} E. Tallant sculp.

P. SUCRÉ JAUNE.



Fruit de fin d'été, maliforme, moyen ; à queue de longueur variable, enfoncée dans le fruit ; à peau lisse, unicolore, jaune pâle, parsemée de petits points ; à chair fine, fondante, très-sucrée, juteuse, avec un léger parfum de musc.

ARBRE propre à former des plein-vent, vigoureux ; à rameaux redressés ; à scions de grosseur moyenne, légèrement sinueux, fauve-olivâtre, bruns au sommet, parsemés de quelques lenticelles arrondies, jaunâtres ; coussinets peu saillants ; yeux assez gros, coniques, brun-marron, glabres, légèrement écartés du scion.

FEUILLES florales ovales-oblongues, mucronées, entières, à bords étalés ou un peu relevés, pubescentes en dessus, tomenteuses et blanches en dessous ; les adultes à peu près de même forme : celles des scions oblongues, acuminées, à bords relevés, arqués, entiers ou à peine sinueux, portées sur des pétioles légèrement teintés de rose ; celles des rosettes un peu cordiformes à la base.

FLEURS moyennes, portées sur de courts pédicelles tomenteux ; calyce à divisions tronquées ou linéaires, obtuses, réfléchies, couvertes de poils blonds en dessus ; pétales blancs ou à peine rosés, ovales-elliptiques, entiers, onguiculés, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT arrondi ou maliforme, moyen, déprimé, mûrissant en septembre, à queue de longueur variable, enfoncée dans l'axe du fruit,

P. SUCRÉ JAUNE.

verdâtre, cylindracée ou quelquefois un peu renflée aux deux extrémités; *peau* lisse, jaune pâle uniforme, régulièrement parsemée de très-petits points bruns, dépourvue de taches ou de marbrures; *œil* placé au milieu d'une dépression régulière et entourée de très-fines zones concentriques, à divisions caduques ou conniventes, étroites, charnues, glabres; *cœur* dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de petites granulations, blanc; loges moyennes, arrondies; pepins bruns ou fuligineux; lacune centrale nulle ou étroite.

CHAIR blanche, fine, à peine granuleuse, fondante; eau abondante, très-sucrée, parfumée et légèrement musquée.

Cette bonne poire, qui est commune dans le département des Basses-Alpes, ressemble beaucoup à la Poire Goubault, mais elle en diffère par son époque de maturité et par sa saveur.



A. Riocreux del.

P. SUCRÉ VERT.

Mlle E. Taillant sc.

P. SUCRÉ-VERT.



Fruit d'automne, moyen ou petit, turbiné, à queue droite ou oblique, placée à fleur de fruit; à peau toute verte, lisse, parsemée de très-petits points, ordinairement dépourvue de marbrures; à chair verdâtre à la circonférence, fondante, sucrée, parfumée.

ARBRE pyramidal, propre à former des plein-vent, très-productif; à scions moyens, un peu flexueux, de couleur bronzée ou olivâtre, parsemés de grosses lenticelles jaunâtres; coussinets peu saillants; yeux petits, appliqués contre le scion.

FEUILLES florales ovales ou ovales-elliptiques, mucronées, pubescentes en dessous; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes oblongues ou ovales-elliptiques, portées sur de longs pétioles; celles des scions arquées, elliptiques ou lancéolées-elliptiques, courtement acuminées, à bords plus ou moins redressés, crénelés ou presque entiers.

FLEURS assez grandes, très-blanches, portées sur des pédicelles courts et tomenteux; calyce à divisions lancéolées, aiguës, étalées ou réfléchies; pétales orbiculaires ou obovales-arrondis, concaves, mollement onguiculés, ne laissant pas d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir en octobre et se conservant jusqu'en décembre; pédoncule moyen, droit ou oblique, cylindracé, vert ou

P. SUCRÉ-VERT.

de couleur bronzée, un peu épaissi à son insertion ; *peau* lisse, verte, parsemée de très-petits points fauves ou grisâtres, ordinairement dépourvue de marbrures et ne se colorant jamais en rouge du côté du soleil ; *œil* placé à fleur de fruit ou au milieu d'une très-faible dépression régulière, à divisions linéaires, canaliculées, étalées ou dressées, glabres ou légèrement cotonneuses ; *cœur* dilaté transversalement, entouré de granulations ; loges très-grandes ; pepins bruns ; lacune centrale subéreuse, atténuée vers l'œil.

CHAIR verdâtre, ferme ou fondante, un peu granuleuse, juteuse ; eau abondante, sucrée, légèrement parfumée, rappelant un peu la saveur douce de certaines pommes.

Depuis le commencement du 17^e siècle jusqu'à ce jour les pomologues ont énuméré dix-sept espèces de *P. Sucré*.

« Le Sucre-verd est une Poire assez grosse, semblable à la Verte-longue, mais plus court ; il est toujours verd et très beurré ; il charge beaucoup et par glanes. Il dure assez long-temps, et est un excellent fruit. » Merlet, *Abrégé bons Fruits*, p. 77 [1690].

« Le fruit est de moyenne grosseur, oblong, un peu cylindrique, ayant vingt-cinq lignes de diamètre sur vingt-sept de hauteur ; quelquefois son diamètre est presque égal à sa hauteur. Le côté de l'œil est très-peu aplati, et l'œil est placé dans un enfoncement très-peu profond. Le côté de la queue diminue peu de grosseur. La queue, qui est assez grosse, et longue de six à huit lignes, est plantée dans une petite cavité bordée de quelques plis ; souvent elle est presque à fleur du fruit. La peau est lisse, et toujours verte. La chair est très-beurrée ; elle a ordinairement quelques pierres autour des pepins. L'eau est très-sucrée, et d'un goût agréable. Cette Poire mûrit vers la fin d'octobre. » Duham., *Arbr. fruit.* p. 189 tab. 34 [1768].

« Ce vigoureux Poirier est un de ceux qui se reconnaissent le mieux au port : il est droit, très-rameux, très-fertile, et porte ses fruits par bouquets. Ses

P. SUCRÉ-VERT.

branches nombreuses recherchent la direction verticale et se prêtent aisément aux diverses formes que l'on veut donner à l'arbre. Le fruit est quelquefois arrondi, le plus souvent allongé en bergamote, haut de 6 à 7 centimètres sur un peu moins en diamètre, d'un vert tendre, luisant, à peine marqué de très-petits points bruns et très-rarement de quelques taches. La queue est verte, roide, longue de 7 centimètres, et il y a souvent près d'elle sur le fruit une tache fauve; à l'autre bout il y a un léger enfoncement dans lequel est l'œil avec des divisions étalées en étoile. La chair est beurrée, fondante, malgré quelques petites pierres qui avoisinent les loges. L'eau est abondante et sucrée. Cette bonne poire mûrit au commencement d'octobre. » Poiteau, *Pomol. franç.* [1846].



A. Riocreux del.
A. Simonet gravé par J. F. Goussier

Mlle E. Tailland sc.

P. SUCRÉ VERT DE PROVENCE.

P. SUCRÉ VERT DE PROVENCE.



Fruit d'été, moyen, turbiné ou régulièrement pyriforme; à queue cylindracée, insérée dans l'axe du fruit, assez grêle, de couleur verte, droite ou oblique; à peau vert-jaunâtre, parsemée de très-petits points bruns; à chair verdâtre, très-juteuse, sucrée.

ARBRE de plein vent; à scions moyens, presque droits, de couleur olivâtre ou bronzée, parsemés de quelques lenticelles arrondies; coussinets à peine saillants; yeux petits, comprimés, coniques, appliqués contre le scion.

FEUILLES florales ovales, légèrement cordiformes, acuminées, entières, glabres en dessus, pubescentes en dessous, ciliées, portées sur de courts pétioles grêles et herbacés; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes très-longuement pétiolées, ovales ou ovales-arrondies, subcordiformes, entières; celles des scions arquées, grandes, à bords crénelés, assez épaisses, luisantes.

FLEURS moyennes ou grandes, étalées, portées sur des pédicelles longs, grêles, glabres ou légèrement pubescents; calyce à divisions lancéolées, aiguës, blondes en dessus, étalées ou réfléchies, presque glabres; pétales suborbiculaires, mollement onguiculés, entiers, étalés ou un peu ondulés, quelquefois légèrement rosés avant leur épanouissement, laissant peu d'intervalle entre eux.

P. SUCRÉ VERT DE PROVENCE.

FRUIT mûrissant en août, arrondi, turbiné ou pyriforme; à queue longue, droite ou oblique, cylindracée ou un peu charnue, souvent accompagnée de quelques plis à son insertion sur le fruit, de couleur verte, lisse ou parsemée de quelques petites verrues; *peau* vert-jau-nâtre ou verte, exceptionnellement teintée de roux du côté du soleil, épaisse, mate, parsemée de très-petits points bruns entourés d'une aréole d'un vert foncé; *œil* placé au milieu d'un aplatissement régulier, à divisions conniventes ou étalées, blanchâtres, cotonneuses, entières ou tronquées; *cœur* dessinant un losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations assez grosses; loges moyennes; pepins de couleur acajou; lacune centrale subéreuse.

CHAIR verdâtre ou blanche, teintée de vert sous l'épiderme, très-ju-teuse, fondante; eau sucrée, mais très-faiblement parfumée.

Cette variété a été envoyée au Muséum, en 1860, par M. Honnorat, officier d'administration à Aix en Provence, sous le nom de *P. Sucré vert*, dont elle diffère par l'époque de sa maturité, le port et la forme du feuillage, etc.; elle se rapproche par quelques caractères extérieurs de la *P. d'Ange*; mais elle n'est pas musquée.



A. Rivereux del.

Mlle E. Yvonne sc.

P. SURPASSE MEURIS.

P. SURPASSE-MEURIS.



Fruit d'automne, gros, ventru, obtus, à queue courte, assez grêle, droite ou oblique, ordinairement insérée un peu au-dessous du sommet du fruit; peau jaune verdâtre, couverte de taches, ainsi que de marbrures fauves, lavée de rouge-brun du côté du soleil; chair fondante, fine, très-sucrée, mais souvent peu parfumée.

ARBRE fertile, à scions grêles, peu flexueux, de couleur brune à l'ombre, d'un brun violacé au soleil, parsemé de lenticelles allongées ou arrondies, à coussinets peu saillants; yeux petits, presque cachés sous la base du pétiole.

FEUILLES florales ovales, mucronées, glabres en dessus, légèrement pubescentes en dessous, ciliées; les adultes de deux formes: celles des rosettes ovales-arrondies ou suborbiculaires, faiblement acuminées, presque entières; celles des scions ovales ou ovales-elliptiques, acuminées, étalées ou légèrement redressées, bordées de dents aiguës et portées sur d'assez longs pétioles.

FLEURS grandes, quelquefois un peu rosées à l'extérieur, portées sur de très-courts pédicelles tomenteux; calycè à divisions étalées, aiguës, rousses en dessus; pétales ovales-orbiculaires, assez courtement ongiculés, ne laissant point d'intervalle entre eux.

P. SURPASSE-MEURIS.

FRUIT commençant à mûrir en août, gros, turbiné, ventru, obtus, quelquefois marqué dans sa longueur d'un très-léger sillon; à pédoncule assez grêle, inséré dans l'axe, ou ordinairement au-dessous du sommet du fruit, qui offre alors de ce côté une ou plusieurs petites bosses; *peau* jaune olivâtre, parsemée de points entremêlés de taches ou de marbrures de couleur fauve légèrement squammeuses, lavée de rouge-brun du côté du soleil; *œil* placé au milieu d'une légère dépression assez régulière, peu profonde, à divisions étalées ou redressées à l'extrémité, rarement caduques; *cœur* dessinant un ovale sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations; loges obliques; pepins bruns; lacune centrale atténuée vers l'œil.

CHAIR blanchâtre, fine, demi-fondante, très-juteuse; eau remarquablement sucrée, très-légèrement astringente, peu relevée.

J'ai adopté le nom sous lequel cette Poire a été figurée et bien décrite par les pomologistes belges.

« *P. Demeester*, V. M. Ce fruit, dit Van Mons, est d'un volume qui approche du très-gros, et sa forme et sa couleur le rapprochent de la Poire Figue, tandis que ses qualités l'attachent évidemment au Rousselet: il est pyriforme, ventru; sa peau est lisse, jaunâtre du côté de l'ombre, rouge du côté du soleil et tavelée de roux. Si on le cueille prématurément, il se ride; alors sa chair, qui devrait être fondante, devient beurrée, et elle n'y perd rien; les environs des loges sont un peu granuleux; son eau est très-abondante, parfumée comme celle du Rousselet, d'un goût fin et très-agréable. Cette Poire mûrit à la mi-septembre et dure de quinze à vingt jours. Van Mons lui a donné le nom de son jardinier. L'arbre, provenu de graine à Louvain, a fructifié pour la première fois en 1824. Ce bon fruit a l'inconvénient de mûrir à l'époque où mûrissent une quantité d'excellentes Poires; c'est à en obtenir de fondantes ou de beurrées tardives que doivent tendre les efforts des semeurs. » Poit., *Ann. Sc. Hort. Paris*, vol. XII, p. 175 [1833].

« *P. Surpasse-Meuris*. Ce fruit est gros, ou très-gros, arrondi en forme de

P. SURPASSE-MEURIS.

Doyenné, ou turbiné et bosselé. L'épiderme est rude, presque entièrement couvert de gris de rouille, passant au roux doré à l'époque de la maturité. Le pédoncule, long de 25 à 30 millimètres, assez gros, ligneux, est implanté dans un enfoncement peu profond et souvent déplacé par une petite gibbosité; parfois il se trouve à fleur du fruit. Le calyce, irrégulier, occupe une cavité assez profonde, très-large, très-évasée, dont l'orifice est ordinairement bosselé. La chair est blanc jaunâtre, demi-fine, fondante; son eau est très-abondante, sucrée, relevée d'un parfum délicieux. » Bivort, *Ann. Pomol. belge*, p. 55 [1857].



A. Roccox del.

M^{lle} E. Taillant sc.

P. SUZETTE DE BAVAY.

P. SUZETTE DE BAVAY.



Fruit d'hiver, moyen, arrondi, présentant ordinairement des protubérances autour de l'œil; à queue droite, grêle, légèrement enfoncée dans le fruit; à peau lisse, jaune, unicolore ou faiblement lavée de rouge au soleil, marquée de quelques petites taches fauves; à chair ferme ou demicassante, sucrée, peu parfumée.

ARBRE élancé-pyramidal, fertile; à scions moyens, droits, de couleur bronzée ou olive, parsemés de lenticelles arrondies, jaunâtres; cousinets peu saillants; yeux petits, coniques, rapprochés du scion.

FEUILLES florales ovales ou ovales-elliptiques, entières, mucronées, pubescentes en dessous; les adultes à peu près semblables: celles des rosettes portées sur de longs pétioles blanchâtres; celles des scions ovales ou ovales-elliptiques, à bords un peu relevés et denticulés.

FLEURS moyennes, blanches, portées sur de courts pédicelles tomenteux; calyce à divisions aiguës, étalées; pétales obovales-orbiculaires, étalés, laissant un peu d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir en février ou mars et se conservant jusqu'en avril, moyen, arrondi, déprimé ou turbiné-arrondi, à peu près semblable de forme aux Poires Orange d'hiver, de Vallée, etc.; à queue droite, plus ou moins enfoncée, entourée de quelques petites

P. SUZETTE DE BAVAY.

bosses, et insérée dans l'axe du fruit, cylindracée, grêle, vert bronzé, lisse; *peau* jaune verdâtre ou jaune de Naples, unicolore ou faiblement teintée de rouge du côté du soleil, lisse, parsemée de points bruns, marquée de quelques petites taches autour du pédoncule et de légères zones concentriques roussâtres au voisinage de l'œil; *œil* moyen, entouré de cinq protubérances plus ou moins saillantes, alternant avec chacune des divisions, qui sont persistantes ou caduques, conniventes, canaliculées, glabres ou un peu cotonneuses; *cœur* dessinant un ovale sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de petites granulations; loges moyennes; pepins brun jaunâtre; lacune centrale subéreuse, atténuée vers l'œil.

CHAIR blanche, d'apparence grossière, assez juteuse; eau sucrée, peu parfumée ou quelquefois d'une saveur particulière et légèrement anisée.

Cette variété, sans être de première qualité, se recommande par sa longue conservation, qui dépasse quelquefois celle de l'excellente P. Fortunée.

M. De Liron d'Airolle * a commis une erreur en calquant par inadvertance la P. *Besi d'Esperen* pour la P. *Suzette de Bavay*, qui se trouvent réunies sur la même planche de l'*Album pomologique* de M. Bivort.

« Fruit moyen, turbiné, bosselé, et se terminant vers le calyce par un fort renflement circulaire mamelonné, caractère qui le rend reconnaissable entre tous ses congénères. Epiderme lisse, vert clair, maculé et ponctué de gris rouillé, taché de même couleur autour du pédoncule et du calyce. A la maturité la peau jaunit et les taches passent au brun fauve. Le pédoncule, long de

P. SUZETTE DE BAVAY.

25 à 30 millimètres, est grêle, ligneux, brun verdâtre, placé dans une cavité profonde, étroite, rendue irrégulière par quelques bosses. Le calyce couronné, ouvert, se trouve placé au centre du mamelon; il est parfois enfoncé, et d'autres fois placé superficiellement. Le chair est d'un blanc verdâtre, fondante, d'une eau assez abondante, sucrée, et d'un parfum assez prononcé. La maturité de ce bon fruit a lieu de février en avril. » Bivort, *Alb. pomol.* vol. II, p. 141 [1849].



A. Riviere del.
G. Seigneyre, chromolith. Brus.

Mlle. F. Tardieu sc.

P. TARDIVE DE TOULOUSE.

P. TARDIVE DE TOULOUSE.



Fruit d'hiver, moyen ou gros, pyriforme, ventru ou arrondi, bosselé; à queue droite, renflée à son insertion sur le fruit, un peu charnue; à œil enfoncé; peau jaune à l'ombre, lavée de rouge orangé livide au soleil, parsemée de points entremêlés de quelques marbrures brunes; chair cassante ou demi-cassante, sucrée, peu parfumée.

ARBRE assez pyramidal, fertile; à scions de grosseur moyenne, flexueux, à entre-nœuds assez rapprochés, de couleur olivâtre à l'ombre, bruns au soleil, parsemés de lenticelles arrondies, glabres; coussinets peu saillants, sans arête décurrente; yeux coniques, assez gros, plus ou moins écartés du scion.

FEUILLES florales ovales-elliptiques, mucronées, entières, à bords relevés, pubescentes et blanches en-dessous, bordées de poils blancs, glabres en-dessus, à l'exception de la nervure médiane, qui est soyeuse; les adultes de deux formes : celles des rosettes ovales-obtuses, étalées; celles des scions ovales, ovales-elliptiques ou elliptiques-lancéolées, acuminées au sommet, à bords denticulés, étalées, d'un vert foncé, portées sur de longs pétioles blanchâtres, dépourvus de stipules.

FLEURS moyennes, blanches, portées sur des pédicelles assez grêles, tomenteux au sommet; calyce à divisions lancéolées, aiguës, éta-

P. TARDIVE DE TOULOUSE.

lées, recouvertes de poils roux en-dessus; pétales obovales ou elliptiques, onguiculés, laissant de petits intervalles entre eux.

FRUIT mûrissant en hiver, gros, pyriforme, ventru ou arrondi, plus ou moins bosselé; pédoncule gros, droit ou arqué, renflé à son insertion sur le fruit, dans lequel il s'enfonce un peu, brun ou olivâtre, lisse ou parsemé de lenticelles; *peau* épaisse, jaune de Naples vif, lisse sans être brillante, parsemée de gros points entremêlés de quelques marbrures et présentant parfois une petite tache brune autour du pédoncule, ainsi qu'une légère teinte orangée du côté du soleil; *œil* placé au milieu d'une dépression peu profonde, entourée de fines zones concentriques et de taches fauves squammeuses; à divisions conniventes, glabres, accompagnées de très-petites bosses; *cœur* très-large, dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations; loges très-grandes; pepins brun-acajou ou noirâtres, souvent avortés; lacune centrale très-large et communiquant avec les loges.

CHAIR blanchâtre, cassante ou demi-cassante, peu juteuse, sucrée, laissant du marc dans la bouche, très-rarement demi-fondante.

Ce beau fruit, à mon avis, doit être plutôt placé dans la catégorie des poires à cuire que parmi les fruits à couteau, où on a voulu le classer. Je lui ai conservé le nom sous lequel il a été signalé en 1835 (1) par M. Barthère, et plus tard mis en vente avec l'annonce suivante : « Cette excellente poire, véritable Duchesse d'hiver, obtenue de semis, recommandée par le Comité pomologique (de Toulouse) et couronnée d'une médaille d'argent, réunit à la grosseur et à la saveur le mérite de prolonger sa maturité jusqu'en mars. »

Malgré cette première annonce, les pépiniéristes de Toulouse ont tout autant varié sur l'origine de ce poirier que sur les qualités de

(1) Prem. sess. du Comité pomol., Soc. hort. du dép. de la Haute-Garonne, p. 17.

P. TARDIVE DE TOULOUSE.

son fruit; ainsi M. Léon Rey assure (1) qu'il est cultivé près d'un village nommé Cierps, près de Luchon, dans les Pyrénées, tandis que M. Barthère affirme (en 1862) qu'il l'a découvert en 1845 aux environs de Calmont, arrondissement de Villefranche (Haute-Garonne), et que l'arbre primitif, âgé de quinze à vingt ans, s'y trouve encore dans une haie (2).

Le Congrès pomologique lui-même n'a pas une opinion plus explicite, ainsi qu'on en peut juger par le procès-verbal de la session qu'il a tenue à Nantes le 26 septembre 1864, et dans lequel on lit : « La commission demande le maintien à l'étude de la *Poire tardive de Toulouse*. M. Jamin s'y oppose en disant qu'il n'a jamais pu avoir cette variété à sa parfaite maturité, qu'elle se tache toujours et que la chair en est coriace. M. Willermoz dit qu'elle est de bonne conservation et qu'il en a mangé en décembre. Un membre suppose que c'est un accident du poirier *Duchesse d'Angoulême*, et non une variété propre, ce que n'admet pas M. Audusson, qui a vu l'arbre chargé de fruits, » etc...

Les personnes qui voudraient donc encore prendre une connaissance plus complète, mais non plus claire, après tout ce qui précède, des articles relatifs à cette poire, pourront consulter la *Revue horticole*, 1861, p. 32; 1862, p. 42, et le *Journ. Soc. Hort. de la Haute-Garonne*, séance du 5 janvier 1862.

Voici la description que M. Carrière a donnée de cette poire, d'après les renseignements qui lui avaient été fournis par M. Laujoulet :

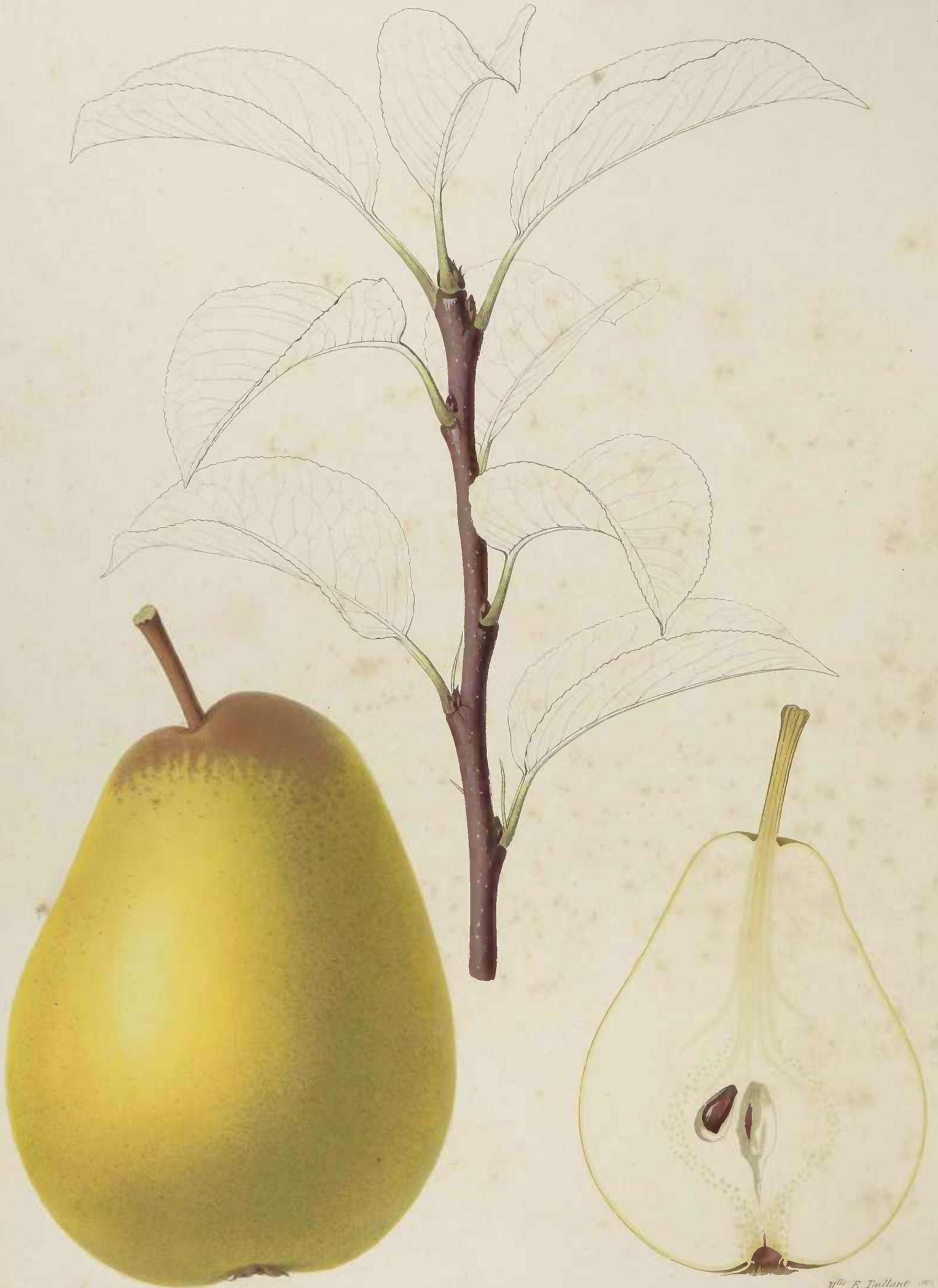
« La Duchesse d'Angoulême n'est certes point la meilleure poire d'automne; cependant la vigueur suffisante de l'arbre, sa fertilité soutenue, la grosseur et la bonne qualité du fruit font à cette variété la plus large part

(1) Lettre à M. Carrière, en date du 2 février 1862.

(2) *Journ. Soc. Hort.*, Paris, 1862, p. 762.

P. TARDIVE DE TOULOUSE.

dans les plantations et dans l'approvisionnement des marchés. Un pareil succès, que nulle poire d'hiver n'a encore obtenu, semble réservé à un fruit nouveau couronné par la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne, et baptisé par elle d'un nom qui, à lui seul, vaut une description, celui de *Duchesse d'hiver*. Le fruit, comme l'a constaté avec raison le Congrès pomologique, a, par le volume, la forme et la couleur, une grande analogie avec la *Duchesse d'Angoulême*. Cependant il est plus bossué, plus irrégulier, ordinairement déprimé d'un côté, où presque toujours on remarque, de la queue à l'œil, un petit sillon en forme de gouttière. Il est aussi plus longuement atténué vers le pédoncule; en un mot, il affecte davantage la forme d'une calebasse. Le pédoncule, un peu plus fort et plus court, offre un renflement prononcé. L'œil est moins renfoncé. La peau, d'un vert beaucoup plus clair, moins ponctuée, se colore de rouge au soleil et prend à la maturité une teinte jaune plus pâle. La chair est fondante, juteuse, sucrée, et plus ou moins parfumée selon la nature et l'exposition du sol. La maturité se prolonge de janvier en février et mars. » Carrière, *Revue hort.*, 1860, p. 29.



A. Rivereux del.

M^{lle} E. Tullant sculp.

P. THÉODORE VAN MONS.

P. THÉODORE VAN MONS.



Fruit d'automne, moyen ou gros, turbiné-pyriforme ou oblong et obtus; à queue droite ou oblique, assez courte; à peau très-lisse, jaune-verdâtre, parsemée de petits points et marquée d'une large tache fauve autour du pédoncule; à chair fine, très-fondante, sucrée-acidulée, un peu citronnée.

ARBRE pyramidal, vigoureux et assez fertile; à scions de grosseur moyenne, très-flexueux, glabres, bruns, parsemés de petites lenticelles arrondies; coussinets assez épais, sans arête décurrente; yeux petits, coniques, rapprochés du scion.

FEUILLES florales ovales ou obovales, acuminées, aiguës, glabres ou légèrement pubescentes; les adultes de deux formes: celles des rosettes ovales ou ovales-cordiformes, ou suborbiculaires, presque entières, étalées, portées sur de longs pétioles grêles et blanchâtres; celles des scions rapprochées, assez grandes, ovales, acuminées, presque entières ou à bords crénelés, redressés, à pétioles légèrement rosés, munis de stipules sétacées persistantes ou caduques.

FLEURS grandes, toutes blanches, étalées, portées sur de courts pédicelles pubescents; calyce à divisions lancéolées, aiguës, réfléchies, recouvertes de poils blonds en dessus; pétales arrondis, entiers ou échancrés, laissant peu d'intervalle entre eux.

P. THÉODORE VAN MONS.

FRUIT commençant à mûrir en octobre, oblong, ventru ou turbiné-pyriforme, moyen ou gros, quelquefois un peu comprimé; à queue assez courte, olivâtre ou brune, droite ou arquée, cylindrique, insérée dans l'axe du fruit au milieu d'une cavité plus ou moins régulière; *peau* très-lisse, jaune verdâtre ou jaune citron avant la maturité complète, finement pointillée, marquée d'une large tache fauve autour du pédoncule, dépourvue de coloration rouge du côté du soleil; *œil* assez grand, placé au milieu d'une dépression régulière peu profonde ou presque à fleur de fruit, à divisions linéaires, étalées, glabres, entières ou tronquées, et formant alors une sorte de cupule charnue de couleur verte; *cœur* blanc, dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de petites granulations ou se confondant avec la chair; loges grandes; pepins noirs; lacune centrale très-large, subéreuse.

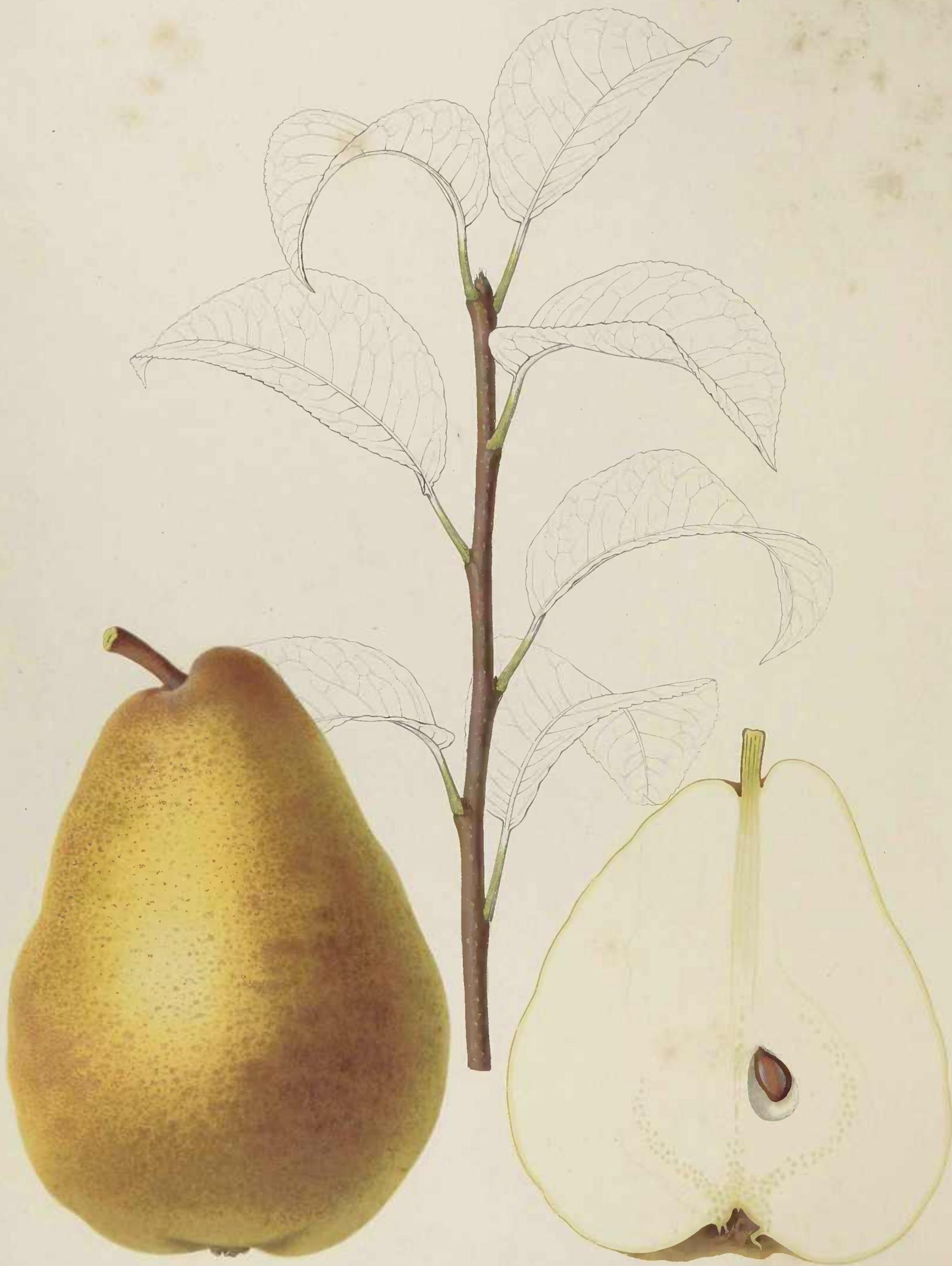
CHAIR blanche, fine, très-fondante, remplie d'une eau sucrée, acidulée, citronnée ou légèrement fenouillée. L'époque de maturité de cette bonne poire correspond exactement avec celle de la *P Conseiller de la Cour*.

« Les branches à fruits du P. *Théodore Van Mons* sont grêles, assez allongées, gris-brun. Les yeux à fruits sont gros, ovés, pointus, brun clair, lavé de marron ou de gris. Les jeunes rameaux sont gros, longs, droits, fortement coudés à chacun de leurs nœuds, qui sont très-rapprochés; vert-olive à l'ombre, brun rouge au soleil, un peu cotonneux à l'extrémité; les yeux sont gros, larges et apprimés à la base, pointus, brun foncé, ou complètement cendrés; les coussinets sont gros. Les feuilles sont grandes, cordiformes, allongées, pointues, quelquefois ovales, lancéolées, largement dentées ou entières, planes ou à bords légèrement relevés; la pointe un peu recourbée ou recoquillée. Fruit gros, ordinairement pyriforme, ventru, rétréci vers la queue et le calyce, quelquefois allongé et un peu aplati; sa hauteur moyenne est de 8 1/2 centimètres et son diamètre de 8; la peau, vert clair, est lisse, grasse, finement ponctuée et striée de brun; elle passe au jaune doré à sa maturité; les fruits exposés au plus grand soleil ne se colorent pas. La queue, grêle,

P. THÉODORE VAN MONS.

sèche, longue de 15 millimètres, est placée au milieu du fruit dans une petite cavité arrondie et quelquefois mamelonnée; le calyce, ouvert, étoilé, souvent irrégulier, est placé presque superficiellement. La chair blanc-jaunâtre est très-fine, fondante, beurrée; son eau est abondante, sucrée et bien parfumée; quelques concrétions pierreuses se trouvent cependant quelquefois autour du trognon. C'est un fruit de toute première qualité, dont l'époque de maturité n'est pas encore bien fixée, car à sa première apparition, en 1843, il s'est conservé jusqu'à la fin de novembre, tandis que cette année (1847) il était mûr fin d'octobre. Il provient du semis de M. Van Mons, et porte le nom d'un de ses fils, conseiller à la Cour d'appel de Bruxelles. » Bivort, *Alb. pomolog.*, vol. 1, p. 67 [1847].

« Le fruit est assez gros, turbiné-pyriforme; l'épiderme est lisse, onctueux, vert clair, un peu bleuâtre; il est finement ponctué et taché de roux-brun et passe au jaune d'or à l'époque de la maturité. Le pédoncule, long de 15 à 30 millim., est moyen, ligneux, vert à la base, brun-noir au sommet, un peu arqué et implanté dans une cavité arrondie et bosselée. Le calyce, couronné, ouvert, souvent irrégulier, est placé presque à fleur de fruit; ses divisions sont dressées, jaunâtres. La chair est blanche, très-fine, fondante, beurrée; son eau est abondante, sucrée et bien parfumée. Elle serait de toute première qualité si parfois quelques petites concrétions pierreuses autour du cœur n'en diminuaient pas un peu la valeur. C'est néanmoins un excellent fruit, dont la maturité a lieu dans la seconde quinzaine d'octobre et se prolonge jusque vers la fin de novembre. » A. Royer, *Ann. de Pomol. belge*, vol. 4, p. 29 [1856].



A. Bonzette del.

Melle E. Tailland sc.

P. THOMPSON.

P. THOMPSON ⁽¹⁾.



Fruit de fin d'été, gros, oblong ou turbiné-ventru, bosselé; à queue droite ou courbée, courte, insérée dans l'axe du fruit; à œil enfoncé, souvent entouré de bosselures; peau jaune-brun, parsemée de gros points ainsi que de marbrures fauves; chair très-fine, juteuse, parfumée. — Excellent.

ARBRE très-fertile; à scions droits, de grosseur moyenne, fauves, ferrugineux ou rougeâtres, irrégulièrement parsemés de lenticelles arrondies, pubescents et blanchâtres au sommet; coussinets légèrement saillants, sans arêtes décurrentes; yeux coniques, plus ou moins écartés du scion, bruns ou grisâtres.

FEUILLES florales ovales ou ovales-elliptiques, entières, mucronées, pubescentes en dessus, blanchâtres en dessous; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes ovales, presque entières, étalées, portées sur de longs pétioles; celles des scions lancéolées-elliptiques, arquées, à bords plus ou moins redressés, dentées ou entières, assez épaisses, luisantes en dessus, portées sur des pétioles assez courts et munis de stipules persistantes ou caduques, insérées un peu au-dessus de la base du pétiole.

(1) Robert Thompson, jardinier en chef du jardin de la Société horticultrale, situé à Chiswick, a publié plusieurs notices ou ouvrages de pomologie, entre autres: *A Catalogue of the Fruits cultivated in the Garden of the Horticultural Society*. La première édition a paru à Londres en 1826 et la deuxième en 1842.

P. THOMPSON.

FLEURS moyennes, blanches, portées sur d'assez courts pédicelles tomenteux; calyce à divisions étalées, aiguës, légèrement ferrugineuses en dessus; pétales suborbiculaires, mollement onguiculés, entiers, ne laissant pas d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir à la fin de septembre, très-bosselé, gros, oblong ou turbiné-ventru; pédoncule court, renflé à son origine, brun ou fauve-olivâtre, droit ou arqué, inséré dans une dépression assez profonde, irrégulière, entourée de bosses; *peau* épaisse, un peu rude, jaune indien ou jaune verdâtre, parsemée de gros points, de taches ou de marbrures plus ou moins nombreuses, marquée de fauve autour du pédoncule; *œil* placé au fond d'une dépression assez profonde, irrégulière et bosselée, entourée de zones concentriques de couleur ferrugineuse, à divisions dressées ou conniventes, glabres, assez étroites; *cœur* blanc, large, se confondant presque avec la chair, ou entouré de très-petites granulations; loges allongées ou arrondies, larges, comprimées; pepins noirâtres ou bruns; lacune centrale étroite, subéreuse.

CHAIR blanche, très-fine, fondante, remarquablement juteuse; eau sucrée, légèrement acidulée, parfumée, quelquefois un peu musquée. — Fruit de première qualité.

Si je partage complètement l'opinion de M. Lesèble au sujet de cette variété, qui est, dit-il, « la meilleure des Poires connues et qui devrait se trouver dans toutes les collections d'élite » (*Journal Soc. Hort. Paris*, 1861, p. 756), je ne puis admettre la manière de voir de M. Willermoz, qui donne la Poire Thompson comme synonyme de la *Poire Althorp Crassane* (1) décrite par M. Thompson lui-même (2 vol., 2^e série des Transactions de la Soc. d'Horticult. de Londres, p. 119). Au surplus, voici ce que m'écrivait, à la date du 7 septembre 1863,

(1) Willermoz, *Pomol. de la France*. Septième session du Congrès pomologique, page 26 [1863].

P. THOMPSON.

le célèbre horticulteur anglais : «... En ce qui concerne la poire Thompson, elle n'a pas été trouvée par moi ; c'est une des nombreuses variétés envoyées à la Société horticultrale par le D^r Van Mons, vers l'année 1820. Elle portait simplement un numéro, et ce numéro a été conservé à Chiswick, faute de nom ; malheureusement il s'est trouvé qu'une autre variété, toute différente, de la même collection Van Mons, portait le même numéro.

« A la fructification on reconnut qu'un bon nombre des variétés envoyées par Van Mons étaient de qualité très-inférieure ; mais celle dont il est question ici me parut grandement mériter les honneurs de la culture, et, comme elle n'avait pas de nom, j'en parlai au secrétaire de la Société, qui me proposa de la nommer *Poire de Thompson* (*Thompson's pear*). — J'accédai à la proposition, en faisant cependant remarquer que, si, dans le grand nombre de variétés encore inconnues qui composaient la collection de la Société horticultrale, cette même variété était retrouvée avec un nom original et mieux approprié, le nom de *Poire de Thompson* devrait lui céder la place. Je n'ai pas encore retrouvé ma poire Thompson parmi les nouvelles variétés belges ; mais, si je venais à la découvrir, un de ces jours, sous un nom quelconque, je ne manquerais pas de vous le faire savoir.

« Dans la 3^e édition du Catalogue descriptif des fruits de la Société horticultrale, que j'ai dressé en 1841, on lit, à propos de la Poire Thompson : « Elle a le goût de la Passe-Colmar, extrêmement relevé. » Dans une nouvelle édition je voudrais modifier ce passage de la manière suivante : « Elle a quelque chose du goût de la Passe-Colmar, mais elle tient bien davantage de celui du Doyenné. »

« Quoique je n'aie aucun droit à prétendre sur la création de la Poire à laquelle on a donné mon nom, et quoiqu'il y ait bien peu d'intérêt dans mon histoire, cependant, puisque vous le désirez, je vais vous donner en quelques mots ma biographie.

« Je suis né, en décembre 1798, dans l'Aberdeenshire (Écosse).

P. THOMPSON.

L'horticulture a été mon goût favori et je m'y suis adonné dans le nord et dans le sud de l'Écosse. Arrivé au jardin de la Société horticultrice, à Chiswick, en novembre 1824, j'ai été nommé surintendant du département des fruits au printemps de 1826. La collection des pommes consistait alors en 1,200 variétés, celle des poires en 622 variétés ; les autres espèces de fruits étaient en proportion ; mais, comme on le pense bien, il y avait là un grand nombre de synonymes. Quoique déjà nombreuse, la collection fut encore augmentée par de nouvelles introductions. Tout cela était en grande confusion, comme vous l'imaginez bien ; mais, à force de chercher dans les auteurs, tous les ans le chaos s'est un peu éclairci. Je trouvais d'abord cette besogne extrêmement difficile, mais j'ai cependant persévéré... J'ai publié, il y a quelques années, un livre intitulé : *The Gardener's Assistant*, qui est une sorte d'encyclopédie comprenant le jardinage d'utilité et d'agrément (1).

(1) *The Gardener's Assistant, practical and scientific; a guide to the formation and management of the kitchen, fruit and flower garden, etc.* London, Blackie and son, Pater noster Row. Un volume de 766 pages grand in-8°, avec figures coloriées et vignettes intercalées dans le texte.



L. Bureau del.

Mlle E. Tullant sc.

P. THOÛN.

P. THOUIN*.



Fruit d'hiver, moyen, turbiné ou turbiné arrondi; à peau de couleur jaune-olivâtre, tachée de fauve, plus ou moins rugueuse; à queue assez grêle, arquée, placée au milieu d'une petite dépression régulière; chair ferme, agréablement parfumée.

ARBRE assez productif; scions un peu grêles, légèrement flexueux, de couleur bronzée ou bruns; yeux petits, coniques, aigus, plus ou moins appliqués sur le scion.

FEUILLES florales ovales ou elliptiques, acuminées, entières et ciliées, glabres sur les deux faces; les adultes à peu près de même forme; celles des rosettes ovales ou lancéolées, acuminées, arrondies ou légèrement atténuées à la base; celles des scions ovales-elliptiques, plus sensiblement oblongues au sommet du rameau.

FLEURS assez grandes, blanches, à pédoncules grêles, presque glabres; calyce à divisions lancéolées, très-aiguës, couvertes de poils blonds en dessus; pétales elliptiques ou ovales-elliptiques, longuement et mollement onguiculés, laissant de grands intervalles entre eux.

FRUIT mûrissant à la fin d'octobre, moyen, à pédoncule grêle, arqué, placé au milieu d'une dépression régulière, vert olive, parsemé de petites verrues; *peau* jaune-olivâtre, couverte de marbrures fauves du côté de l'ombre, plus brunes ou roussâtres du côté opposé,

André Thouin, membre de l'Institut, professeur de culture au Muséum, né en 1747, et mort dans cet établissement le 27 octobre 1824.

P THOUÏN.

et sur lesquelles l'épiderme se détache sous forme de très-petites pellicules micacées; *œil* à fleur du fruit ou faiblement enfoncé, entouré de très-petites gerçures concentriques, à divisions canaliculées, glabres, et rapprochées de manière à fermer l'orifice calycinal; *cœur* dessinant sur la coupe du fruit une sorte de losange, bordé de granulations; lacune centrale très-étroite; loges moyennes; pepins de couleur acajou ou noirâtres à la maturité.

CHAIR ferme, assez fine, mais non beurrée, blanche; eau très-abondante, sucrée, acidulée, d'un parfum qui rappelle l'odeur du fenouil ou de la citronnelle.

Cet excellent fruit ne diffère, selon moi, de la P. Fortunée que par l'époque de sa maturité. MM. Jamin et Durand la réunissent avec raison au Nélis d'hiver, à la Bonne-Malinoise, etc., etc. Jam. et Dur., *Catal. raisonné*, p. 25 [1855].

Le congrès pomologique tenu à Lyon en 1856 classe notre fruit au nombre des meilleures variétés qui mûrissent en novembre ou décembre, et regarde l'arbre comme très-propre à former des hautes tiges.

Beurré Thoüin, de Wulf, *Traité abrégé cult. arbr. fruit.*, p. 162 [1819].

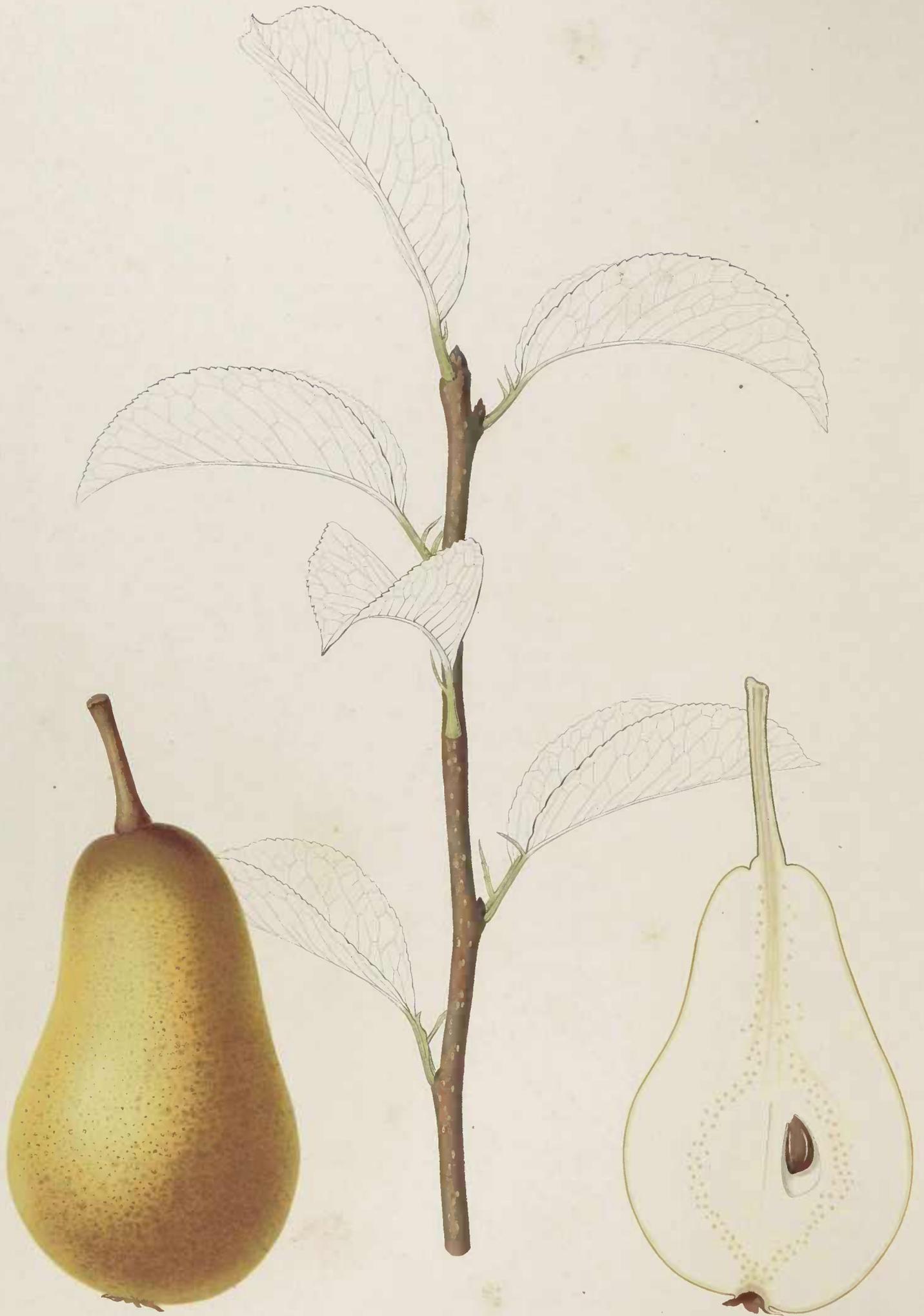
Beurré Thoüin, van Mons, *Cat.*, p. 23 [1823].

Nélis d'hiver, van Mons, *Cat.*, p. 41 [1823].

« Cette nouvelle variété a été envoyée par Knight à M. John Lowell * en 1823, et donnée comme une excellente Poire d'hiver, d'une grosseur plutôt au-dessus qu'au-dessous de la moyenne, obovale, obtuse du côté du pédoncule, qui a environ un pouce de long; la peau est jaunâtre, ordinairement recouverte de taches d'un brun-roux; la chair est jaunâtre, fondante, juteuse, très-parfumée. » W. Kenrick, *New. amer. Orchard.*, p. 159 [1833].

« La Bergamote Thoüin est un fruit petit ou moyen, oviforme, irrégulier, à peau verte d'un côté, rousse de l'autre, rugueuse, parsemée de petites taches brunes et grises. Cette Poire paraît être d'une grande conservation. » Willerm., *Poir.*, p. 168 [1848].

Président de la Société d'Horticulture du Massachusetts.



A. Binocaux del.

P. DU TILLOY.

Mlle E. Taillat sc.

P. DU TILLOY.



Fruit d'automne, petit ou moyen, oblong, obtus aux deux extrémités, à peau jaune olivâtre et plus ou moins recouverte de taches ferrugineuses; à queue droite, assez épaisse, insérée dans l'axe du fruit, à chair fondante, parfumée, sucrée-acidulée.

ARBRE pyramidal, très-fertile, à scions droits, de couleur olivâtre à l'ombre, violâtres au soleil; coussinets peu saillants; yeux petits, rapprochés du scion.

FEUILLES florales ovales, arrondies à la base, mucronées au sommet, entières, pubescentes en dessous, portées sur d'assez longs pétioles; les adultes de deux formes: celles des rosettes ovales ou elliptiques-lancéolées et acuminées aux bouts; celles des scions ovales elliptiques, arquées, à bords très-relevés, finement dentées, et souvent tristiques, la quatrième feuille se plaçant au-dessus de la première.

FLEURS grandes, à pédicelles assez longs et tomenteux; calyce à divisions étalées, lancéolées, aiguës, recouvertes de poils blonds en dessus; pétales obovales-orbiculaires ou suborbiculaires, blancs ou légèrement rosés à l'extérieur, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir à la fin d'octobre, petit ou moyen, oblong, un peu étranglé vers le milieu, et ressemblant assez par sa forme à une très-petite Poire de *Van Mons Léon-Leclerc*, ou de *Pater-*

P. DU TILLOY.

noster ; à queue fauve, droite, grosse, épaissie et insérée dans l'axe du fruit; *peau* à fond olivâtre, parsemée de points et plus ou moins recouverte de taches ou de marbrures ferrugineuses, lisses ou squameuses, quelquefois lavée de roux du côté du soleil, marquée d'une large tache autour du pédoncule; *œil* placé à fleur de fruit, assez grand, à divisions entières ou tronquées, glabres et brunes en dessus; *cœur* dessinant un losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations; lacune étroite; loges assez grandes; pepins bruns.

CHAIR blanche, assez fine, fondante; eau abondante, sucrée, acidulée, parfumée, non musquée. Très-bon fruit.

« Saint-Germain du Tilloy. » *Cat. Muséum*, 1824, n° 772.

Je rapporte à cette variété la Poire décrite par M. Bivort sous le nom de *Belle Julie*, et qui m'a été envoyée cet automne par M. A. Royer, président de la commission de Pomologie belge.

« Arbre pyramidal, à rameaux assez gros, gris-brun au-dessous, brun violacé en dessus, parsemés de nombreuses lenticelles; feuilles grandes, ovalcs, terminées en pointe allongée, à dentelures larges, ordinairement planes, parfois à bords légèrement relevés. Le fruit est petit, oviforme, obtus aux deux bouts; la peau est olive foncée, tachée de roux autour du calyce, parfois légèrement colorée du côté du soleil et pointillée de blanc-verdâtre. Le pédoncule est gros, ligneux, arqué, luisant, placé dans une cavité très-petite. Le calyce est étoilé, ouvert, à fleur, quelquefois déplacé par une bosse; les divisions sont roides. La chair est blanche, fine, fondante, beurrée; eau suffisante, sucrée, délicieusement parfumée. C'est un fruit exquis, qui n'a contre lui que son petit volume, défaut qui est bien compensé par la fertilité de l'arbre. Il mûrit vers la fin d'octobre et se prolonge jusqu'à la mi-novembre. » Bivort, *Album pomol.*, II, p. 29 [1849].



A. Riocreux del.

M^{lle} E. Taillant sc.

P. DE TONGRES.

P. DE TONGRES.



Fruit d'automne, moyen ou gros, turbiné ou oblong, ordinairement bosselé; à queue droite ou oblique, renflée à son insertion; à peau de couleur ferrugineuse ou brune-orangée; à chair très-fondante, sucrée-acidulée.

ARBRE de vigueur moyenne, à scions droits, allongés, un peu grêles, bruns ou légèrement violacés au soleil, parsemés de nombreuses lenticelles arrondies, glabres; coussinets peu saillants; yeux gros ou moyens, coniques, brun-noirâtre, appliqués contre le scion.

FEUILLES florales ovales, acuminées, à bords un peu relevés et dentés, glabres en dessus, pubescentes en dessous; les adultes de même forme, ovales ou elliptiques, acuminées au sommet, atténuées ou arrondies à la base, presque entières ou crénelées, portées sur des pétioles de couleur rose carminé, munis de stipules.

FLEURS petites, portées sur de courts pédicelles tomenteux; calyce à divisions linéaires, aiguës, étalées; pétales elliptiques, mollement onguiculés, laissant un peu d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant vers la fin d'octobre, turbiné ou oblong, moyen ou gros, ordinairement irrégulier, bosselé; à pédoncule droit ou oblique, cylindraccé ou renflé à son insertion sur le fruit, brun, lisse ou un peu verruqueux; *peau* de couleur luride ou cannelle à l'ombre, d'un rouge-brun orangé, plus ou moins fouetté de carmin,

P. DE TONGRES.

au soleil, parsemée de gros points gercés, souvent accompagnés d'une sorte de réseau grisâtre formé de linéaments portant ordinairement une tache fauve autour du pédoncule et dans le voisinage de l'œil; *œil* placé au milieu d'une dépression régulière, entourée de zones concentriques, à divisions courtes ou tronquées, glabres; *cœur* dessinant un losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de petites granulations; loges moyennes; pepins brun-roussâtre; lacune centrale large et subéreuse.

CHAIR très-blanche, à peine granuleuse, très-fondante, remarquablement juteuse; eau sucrée-acidulée, un peu astringente, parfumée, non musquée. — Excellent fruit.

Ce beau fruit doit être pris à point pour présenter toutes ses qualités; gardé au fruitier, il s'y colore, ainsi que les *P. Williams* et *Clairgeau*, et y acquiert tout son parfum.

Les pomologistes belges ne sont point d'accord sur le nom que doit porter cette intéressante variété. Quant à moi, je n'ai pas hésité à adopter celui sous lequel elle a été pour la première fois figurée et très-bien décrite par M. Bivort dans son *Album pomologique*, ainsi que dans les *Annales de Pomologie belge*. Il est évident qu'une description accompagnée d'une figure doit l'emporter sur une tradition orale, toujours très-contestable quand il s'agit du choix et de l'adoption d'un nom. Voici, au surplus, la lettre que m'écrivait, à la date du 10 août 1864, l'un des chefs de culture de M. Van Houtte, M. Ed. Pynaert :

« La poire Durondeau, et non pas Durandean, est très-communément cultivée sous ce nom et sous celui de Beurré-Durandean dans nos provinces wallonnes. Je ne comprends donc pas ce qui a pu déterminer M. Bivort, et après lui le Congrès pomologique de Namur, à adopter de préférence le nom de *Poire de Tongres*, d'autant plus que cette dernière dénomination implique une erreur. En effet notre variété n'est nullement originaire de

P. DE TONGRES.

la ville de Tongres, l'antique capitale des Aduatiques, comme on serait disposé à le croire, mais elle a pris naissance à Tongre-Notre-Dame, petite commune aux environs d'Ath, et qu'il ne faut pas confondre avec Tongre-Saint-Martin, qui n'en est pas de son côté fort éloignée. Je pense donc qu'il serait plus juste de restituer à cette variété le nom de son obtenteur, M. Durondeau, qu'elle porte à Tournay, à Ath, etc. Il y a dans l'ancienne propriété de M. Durondeau, qui est devenue celle de M. Monfort, un exemplaire du poirier qui nous occupe, et que quelques personnes disent être le pied-mère. Sa tige, haute de 2 mètres environ, a environ la grosseur de la jambe ; mais je me suis assuré qu'elle avait été greffée. »

M. Pynaert a reproduit ce que je viens de citer dans le petit opusculé flamand qu'il a publié sous le titre de *Fruitboomkweek en Fruitkund*, p. 17 [1864].

« *Poire de Tongres*. Arbre d'une vigueur moyenne, à cultiver sur franc plutôt que sur Cognassier, d'un port pyramidal ; à rameaux courts, gris, à supports renflés, ridés à la base, brun foncé ou fauves ; scions grêles, assez longs, droits, souvent renflés au sommet et présentant une sorte d'arête qui s'étend d'une insertion de feuille à l'autre ; épiderme luisant, olivâtre à l'ombre, bronzé au soleil, parsemé de petites lenticelles grises, arrondies ou linéaires ; yeux coniques, pointus, saillants, brun fauve et parfois rouge à la base. Les feuilles sont ovales-allongées, aiguës, à bords redressés, profondément dentés, à pétioles munis de stipules linéaires. Le fruit est très-gros, conique, pyramidal, haut de 12 centimètres, bosselé sur toute sa surface, à peau d'un jaune foncé, plus ou moins lavée de roux et colorée en rouge au soleil à l'époque de la maturité. Le pédoncule, grêle relativement à la grosseur du fruit, est ordinairement rejeté de côté et accompagné d'une forte gibbosité ; le calyce est placé dans une cavité peu profonde et évasée. La chair est blanche, fine, fondante, remplie d'une eau très-abondante, sucrée, vineuse et d'un parfum des plus agréables. — La maturité de cet excellent fruit a lieu ordinairement vers la mi-octobre. Son origine nous est inconnue, mais son nom nous autorise à croire qu'elle a été trouvée dans la ville de Tongres. Je ne lui connais jusqu'à ce jour aucun synonyme. » Bivort, *Alb. pomolog.*, vol. 3, p. 37 [1850].

« Cette variété provient, à ce qu'il paraît, des semis de M. Durondeau (*sic*)

P. DE TONGRES.

jardinier à Tongres (Hainaut). Dans plusieurs parties de la Belgique, et notamment à Namur, elle est connue sous le nom de son inventeur. L'époque de sa première apparition n'est pas connue, mais elle ne peut être bien ancienne. Elle ne figure point au catalogue manuscrit, écrit en entier de la main de M. Duquesnes, qui mentionne tous les bons fruits gagnés dans le Hainaut depuis 1758 jusqu'en 1814, avec le nom de leurs auteurs en regard et la date fixe de leur introduction. Nous ne trouvons pas non plus cette poire dans le catalogue publié en 1823 par Van Mons, ce qui fait supposer qu'elle est postérieure à cette époque. — L'arbre, d'ailleurs très-fertile, n'étant que d'une vigueur moyenne, n'a pas besoin, pour être contenu, d'être greffé sur cognassier, sur lequel il se comporte du reste fort bien lorsque le sol lui convient; son port est pyramidal. Le fruit mûrit ordinairement vers la mi-octobre et se conserve très-bien au fruitier jusqu'à la mi-novembre. » Alex. Bivort, *Ann. Pomol. belge*, vol. 3, p. 15 [1855].

« *Poire de Tongres*. Arbre fertile et gracieux, de forme pyramidale, scions gros ou moyens, droits ou flexueux, munis d'arêtes au-dessous du coussinet, près duquel on remarque une tache grise assez prononcée, lisses, brillants, olivâtres à l'ombre, roux, rouge-brun violacé au soleil, parsemés de lentilles arrondies ou oblongues. Feuilles ovales-lancéolées, aiguës, à serrature régulière, peu fine, pointues, à bords relevés en gouttière, quelques-unes arquées. Fruit le plus souvent disposé par paires, odorant, bosselé, à tête tronquée, affectant la forme de Colmar ou celle de calebasse, haut de 10 à 11 centimètres sur 7 à 8 de diamètre. Œil moyen, irrégulier, fermé ou demi-fermé, placé dans une petite cavité peu profonde, évasée, régulière, à peau lisse, épaisse, de jaune d'ocre relevé, du côté du soleil, de taches rouge-vermillon ou carminées à la maturité, parsemée de taches grises et marquée de brun autour du pédoncule et de l'œil. Chair blanche, fine, fondante, ou demi-fine et demi-fondante, suivant la nature du sol; eau très-abondante, sucrée, vineuse, relevée d'un acide très-agréable. Maturité d'octobre à novembre. » Willermoz, *Pomol. de la France*, vol. 1, n° 45 [1864].



A. Rivoreux del.

P. TONNEAU.

Melle E. Taillant sc.

P. TONNEAU.



Fruit de fin d'automne, gros ou très-gros, à surface bosselée, déprimé aux deux extrémités; à peau jaune et rouge du côté du soleil, parsemée de quelques taches fauves; à queue dressée ou oblique, placée au milieu d'un enfoncement; à œil également placé au centre d'une dépression entourée de côtes plus ou moins saillantes; à chair très-blanche, assez sèche, sucrée, peu parfumée.

ARBRE peu productif, à scions droits, de grosseur moyenne, de couleur fauve-olivacée, à coussinets peu saillants; yeux ovoïdes, plus ou moins appliqués contre le scion, bruns ou de couleur acajou.

FEUILLES florales ovales ou légèrement cordiformes, aiguës, pubescentes et blanchâtres sur les deux faces, presque entières; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes ovales-cordiformes, entières, acuminées, un peu cotonneuses en dessous, portées sur de longs pétioles, légèrement pubescentes; celles des scions à bords redressés, presque entiers.

FLEURS moyennes, toutes blanches, étalées, à pédicelles moyens, un peu tomenteux; calyce à divisions linéaires, très-aiguës, réfléchies, pubescentes et blondes en dessus; pétales obovales-elliptiques, presque planes, onguiculés, étalés, laissant un peu d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir à la fin de novembre, gros ou très-gros, ventru ordinairement, un peu rétréci et déprimé aux deux extrémités, légèrement bosselé comme un citron à la surface; à queue droite ou oblique, moyenne, enfoncée dans le fruit et accompagnée

P. TONNEAU.

de petites protubérances; *peau* jaune vif et fortement colorée en rouge du côté du soleil, parsemée de petits points bruns et de quelques taches fauves dans le voisinage de l'œil; *œil* à divisions grandes, aiguës, dressées, canaliculées, placé au fond d'une dépression entourée de côtes ou de protubérances assez saillantes et ordinairement marquées de taches fauves; *cœur* dessinant une sorte d'ovale sur la portion moyenne du fruit, entouré d'assez grosses granulations; loges moyennes; pepins de couleur brune; lacune centrale nulle ou très-étroite.

CHAIR très-blanche, assez sèche, d'apparence moirée, laissant du marc dans la bouche, d'une saveur légèrement sucrée-acidulée qui rappelle celle de quelques Pommes douces.

Ce très-beau fruit ne peut servir que d'ornement de dessert; il blettit très-rapidement au centre en conservant encore un certain éclat. Il est essentiel de ne pas le confondre, comme on le fait souvent, avec les *P. Amour* et *Trésor*, qui en sont distinctes par la forme, le coloris et l'époque de maturité. Il est signalé pour la première fois et porté au nombre des Poires nouvelles sur le Catalogue des RR. PP. Chartreux pour 1752; la première édition de ce Catalogue, publiée en quatre pages in-4°, Paris, L. Coignard, 1728, ne mentionne pas, en effet, de *P. Tonneau* parmi les soixante variétés qui s'y trouvent inscrites.

« La Poire de Tonneau est aussi grosse par la queue que par la tête; elle vient grosse, et est excellente en compote; février et mars. » *Cat. Pép. Chartr.*, p. 43 [1752].

« Son fruit est très-gros, d'une forme un peu approchant de celle d'un tonneau, son diamètre étant par le milieu de trois pouces deux lignes, par l'extrémité du côté de l'œil de vingt-trois, et par l'extrémité du côté de la queue de dix-huit lignes. L'œil est placé dans une cavité très-profonde, bordée de petits plis ou sillons. La queue, longue d'un pouce, est implantée aussi dans une cavité très-profonde, et bordée de petits plis. Ce fruit est beau, et son dia-

P. TONNEAU.

mètre bien rond dans toute sa longueur. La peau est verte du côté de l'ombre, jaunit lorsque le fruit mûrit. Le côté du soleil est d'un beau rouge vif. La chair est très-blanche, un peu pierreuse autour des pépins, qui sont noirs, longs et plats. Ce beau fruit mûrit en février et mars : après avoir orné les desserts, il est excellent cuit et en compote. » Duhamel, *Arbr. fruit.*, p. 237 [1768].

« Les feuilles de ce Poirier sont grandes, et ses fleurs belles et bien ouvertes. Son fruit est très-gros, renflé par le milieu, diminuant presque également de grosseur par les deux bouts, qui sont obtus, jaune et d'un beau rouge vif. Cette belle Poire est bonne à cuire en février et mars. Le Berryais, *Trait. des Jard.*, p. 340 [1789].

« Fruit gros, obtus ou comme tronqué aux deux bouts, renflé vers le milieu et ayant un peu la forme d'un tonneau. Son pédoncule est court, implanté dans une cavité profonde, souvent étroite, et relevé de bosses. L'œil, ordinairement petit, est placé dans une cavité évasée, assez profonde, régulière ou relevée de quelques bosses. L'épiderme lisse, vert jaunâtre, rouge d'un côté, finement pointillé de gris. Chair grossière, cassante, parfois dure ou coriace, un peu pierreuse autour des pépins. Eau peu abondante, quelquefois un peu acide. Ce beau fruit n'est mangeable que lorsqu'il est cuit. Il blettit au centre souvent dès le mois de novembre et lorsqu'à l'extérieur rien ne peut encore faire soupçonner qu'il se détériore. Quoique Duhamel ait dit que cette Poire se conservait jusqu'en février et mars, je n'ai jamais pu en conserver après la fin de novembre. » Prévost, *Pomol. Seine-Infér.*, p. 73 [1839].

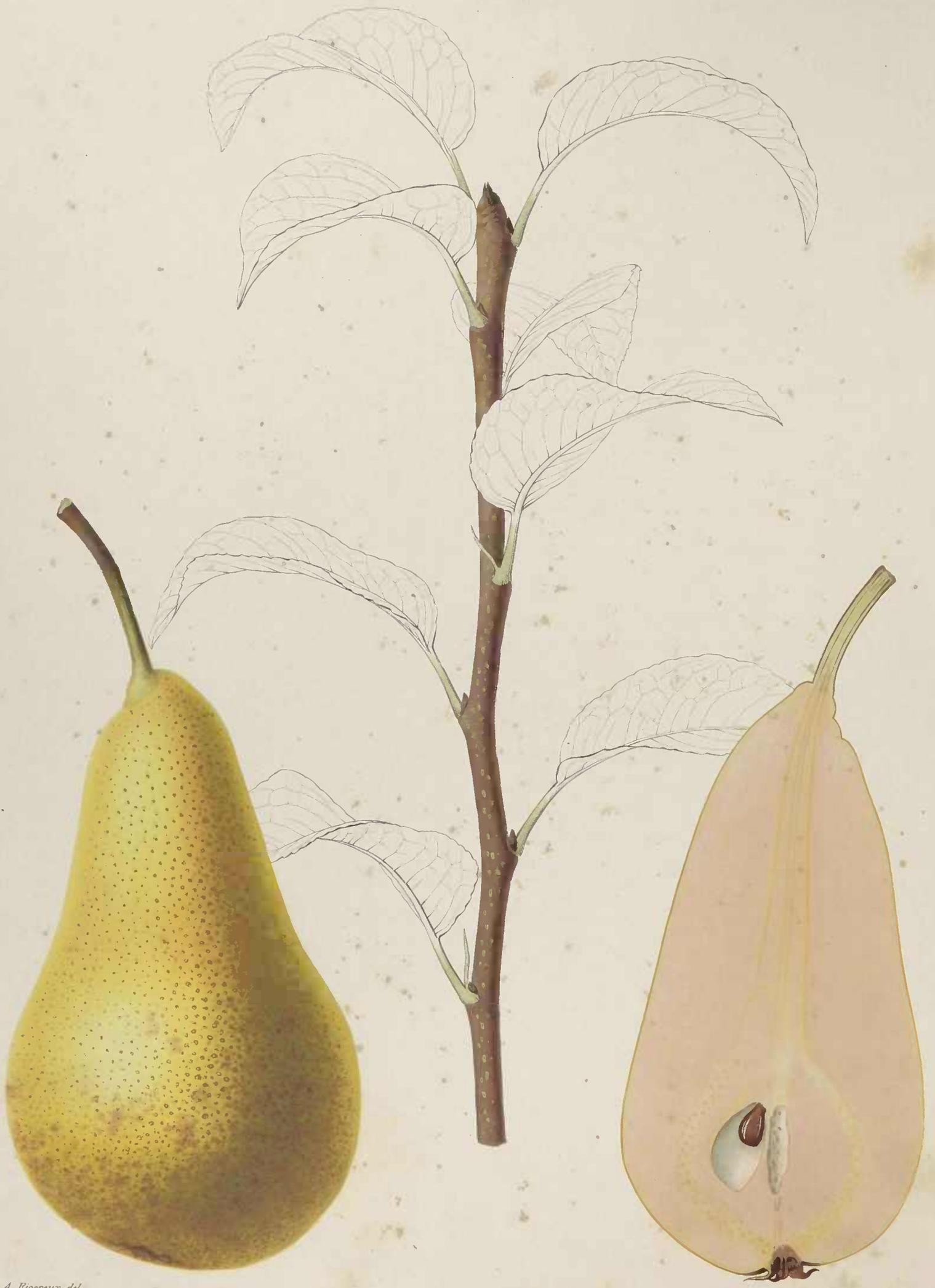
« Fruit très-gros, pyramidal, obtus, tronqué aux deux bouts, renflé vers le milieu comme un tonneau. Peau jaune doré, brillante, relevée de points verts, tachée de roux, fortement lavée de rouge vif du côté du soleil. Pédoncule long d'un centimètre et demi, courbé, brun fauve, implanté dans une cavité assez profonde, couronnée de sept à huit petits mamelons. Chair blanche, grossière, pierreuse; eau légèrement âpre. Calyce peu enfoncé dans une cavité évasée et régulière; divisions caduques ou très-irrégulières. Ce beau fruit, qu'on ne cultive que pour l'ornement des desserts, se gâte au centre souvent en novembre; il se mange cuit, mais il est très-médioere. » Willerm., *Poir.*, p. 218 [1848].

« M. Godefroy a présenté à la Société d'Horticulture plusieurs Paires de Tonneau, en faisant remarquer que presque tous les auteurs disent que cette Poire mûrit en février et mars, tandis qu'elle mûrit en octobre et novembre. Si cette erreur se perpétue dans plusieurs livres, elle n'est cependant pas partagée par tout le monde. Nous avons toujours vu ce fruit mûrir en novembre

P. TONNEAU.

et décembre, quoique Duhamel et d'autres auteurs disent qu'il se conserve jusqu'en février et mars. Il y a vingt ans que ce passage est imprimé, et telle est l'indifférence apportée à la recherche de la vérité qu'on aime mieux répéter de confiance ce qu'a dit Duhamel que de faire de nouvelles vérifications. Il ne faut cependant pas fixer rigoureusement l'époque de la maturité de chaque espèce de fruit, les années plus ou moins favorables la retardant ou l'avancant de plusieurs semaines. » Poit., *Ann. Soc. hort. Par.*, vol. VII, p. 219 [1830].

Nous avons fait voir que cette époque de maturité avait été indiquée d'abord par les Chartreux.



A. Rivereux del.

P. TOUGARD.

Melle E. Taillan sc.

P. TOUGARD*.



Fruit d'automne, moyen, allongé, oblong ou pyriforme ; à peau verdâtre, plus ou moins couverte de gros points et de taches fauves rudes et squammeuses ; à queue arquée, coudée, plissée et charnue à son insertion sur le fruit ; à chair plus ou moins rosée ou saumonée, fine, fondante, sucrée-acidulée.

ARBRE de forme pyramidale, fertile ; à scions gros et courts, de couleur fauve, brunâtre ou cendrée, parsemés de lenticelles assez grandes, arrondies, jaunâtres ; coussinets peu saillants ; yeux gros ou moyens, coniques, aigus, noirâtres, un peu écartés du scion.

FEUILLES florales petites, ovales-lancéolées, aiguës, entières, à bords ciliés, presque glabres sur les deux faces ; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes entières, portées sur de longs pétioles ; celles des scions ovales ou ovales-elliptiques, acuminées, dentées, légèrement arquées, épaisses, d'un vert très-foncé, portées sur d'assez courts pétioles.

FLEURS moyennes, portées sur des pédicelles pubescents, assez

M. Louis Leclerc, membre de la Société botanique de France, a bien voulu recueillir et me transmettre les renseignements biographiques suivants :

" Tougard (Jérôme-François), fondateur et président de la Société d'Horticulture du département de la Seine-Inférieure, naquit au Havre le 30 septembre 1781 et mourut à Rouen le 1^{er} mars 1860.

P. TOUGARD.

courts ; calyce à divisions étalées, aiguës, à pétales obovales-elliptiques, à peine onguiculés, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir en octobre, pyriforme, allongé, oblong ou en Calebasse, en général un peu bosselé, à queue arquée, cylindracée, assez longue, charnue, plissée et coudée à son insertion sur le fruit ; *peau* jaune-verdâtre, terne, plus ou moins recouverte de taches ou de marbrures fauves, squammeuses, rudes, entremêlées de gros points de même couleur, rarement teintée de roux du côté du soleil ; *œil* à fleur de fruit ou placé au centre d'une faible dépression, à divisions épaisses, ou le plus ordinairement tronquées, glabres ; *cœur* placé très-près de l'œil, arrondi, entouré de petites granulations ; loges grandes, à parois très-minces ; pépins noirs ou brun acajou, assez petits ; lacune centrale subéreuse.

CHAIR de couleur rosée ou saumonée au centre, très-rarement blanchâtre, teintée de vert à la circonférence, fine, fondante, remarquablement juteuse ; eau sucrée-acidulée, très-agréable quoique peu parfumée.

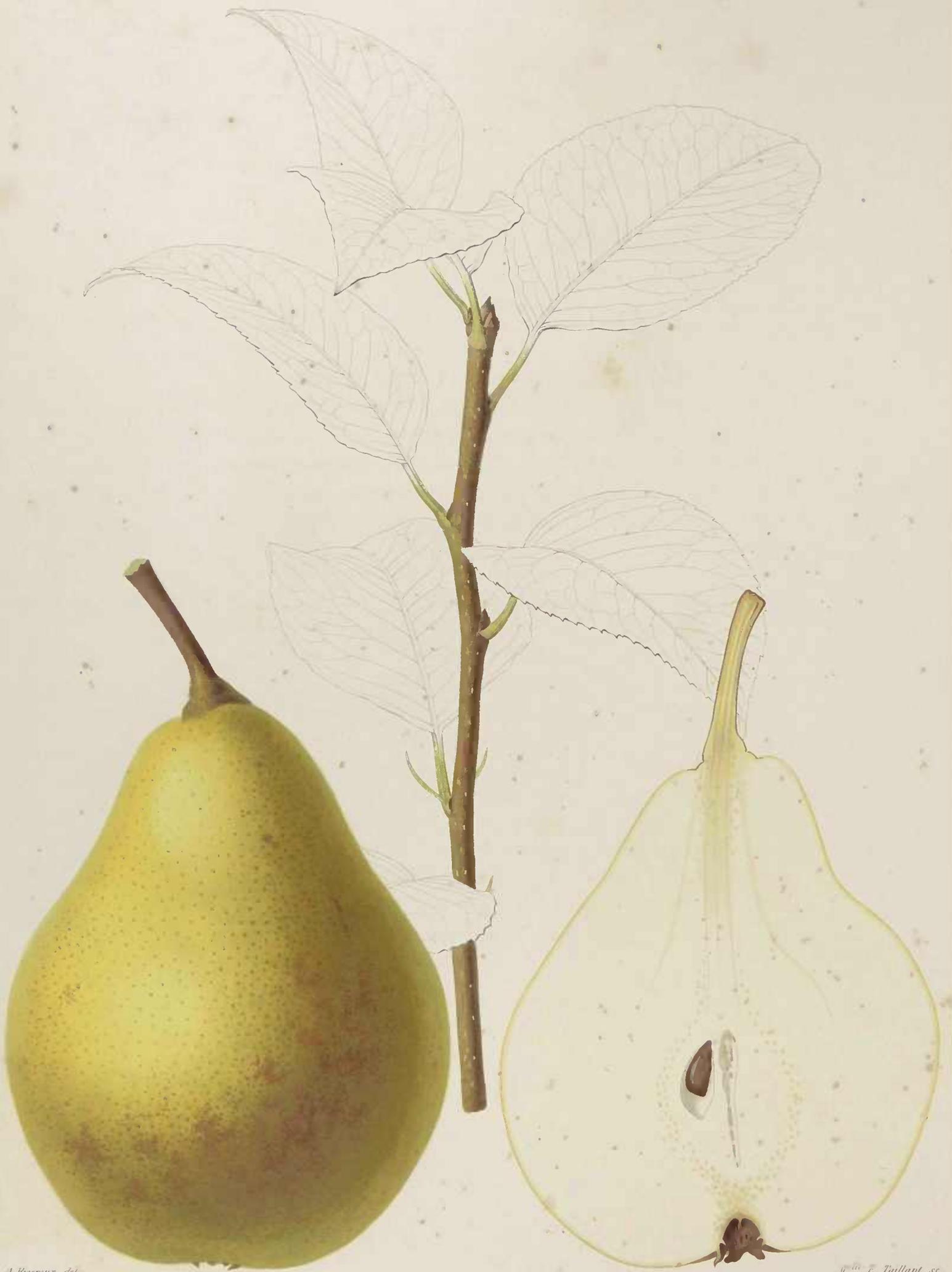
Cette singulière variété mérite d'être cultivée, soit à cause de la couleur, soit à cause de la finesse de sa chair. On rencontre quelquefois sur le même arbre des fruits à chair de couleur franchement saumonée et d'autres de couleur blanchâtre. Ils ont le défaut de passer très-vite.

« Le fruit, moyen, souvent très-gros, ordinairement allongé en forme de calbasse, est quelquefois pyriforme, allongé-ventru et arqué. La plus grande hauteur à laquelle il soit parvenu est 12 centimètres, et son plus fort diamètre 7 à 8 centimètres ; il est plus ou moins irrégulièrement bosselé et affecte des formes très-différentes les unes des autres, qui toutes cependant se rapprochent beaucoup de celle de la calbasse. La peau, rude, vert clair,

P. TOUGARD.

est tellement recouverte de rouille qu'elle est fort peu apparente. Cette rouille est elle-même largement maculée de gris et de brun. La maturité des fruits ne s'annonce pas par le changement de coloris, qui est peu sensible, mais bien par le ramollissement et le plissement de la peau autour du pédoncule. Celui-ci, qui est gros, brun-verdâtre, long de 1 1/2 à 2 centimètres, est placé un peu obliquement, dans une cavité très-petite, à la base du fruit, avec lequel il paraît souvent même ne faire qu'un corps. Le calyce, placé un peu de côté au sommet du fruit, est petit, assez régulier, étoilé, ouvert; les divisions, brun noir à l'intérieur, sont grises à l'extérieur. La chair, rosée au centre, jaunâtre à la circonférence et maculée de blanc, était, à son premier rapport, fine, fondante, demi-beurrée; son eau, tellement abondante qu'elle coule quand on découpe la poire, est sucrée et agréablement parfumée. Le cœur est petit, placé très-près du calyce, à environ un sixième de la hauteur du fruit. » Bivort, *Album pomol.*, 1, p. 57 [1847].

« Cette variété, provenant des semis de Van Mons, a produit, pour la première fois, en 1845, trois ans après la mort du savant professeur. Le fruit est gros ou très-gros; à son premier et second rapport il était généralement calebassiforme; maintenant il est presque toujours pyriforme pyramidal. L'épiderme rude, vert clair, est en grande partie couvert de gris de rouille, panaché de brun, et ne jaunit que bien peu à l'époque de la maturité. Le pédoncule, gros, ligneux, brun-verdâtre, long de 15 à 20 millimètres, est implanté à fleur de fruit ou dans une très-petite cavité. Le calyce, petit, étoilé, est placé dans une cavité peu profonde et évasée; ses divisions sont noires à l'intérieur et grisâtres à l'extérieur. La chair est rosée, fine, fondante, demi-beurrée; son eau est très-abondante, sucrée, et d'un parfum très-agréable. La *Calebasse Tougard* est un fruit de toute première qualité, dont la maturité a lieu vers la fin d'octobre et en novembre. » Bivort, *Ann. de Pomol. belge*, p. 95 [1855].



A. Roercus del.

J. Tullant sc.

P. TRIOMPHE DE JODOIGNE.

P. TRIOMPHE DE JODOIGNE *



Fruit de fin d'automne, pyriforme, ventru, obtus, souvent irrégulier et un peu bosselé; à queue droite ou arquée, épaissie aux deux extrémités, mais surtout à son insertion sur le fruit; à peau vert jaunâtre, parsemée de gros points et de taches brunes, quelquefois teinte de rouge du côté du soleil; chair fondante, sucrée-acidulée, parfumée.

ARBRE très-vigoureux et fertile, pyramidal; à scions de grosseur moyenne, flexueux, brunâtres, pubescents au sommet, parsemés de lenticelles arrondies; coussinets peu saillants, sans arêtes; yeux coniques, comprimés, appliqués contre le scion.

FEUILLES florales ovales ou ovales-elliptiques, mucronées ou légèrement acuminées, presque glabres ou pubescentes en dessous, à bords entiers et ciliés; les adultes de deux formes : celles des rosettes grandes, ovales, arrondies à la base, acuminées au sommet, denticulées sur les bords, portées sur de longs pétioles; celles des scions ovales, acuminées, presque entières ou irrégulièrement dentées; à nervures moyennes pubescentes, portées sur d'assez courts pétioles souvent accompagnés de stipules.

FLEURS grandes, toutes blanches, étalées, à pédicelles assez courts,

Jodoigne ou Judoigne, en latin *Judonia*, *Gildonacum*, *Gildornacum*; flamand *Geldnachen*; petite ville de la province de Namur, sur la Geethe.

P. TRIOMPHE DE JODOIGNE.

tomenteux ; calyce à divisions grandes, lancéolées, aiguës, réfléchies, couvertes de poils blonds en dessus ; pétales elliptiques, onguiculés, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT de fin d'automne ou d'hiver, de forme variable, gros ou très-gros, pyriforme, ventru, obtus, un peu bosselé et souvent irrégulier ; à queue droite ou arquée, verte ou fauve, renflée aux deux extrémités, mais surtout à son insertion sur le fruit, lisse, ou finement gercée ; *peau* d'un jaune verdâtre, parsemée de gros points fauves arrondis, entremêlés de marbrures ou de taches de même nuance et plus ou moins nombreuses, assez lisse, quelquefois colorée en rouge du côté du soleil ; *œil* placé à fleur de fruit au milieu d'un très-faible aplatissement ou dans un enfoncement irrégulier, entouré d'une tache de couleur ferrugineuse ou de zones concentriques brunes ; à divisions linéaires-lancéolées, canaliculées, étalées ou conniventes, presque glabres, entières ou tronquées ; *cœur* dessinant un ovale sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de nombreuses granulations ; loges assez grandes ; pepins bruns, souvent avortés ; lacune centrale subéreuse, atténuée vers l'œil.

CHAIR blanchâtre, demi-fondante ou fondante, juteuse ; eau très-abondante, sucrée, parfumée, très-faiblement astringente et avec une légère saveur d'amande amère ou de pêche.

La poire *Triomphe de Jodoigne*, comme la *P Clairgeau* et une multitude d'autres grosses espèces de l'arrière-saison, doit être prise à point pour offrir toutes ses qualités ; sa maturité s'annonce et se reconnaît d'ordinaire à un léger affaissement vers le pédoncule. Il est également essentiel de la cueillir le plus tard possible.

La Société d'Horticulture de Paris en a reçu, dans sa séance du 10 octobre 1861, trois fruits qui mesuraient chacun 0^m,36 de circonférence.

« *Triomphe de Jodoigne*. C'est ainsi que l'on nomme une excellente, belle

P. TRIOMPHE DE JODOIGNE.

et grosse poire obtenue de semis par M. Bouvier. L'arbre se greffe et prospère parfaitement sur cognassier. Ses premiers rameaux s'étendent la plupart horizontalement ou même s'inclinent, et sont garnis de dards épineux; les autres rameaux s'élèvent verticalement et sont dépourvus d'épines; les scions sont presque aussi gros au sommet qu'à la base, un peu géniculés, munis de lenticelles blanches, arrondies; les yeux sont gros, divergents, rapprochés, ce qui indique un arbre fertile; les feuilles sont moyennes ou de petite grandeur, ovales-arrondies avec une pointe, et inégalement dentées, ou plus rarement oblongues, et alors sans dents apparentes, toutes fermes, coriaces, planes, luisantes, d'un vert foncé, à pétioles et nervures blanchâtres; enfin cet arbre abonde en caractères distinctifs extérieurs fort reconnaissables. Le fruit est fort gros, haut de plus de 10 centimètres sur 8 de diamètre à l'endroit le plus renflé, arrondi du côté de la queue, qui est insérée dans un léger enfoncement; cette queue est assez grosse, verte du côté de l'ombre, rougeâtre du côté du soleil et longue de 4 centimètres; l'œil est grand, comprimé, et ses divisions sont longues, laineuses, diversement déjetées; cet œil est presque à fleur, dans un aplatissement un peu concave; la peau, jaunâtre dans l'ombre, est piquetée de gros points roux souvent réunis en taches; le côté du soleil se lave de rouge sur lequel les gros points se dessinent en gris cendré; la chair est d'un blanc jaunâtre, fine, fondante; l'eau est abondante, très-bonne, avec une légère âpreté qui rappelle celle de la Crassane. » Poiteau, *Ann. Soc. Hort. Paris*, vol. 37, p. 634 [1846].

« L'écorce des scions est d'un brun rouge, verdâtre en dessus et imitant celui de la P. Forelle (dite *Foitée*) (*), lisse, avec mouchetures oblongues. Ses feuilles sont ovales-lancéolées, aiguës; le fruit, forme du *Goulu-Morceau*, légèrement étranglé vers le haut, était en moyenne de 28 centimètres de hauteur sur 14 de circonférence (**) et pesait 315 grammes; son pédoncule implanté droit, assez épais, ligneux, brun foncé, ponctué, logé dans une petite cavité, avec un bourrelet en éminence d'un seul côté, de 5 centimètres. La peau lisse, d'un jaune citron à l'époque de la maturité, bigarrée de rouge, marquée de quelques macules vert foncé se dessinant en auréole vert clair, mouchetée de roux, tavelée de même couleur, et un large calyce jaune et peu profond, à divisions brunes, sont les signes distinctifs de cette Poire. Sa chair est blanche, beurrée, sucrée, très-fondante et d'un goût exquis, très-franc, ne le cédant point à

Le texte dit *foitée* au lieu de *truitée*.

** Je crois que ces deux mesures sont inexactes, et qu'il faut supposer, d'après la figure donnée par M. Bivort, 0^m,10 de diamètre.

P. TRIOMPHE DE JODOIGNE.

la *P. de Rance* pour la saveur et le parfum. Cette poire mûrit vers la fin de novembre et s'est conservée jusqu'en décembre. » Bivort, *Album pomol.*, vol. I, p. 53 [1847].

« Arbre très-vigoureux et très-fertile dans l'âge mûr, pour haut-vent et pyramide; fruit très-gros, pyriforme, pyramidal; épiderme vert herbacé, maculé de brun et parfois de rouge vif; chair demi-fine, demi-beurrée, fondante; eau abondante, sucrée, d'un parfum agréable; de première qualité dans les sols légers. Maturité de novembre en décembre. » *Société Van Mons*, p. 44 [1854].



A. Koeberle del.

P. TRUITÉE.

M^{lle} E. Taillant sc.

P. TRUITÉE.



Fruit d'hiver, moyen, oblong, obtus aux deux extrémités, à queue droite, assez longue, à peine enfoncée dans le fruit ; à peau épaisse, jaune, parsemée de gros points rouges du côté du soleil, ordinairement dépourvue de marbrures ; chair fine, demi-fondante, sucrée, acidulée, faiblement musquée.

ARBRE très-fertile, à scions droits, moyens, bruns ou violâtres, parsemés de très-petites lenticelles ; coussinets peu saillants ; yeux coniques, comprimés et rapprochés du scion.

FECILLES florales ovales, arrondies à la base ou légèrement cordiformes, acuminées, très-aiguës, presque entières, pubescentes sur les deux faces ; les adultes à peu près de même forme, étalées : celles des rosettes ovales ou oblongues, acuminées, presque entières, portées sur des pétioles plus ou moins longs ; celles des scions ovales-oblongues, à peine dentées.

FLEURS moyennes, à pédicelles assez courts et tomenteux, teintées de rose à l'extérieur ; calyce à divisions lancéolées, aiguës, réfléchies, couvertes de poils blonds en dessus ; pétales orbiculaires ou suborbiculaires, onguiculés, ne laissant pas d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant en décembre, moyen, oblong, presque cylindrique, obtus aux deux bouts, variant de grosseur et un peu de forme, offrant quelquefois un léger sillon longitudinal ; à pédoncule droit,

P. TRUITÉE.

de longueur variable, à peine enfoncé dans le fruit, cylindracé, vert; *peau* épaisse, d'un beau jaune sur un des côtés, carminée sur l'autre et parsemée en outre de gros points d'un rouge plus foncé, marqués au centre d'un très-petit point fauve gercé, rarement marbrée de fauve; *œil* placé au centre d'une légère dépression, à divisions resserrées, ovales, obtuses, un peu charnues à la base; *cœur* dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de petites granulations; loges moyennes presque complètement remplies par des pepins d'un brun noirâtre; lacune centrale plus ou moins large et subéreuse.

CHAIR blanche, demi-fondante; eau abondante, sucrée, légèrement parfumée, d'une saveur particulière, à peine musquée.

P. Truite. Dom Cl. Saint-Étienne. *Nouv. Instruct.*, p. 168 et 172 [1670].

« Le fruit est moyen, ovale ou turbiné-pyriforme; sa peau est lisse, luisante, verte, passant au jaune clair à l'époque de la maturité, pointillé de roux du côté de l'ombre, colorée de rouge vif, et ponctuée de rouge cerise et de gris-roux du côté du soleil; le pédoncule est grêle; le calyce est placé dans une cavité peu profonde. La chair est blanche, fine, demi-fondante; son eau est assez abondante, sucrée et d'un parfum particulier et très-agréable. Ce fruit, qui mûrit de novembre à janvier, est connu aux environs de Courtray sous le nom de *Corille*. » Bivort, *Alb. pomol.*, vol. II, p. 165 [1850].

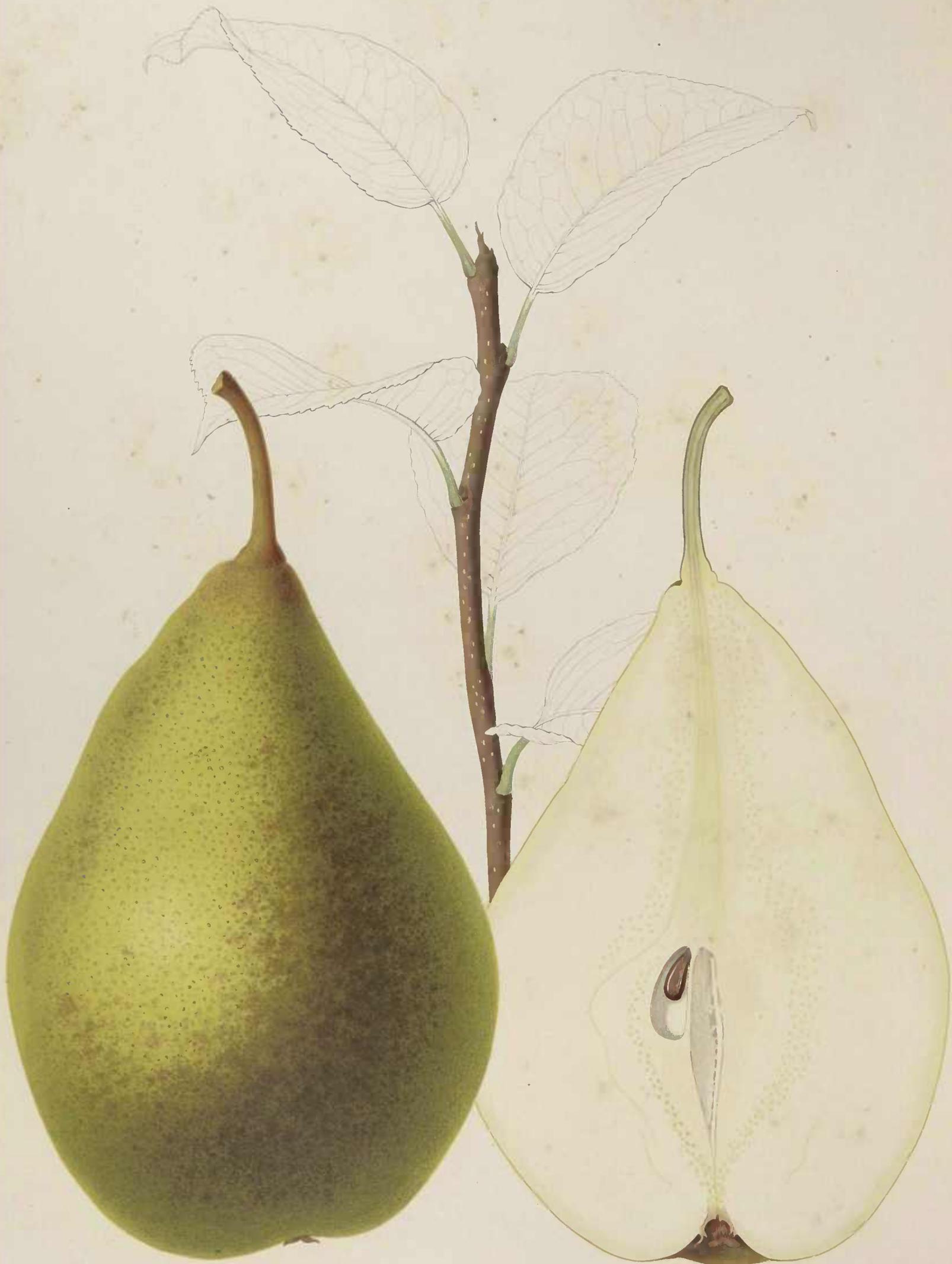
« La France est le pays qui a vu naître les variétés de Poires les plus estimées; les Allemands viennent d'en publier une que nous connaissons, et depuis longtemps: c'est la *Poire Truitée*, par allusion à sa couleur et aux points colorés dont elle est parsemée. On trouverait difficilement, dit le professeur Diel, qui l'a décrite, une Poire aux couleurs aussi brillantes, dont la chair soit savoureuse et fondante comme celle de la *Poire Truitée*; car ordinairement ces beaux fruits, si richement colorés, sont âpres et astringents, et ne peuvent se consommer que cuits. Celle-ci, au contraire, est excellente crue, et l'arbre qui la produit est à la fois si précoce et si robuste qu'en 1850 le jeune fruit, déjà noué, a parfaitement résisté à un froid de — 10° centigrades,

P. TRUITÉE.

qui a fait tomber toutes les fleurs des autres Poiriers alors en pleine floraison. » Naudin, *Revue hort.*, 3^e série, vol. V, p. 147 [1851].

Cette Poire a souvent été décrite et figurée sous le nom allemand de *Forelle*, et en particulier dans les ouvrages suivants :

Diel, *Versuch einer system. Beschreibung der Kernobstsorten*, 1796; *Lond. Hort. Transact.*, vol. V, p. 408, 1824; *Pomol. Magaz.*, vol. III, p. 112, 1830; Lucas, *Die Kernobstsort. Würtemb.*, p. 206, 1854; Ejusd., *Abbildung. Würtemb. Obstsort.*, p. 50, 1858.



A. Riocreux del.

Melle E. Taillant sc.

P. THUERLINCKX.

P. TUERLINCKX.



Fruit d'hiver, très-gros, pyriforme-oblong; à peau verte ou olivâtre, ordinairement parsemée de nombreuses taches brunes un peu rudes; à queue droite ou horizontale, en général assez grêle, accompagnée d'un bourrelet charnu à son insertion sur le fruit; à chair blanche, cassante ou spongieuse. — Fruit à cuire.

ARBRE peu fertile, assez divariqué et à scions de grosseur moyenne, droits, bruns, parsemés de lenticelles oblongues, jaunâtres; coussinets peu saillants; yeux petits, coniques, comprimés, brun marron, appliqués contre le scion.

FEUILLES florales ovales ou ovales-elliptiques, arrondies à la base, acuminées, aiguës au sommet, entières, pubescentes sur les deux faces; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes ovales ou suborbiculaires-acuminées; celles des scions ovales, étalées, denticulées sur les bords:

FLEURS portées sur d'assez longs pédicelles tomenteux; calyce à divisions réfléchies, longues, aiguës et blanches; pétales ovales-orbiculaires, un peu ondulés, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT d'hiver, commençant à mûrir en décembre, gros, en forme de calebasse ou pyriforme-oblong, un peu bosselé; à queue droite ou arquée, ordinairement assez grêle, fauve, accompagnée de quelques petits plis ou d'un bourrelet à son insertion sur le fruit; *peau* verte ou vert olivâtre, parsemée de gros points fauves, gercés,

P. TUERLINCKX.

irrégulièrement entremêlés de taches ou de marbrures brunâtres et rudes; *œil* placé au milieu d'une dépression régulière, entourée de très-petits points jaunâtres, à divisions étalées, canaliculées, presque glabres; *cœur* dessinant une sorte de losange allongé sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de nombreuses granulations; loges moyennes, rapprochées de l'axe; pepins bruns; lacune centrale très-large, subéreuse.

CHAIR blanche, cassante, laissant du marc dans la bouche, sucrée, sans parfum. Fruit à cuire.

Il est nécessaire de cultiver cette variété en espalier à cause de la facilité avec laquelle les fruits se détachent de l'arbre.

« Ce beau fruit, que nous avons vu à Bruxelles pour la première fois à l'exposition de 1848, a été trouvé par M. Tuerlinckx dans une campagne dont il avait fait l'acquisition. Il est pyriforme, pyramidal; sa plus grande largeur est de 11 centimètres, et sa hauteur de 13 à 15. Sa peau est verte, marbrée de fauve, et ombrée de brun autour du calyce et du pédoncule; celui-ci, long de 35 millimètres, est ligneux, assez grêle proportionnellement à la grosseur du fruit, vert ombré de brun, placé dans une légère cavité. Le calyce, petit, irrégulier, se trouve dans un enfoncement moyen, évasé; ses divisions sont noires; la chair, qui est blanche, assez beurrée, manque malheureusement de sucre; son eau est peu abondante et sans parfum appréciable. L'époque de sa maturité arrive vers la fin de novembre et se prolonge jusqu'à la fin de décembre. Le poids de son fruit, qui serait cause de sa chute au moindre vent, fera exclure cette variété des vergers pour la placer dans les jardins, où il conviendra de lui choisir une situation abritée et de l'élever en pyramide, et mieux en contre-espalier, car l'espalier, en augmentant probablement sa dimension, ne pourra que nuire à sa qualité. » Bivort, *Album pomol.*, vol. II, p. 99 [1849.]

« *Beurré Tuerlinckx*. Fruit énorme, pyriforme, pyramidal ou ovale-ventru. Épiderme vert clair, faiblement ponctué et taché de brun rouge. Chair blanche, demi-fondante, demi-fine; eau suffisante, sucrée, légèrement parfumée. Maturité de décembre à février. » *Société Van Mons*, p. 26 [1860.]



A. Riviereux del.

Melle F. Tailland sc.

P. DES URBANISTES.

P. DES URBANISTES*.



Fruit d'automne, moyen, turbiné ou pyriforme, à queue grosse, charnue, légèrement enfoncée dans le fruit; peau jaune vif ou orangé, parsemée de petites taches fauves et marquée d'une large tache de même couleur autour de la queue; chair fine, fondante, très-juteuse et parfumée.

ARBRE pyramidal assez vigoureux, très-rameux, à scions légèrement flexueux et de couleur fauve-olivacée, à coussinets assez développés; yeux petits, coniques, obtus, assez écartés du scion.

FEUILLES florales ovales-lancéolées ou ovales-elliptiques, entières, aiguës, pubescentes; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes lancéolées-elliptiques, arrondies à la base, à peine acuminées au sommet, glabres, portées sur de très-longs pétioles; celles des scions lancéolées, denticulées, arquées, à bords plus ou moins redressés, à pétioles assez longs.

FLEURS blanches, portées sur des pédoncules tomenteux; calyce à divisions lancéolées, aiguës, étalées; pétales onguiculés, planes, petits, isolés, elliptiques, laissant beaucoup d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant à la fin de septembre ou en octobre, moyen, obtus aux deux extrémités; pédoncule droit, gros, très-charnu, légè-

(1) Communauté fondée au treizième siècle à Longchamp, près Paris, par sainte Isabelle et confirmée par Urbain II. Les religieuses de l'ordre de Saint-François se partageaient en trois communautés : 1° les Urbanistes; 2° les Capucines; 3° les Clarisses ou Déchaussées.

P. DES URBANISTES.

rement enfoncé dans le fruit, de couleur fauve; *peau* lisse, d'un jaune vif ou de couleur orangée du côté du soleil, parsemée ordinairement de quelques marbrures fauves, portant toujours une large tache autour du pédoncule; *œil* placé dans une très-faible dépression régulière, entourée de zones concentriques, à divisions linéaires-lancéolées, pubescentes, étalées; lacune centrale étroite; loges moyennes; pepins brun-acajou.

CHAIR blanche, fine, très-fondante; eau d'une saveur sucrée, acidulée, citronnée, très-agréable. Fruit de première qualité.

J'ai conservé à ce délicieux fruit le nom sous lequel on l'a d'abord fait connaître de préférence à ceux de *Beurré Piquéry*, *Beurré Drapiez*, *Louise d'Orléans*, *Beurré Gens*, *Urbanist's Seedling*, etc., que lui donnent quelques pépiniéristes.

« La Poire des Urbanistes a été obtenue à Malines, vers la fin du siècle dernier, par le comte de Coloma. Elle a reçu le nom de Coloma et de Beurré Coloma d'Automne; celui d'Urbaniste lui a été imposé parce que l'arbre a été découvert en 1783 dans le jardin des religieuses de ce nom. C'est un fruit à peau mince, d'un vert pâle, lisse et grasse au toucher à l'époque de la maturité, et qui offre de nombreuses tiquettes d'un vert obscur. La queue, qui est courte, est entourée d'une tache rousse. La chair est blanche, fine, beurrée et sucrée. Ce fruit mûrit en octobre et se conserve environ pendant un mois; son odeur est alors celle du Doyenné, moins l'arome musqué de ce dernier. Par son feuillage, et aussi un peu par son port, l'Urbaniste se rapproche de l'Hoyerswerda, du Saint-Germain, etc.; par sa peau elle se classe près du Doyenné blanc. » Van Mons, *Revue des Revues*. Bivort, *Alb. pomol.*, I, p. 87 [1847].

« L'Urbaniste est de forme allongée; sa hauteur égale trois pouces et son grand diamètre deux et demi; la peau, assez lisse, est de couleur vert-jaunâtre dans sa plus grande étendue, avivée de rouge du côté du soleil; sa chair est blanc de lait, fondante, d'une saveur acidule-sucrée, assez suave. Cette Poire, la plus grosse de celles qui s'offrent en bouquet, mûrit en septembre. » Couvert., *Traité des Fruits*, p. 496 [1839].

« Fruit moyen, ovale, turbiné ou pyriforme, obtus; son épiderme est fin,

P. DES URBANISTES.

jaune herbacé, tavelé de gris, rarement nuancé, rose ou rouge d'un côté. au moins à Rouen. Chair blanche, fine, très-fondante. Eau abondante, très-sucrée, agréable. Mûrit fin de septembre ou en octobre. » Prévost, *Pomol. Seine-Infér.*, p. 107 [1839 à 1850].

« Ce fruit est moyen, ovale, de forme variée. La peau, d'un vert herbacé, relevée de gros points roux, est rarement colorée en rouge du côté du soleil. Le pédoncule est fort, gros, court, fauve, cannelé, oblique, renflé du côté de son attache au fruit, implanté peu profondément, environné d'une tache brune; l'œil est grand, noirâtre. Chair blanche, mi-fine, fondante, peu juteuse, sucrée, parfumée, agréable. Le fruit mûrit inégalement du milieu à la fin de septembre; il se conserve jusqu'à la mi-octobre. » Willerm. *Poir.*, p. 181 [1848].

« J'ai reçu, sous le nom d'*Urbanist Seedling*, en octobre 1846, d'un de mes correspondants, la Poire qui fait le sujet de cet article, comme étant un fruit nouveau. Il a 9 centimètres de long sur $7 \frac{1}{2}$ de diamètre; sa forme est un peu irrégulière, c'est-à-dire un peu plus ventrue d'un côté que du point opposé, vers la queue, qui est courte et grosse, et placée sans aucun enfoncement; il est obtus et presque arrondi. Le calyce est petit, ouvert, et se trouve placé dans une cavité large, plane, quelquefois un peu profonde. A sa maturité, la peau est lisse, jaune-orangée, très-pointillée de brun et tachée de fauve, surtout vers la queue, qui est grosse. La chair est fondante, beurrée, d'un sucre acidulé superfin. Sa maturité a lieu en octobre. » Bivort, *Alb. pomol.*, I, p. 13 [1847].

« Arbre vigoureux. Fruit moyen, mesurant 9 centimètres de haut, 7 en largeur; pédoncule long de 10 à 12 millimètres, gros, fort, droit, à fleur du fruit; calyce petit, ouvert, étoilé, placé dans une large cavité irrégulière. Épicarpe vert, taché de rouille, fortement semé de petits points de la même couleur; à la maturité il passe au jaune d'or vif; chair beurrée, fondante; eau suffisante et sucrée. L'*Urbanist's Seedling* nous a été envoyé par M. de Richebourg, du Mans. » J. de Liron d'Airol, *Not. pomol.*, p. 43, tab. 8, fig. 10 [1855].

Je place ici la description du Beurré Drapiez, qui ne me semble différer de l'Urbaniste que par son époque de maturité.

« Les feuilles du Beurré Drapiez sont étroites, lancéolées, pointues. Les fruits gros, régulièrement ovales et moins rétrécis vers le calyce que vers le pédoncule, qui est gros, parfois charnu. Le calyce est clos, étonneux, placé dans une cavité superficielle, très-évasée; la peau est verte, marbrée de gris autour du pédoncule et du calyce, marbrée et ponctuée sur sa surface. La chair en est blanche, fine, beurrée, fondante; l'eau abondante, sucrée, légèrement

P. DES URBANISTES.

acidulée, d'un parfum délicieux. Ce fruit mûrit à la fin de novembre. » Bivort, *Alb. pomol.*; v. III, p. 69 [1850].

« Le Beurré Drapiez est un arbre assez vigoureux, qui se rapproche par son port du Saint-Germain; ce fruit est gros, ovale, plus fortement rétréci par la partie basse; pédoncule gros, quelquefois charnu, long de 3 centimètres, placé dans une cavité étroite; le calyce est clos, cotonneux, placé presque superficiellement et entouré de quelques gibbosités; chair très-fine, fondante; eau abondante d'un parfum délicieux, qui laisse après la dégustation le goût du laurier-amande. Nous plaçons ce fruit au premier rang dans nos introductions. » J. de Liron d'Airol. *Not. pomol.*, p. 15, tab. v, fig. 5 [1855].

« Le fruit de l'Urbaniste est délicieux et avantageux pour le marché. » A. Leroy, *Cat.*, p. 36, n° 433 [1855 à 1856].



A. Roehren del.

P. DE VALLÉE.

Melle F. Tallant sc.

P. DE VALLÉE.



Fruit de fin d'été, petit ou moyen, arrondi ou turbiné, présentant souvent une protubérance autour de l'œil ; à queue droite ou oblique légèrement enfoncée dans le fruit ; à peau jaune verdâtre ou jaune, lisse, parsemée de points et marquée d'une tache fauve autour du pédoncule ; à chair cassante, sucrée, astringente.

ARBRE d'une grande fertilité, propre à former des plein-vent ; scions assez gros, droits, de couleur fauve cendrée, parsemés de grosses lenticelles arrondies, à coussinets peu saillants ; yeux coniques, rapprochés du scion.

FEUILLES florales ovales ou ovales-elliptiques, pubescentes ; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes portées sur de longs pétioles blanchâtres ; celles des scions ovales ou ovales-elliptiques, acuminées, arquées, à bords redressés, dentés en scie ou presque entiers.

FLEURS grandes, blanches, portées sur des pédicelles légèrement tomenteux ; calyce à divisions linéaires-lancéolées, aiguës, blondes en dessus ; pétales grands, suborbiculaires, onguiculés, ondulés, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant en septembre, moyen, arrondi ou turbiné, offrant

P. DE VALLÉE.

ordinairement une protubérance autour de l'œil ; à queue droite plus ou moins enfoncée ou insérée obliquement, cylindracée, de couleur olivâtre, lisse ; *peau* jaune-verdâtre ou jaune, parsemée de gros points gerçés, marquée d'une large tache fauve autour du pédoncule, très-rarement teintée de rouge du côté du soleil ; *œil* très-grand, à fleur de fruit, à divisions étalées, linéaires-lancéolées, aiguës ou tronquées, cotonneuses et blanches, entourées de petites protubérances ; *cœur* dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations ; loges moyennes ou grandes ; pepins fuligineux ; lacune centrale subéreuse.

CHAIR blanche, cassante, juteuse, laissant un peu de marc dans la bouche ; eau sucrée, acidulée-astringente.

Cette variété, dont on rencontre dans presque tous les villages des environs de Paris des arbres séculaires d'une grande fertilité, alimente nos marchés pendant plusieurs semaines. En effet, malgré le reproche que Merlet lui adressait au dix-septième siècle, nous la voyons encore apparaître en immense quantité dans nos rues, où elle devance de quelques jours une autre poire vulgaire, l'*Angleterre*.

La Quintinye range la P. de Vallée au nombre des plus mauvaises variétés, mais je trouve, dans la liste qu'il donne de celles qu'il conseille de rejeter, la P. de Madame ou de Windsor, le Milan de la Beurrière ou M. Blanc, qui sont encore admises aujourd'hui au nombre de nos bons fruits d'été.

« Le Poirier de Vallée vient fort promptement, et porte son fruit beau et bon, et en grande quantité ; il n'est point délicat ; il est fort propre pour recevoir toutes sortes de greffes, à cause qu'il est grandement abondant en séve ; vous le pouvez planter dans vos Vergers, c'est un fort bon Arbre. » Cl. Mollet, *Théâtre des Plans et Jard.*, p. 36 [1652].

P. DE VALLÉE.

« Vallée, est rondelette, un peu plus grosse qu'une balle, toute jaune. Bonne. » Dom Cl. S.-Étienne, *Nouv. Instr.*, p. 39 [1670].

« La Vallée ou Poire de Liqueta est fondante, a beaucoup d'eau, mais âcre et rude pour l'ordinaire; ce qui fait qu'elle n'est plus en usage comme au temps passé. » Merlet, *Abrégé bons Fr.*, p. 66 [1690].

« Fruit de moyenne grosseur, arrondi ou turbiné, d'un jaune verdâtre, légèrement coloré du côté du soleil; à chair cassante, peu fine, médiocre. Mûrit vers la fin d'août. Arbre très-productif, ce qui le fait cultiver en quantité par les paysans des environs de Paris pour porter ses fruits à la halle. » Noisette, *Jardin fruit.*, 2^e édit., p. 123 [1832].

« Le fruit est de moyenne grosseur, figuré en toupic ventrue, régulier, peu variable dans sa forme, ayant environ 6 centimètres de hauteur sur autant de diamètre transversal, un peu bosselé; la queue est longue de 34 à 36 millimètres, menue, roide, munie de cicatrices et teinte de roux en partie et souvent insérée obliquement sur le fruit. La peau, verte d'abord, jaunit un peu dans la maturité; elle est marquée de petits points bruns, et ordinairement de taches roussâtres vers la queue. La chair est blanche, un peu picreuse, assez fondante, mais âpre à la gorge. L'eau est peu abondante, douce et sucrée. Cette Poire mûrit vers le 20 août. Elle tient le dernier rang de la médiocrité à cause de l'âpreté de sa chair, qui la rapproche des Poires à cidre. » Poiteau, *Pomol. franç.* [1846].



A. Boerhaave del.
W. Goussier sculp.

P. VAN ASSCHE

M^{re} L. Faillat sc.

P. VAN ASSCHE ⁽¹⁾.



Fruit de fin d'été, moyen ou gros, turbiné ou arrondi, déprimé du côté de l'œil; à queue de longueur variable; à peau jaunâtre, parsemée de nombreux points bruns gercés, quelquefois teintée de rouge-pâle au soleil; à chair fondante, très-juteuse, mais peu relevée.

ARBRE vigoureux et très-fertile, à scions de grosseur moyenne; entre-nœuds rapprochés, droits ou flexueux, glabres, brun-violâtre ou brun-marron au soleil, parsemés de lenticelles jaunâtres, oblongues; coussinets peu saillants; yeux coniques, écartés du scion.

FEUILLES florales ovales ou ovales-elliptiques, denticulées, mucronées, presque glabres en dessus, pubescentes en dessous; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes assez grandes, ovales ou ovales-oblongues, acuminées, dentées, épaisses, portées sur de longs pétioles; celles des scions ovales, acuminées, aiguës, à bords fortement dentés, plus ou moins relevés, portées sur d'assez longs pétioles souvent teintés de rose et munis de stipules.

FLEURS blanches, grandes, portées sur des pédicelles assez longs, pubescents; calyce à divisions lancéolées, aiguës, couvertes de poils roux en dessus; pétales orbiculaires, assez courtement onguiculés, laissant peu d'intervalle entre eux.

(1) Van Assche (Henri); paysagiste distingué, né à Bruxelles le 28 août 1775, mort dans la même ville le 9 avril 1841.

P VAN ASSCHE.

FRUIT mûrissant à la fin d'août ou dans les premiers jours de septembre, moyen ou gros, arrondi, turbiné, ou presque aussi large que haut, quelquefois un peu bosselé; à pédoncule de longueur variable, cylindracé, de couleur fauve ou bronzée, parsemé de petites verrues, un peu épaissi à son insertion, inséré dans l'axe du fruit ou un peu en dehors; *peau* jaune de Naples ou vert pâle et jaunâtre à l'ombre, parsemée de nombreux et gros points gercés, plus nombreux sur le côté exposé au soleil et qui se colore légèrement de rouge, rarement tachée de fauve; *œil* placé presque à fleur de fruit, ou au milieu d'une dépression très-régulière, entourée de fines zones concentriques, à divisions réunies par la base, caduques ou persistantes, lancéolées ou deltoïdes, dressées, blanchâtres; *cœur* blanc, arrondi, entouré de granulations; loges moyennes; pepins fuligineux; lacune centrale large, subéreuse.

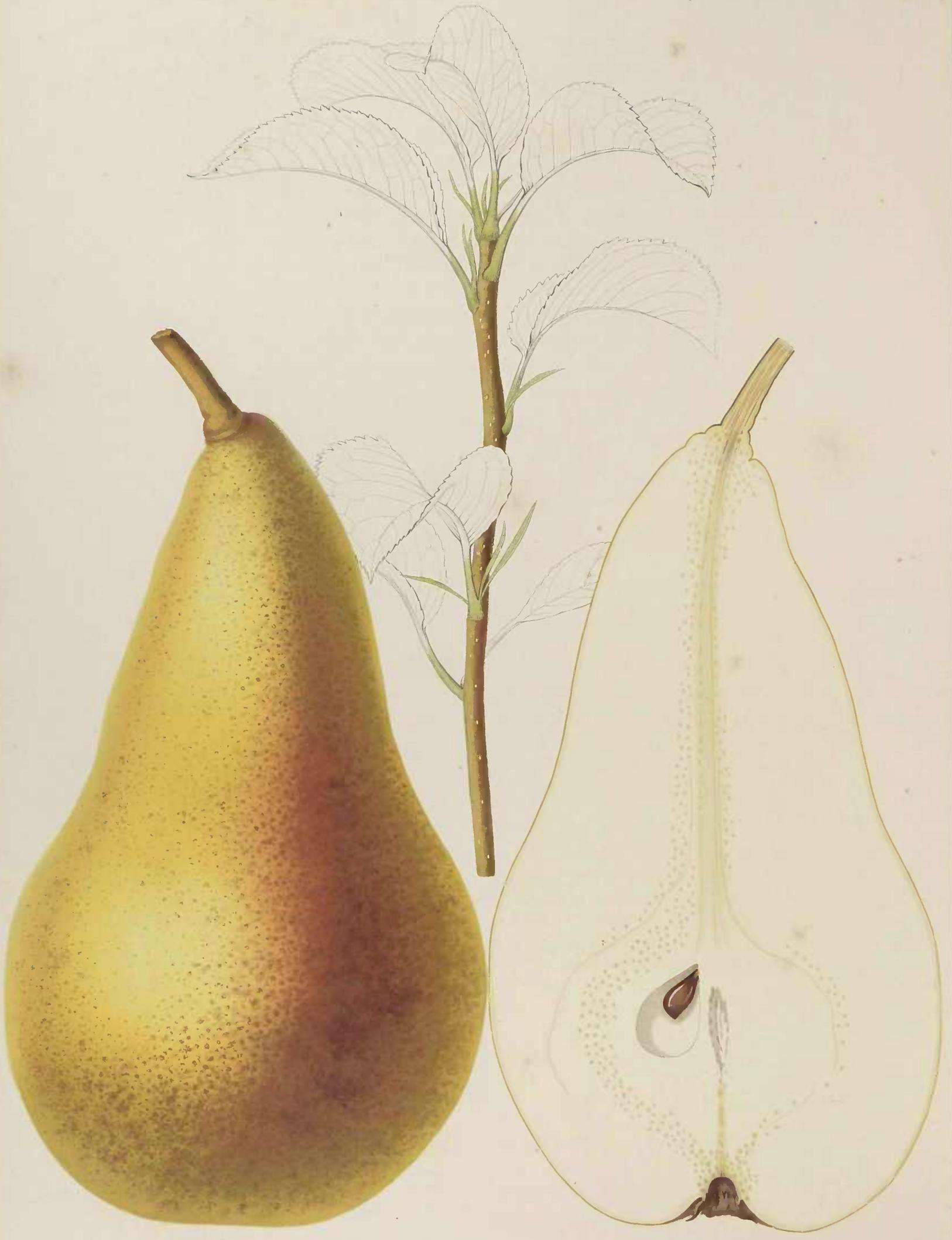
CHAIR blanche, fine, fondante, très-juteuse, sucrée-acidulée, légèrement anisée, mais ordinairement peu parfumée.

Cette variété ressemble à la *P Delamotte*, mais elle se recommande néanmoins par la finesse de sa chair et l'abondance de son eau. Elle a le défaut de blettir très-vite.

« Arbre assez vigoureux et qui se met promptement à fruit; ses rameaux sont gros, légèrement coudés, brun-rouge, parsemés de nombreuses lenticelles rondes ou allongées, blanchâtres. Les feuilles sont ovales, ordinairement atténuées aux deux extrémités, planes, dentées; fruit très-gros, ovale-arrondi, presque aussi large que haut, renflé au milieu et légèrement bosselé et côté vers le calyce; il mesure souvent 10 centimètres en hauteur et 9 en largeur. Peau fine, lisse, jaune à la maturité, tachée de gris brun et colorée de rouge du côté du soleil. Son pédoncule, moyen, eu égard à la grosseur du fruit, mesure 1 à 2 centimètres et se trouve placé dans une cavité bosselée. Le calyce, demi-clos, occupe une cavité très-évasée. La chair est blanche, demi-fine, beurrée, fondante, remplie d'une eau très-abondante, sucrée, agréablement parfumée. C'est un excellent fruit, autant en raison

P. VAN ASSCHE.

de sa grosseur que de sa beauté. J'en ai mangé de parfaitement mûrs dès le commencement d'octobre, mais je n'ai jamais pu en conserver jusqu'en décembre, dernière limite que leur assignait M. Bouvier, qui a obtenu cette variété en 1825. » A. Bivort, *Alb. pomolog.*, vol. 1, p. 167 [1847].



A. Roemer del.

P. VAN MARUM.

Melle E. Taillan sc.

P. VAN MARUM *.



Fruit d'automne, gros ou très-gros, pyriforme-allongé en Calébasse; à peau jaune, parsemée de nombreuses taches ou marbrures fauves, lisse, légèrement teintée de roux au soleil; à queue oblique, courte, grosse, plissée à son insertion sur le fruit; à chair blanche, sucrée, acidulée, demi-fondante.

ARBRE assez fertile; à scions moyens, de couleur bronzée-olivâtre, un peu flexueux, conservant longtemps le duvet blanchâtre qui les couvre dans la jeunesse, parsemés de lenticelles; à coussinets plus ou moins saillants; yeux coniques, gros, bruns.

FEUILLES florales ovales, acuminées, denticulées, pubescentes en dessous; les adultes à peu près de même forme: celles des rosettes portées sur de longs pétioles; celles des scions ovales-arrondies, acuminées, à bords fortement dentés et redressés.

FLEURS moyennes, blanches ou légèrement rosées, portées sur d'assez courts pédicelles tomenteux; calyce à divisions lancéolées, très-aiguës, étalées ou réfléchies, recouvertes de poils blonds en dessus; pétales orbiculaires, mollement onguiculés, laissant peu d'intervalle entre eux.

* Van Marum (Martin), savant hollandais, né à Groningue en 1750, s'établit à Harlem en 1776, où il mourut le 20 décembre 1837.

P. VAN MARUM.

FRUIT mûrissant en octobre, atteignant quelquefois 20 centimètres de hauteur sur 32 à 34 de circonférence, assez variable, pyriforme, aminci aux deux extrémités ou en forme de calebasse; à queue charnue, oblique, courte, coudée et plissée à son insertion sur le fruit, lisse, de couleur fauve; *peau* verte, puis jaune ou jaunâtre, légèrement teintée de roux au soleil, parsemée de gros points et de marbrures plus ou moins nombreuses, de couleur fauve, portant souvent une large tache brunâtre et lisse autour du pédoncule; *œil* placé au centre d'une très-petite dépression régulière ou accompagnée de petites bosses; à divisions caduques ou persistantes, lancéolées, étalées, glabres ou pubescentes; *cœur* grand, large, entouré de petites granulations; loges grandes, arrondies; pépins arrondis ou obovales-noirâtres.

CHAIR blanche, peu granuleuse, se confondant avec le cœur, qui est d'un blanc d'ivoire, ferme ou demi-fondante, juteuse; eau sucrée-acidulée, peu relevée ou quelquefois très-légèrement musquée ou fenouillée.

De même que chez plusieurs de nos très-grosses variétés, il est très-difficile de bien saisir le moment de la parfaite maturité de la poire Van Marum, mangée peu de jours avant son point de maturité elle est sans saveur et semblable à un fruit à cuire, tandis que, passé cette époque, elle blettit très-rapidement sans changer de coloration.

« *Grosse Calebasse*. Ce beau fruit, extraordinaire pour sa longueur, qui n'est pas moins de cinq pouces et demi, m'a été envoyé par M. Bonnet, amateur de pomologie à Boulogne-sur-Mer. Sa peau, d'un vert clair, lisse et un peu luisante, passe au jaunâtre à sa maturité; mais elle est couverte en grande partie de roux gris du côté du soleil, et piquetée de la même couleur du côté de l'ombre. La chair est blanche, demi-fine, fondante; eau abondante,

P. VAN MARUM.

sucrée, assez relevée. Mûrit vers la fin d'octobre. » Noisette, *Jard. fruit.*, 2^e édit., p. 150, t. LXX [1832-39].

« *Grise Longue ou Frédéric Lelieur*, poire très-pyriforme, d'un gris mou-cheté, rousse près de l'œil et dans le voisinage de la queue. Sa hauteur est de 14 centimètres, sa circonférence de 22. Sa maturité a lieu de septembre à octobre. » V. Pâquet, *Journ. d'Hort. pratiq.*, p. 317 [1847].

« Fruit énorme, en calabasse, bosselé, haut de 16 centimètres sur 10 de diamètre; épiderme entièrement bronzé, légèrement coloré au soleil, et ponctué de gris roux; pédoncule ordinairement très-court, gros, charnu, parfois grêle et long de deux centimètres, placé dans une cavité étroite et peu profonde. Calyce petit, ouvert, placé dans un large enfoncement qui est arrondi, évasé et entouré de petites côtes; divisions noires, en partie caduques. La chair est blanche, grosse, et contient quelques filaments; elle est demi-fondante; son eau est peu abondante, mais sucrée, et d'un parfum assez agréable. J'ai vu figurer cette poire à l'exposition de Louvain sous le nom de *Triomphe de Hasselt* et de *Calabasse monstrueuse du Nord*. » Bivort, *Alb. pomol.*, vol. 2, p. 157 [1849].



A. Brocrous del.

P. VAN MONS LÉON LECLERC.

Melle F. Taillant sc.

P. VAN MONS LÉON-LECLERC.



Fruit de fin d'automne, ovale-oblong ou allongé; à queue oblique, courte, charnue; à peau jaunâtre, presque complètement recouverte de marbrures fauves; à œil à fleur de fruit; à chair très-fine, fondante, parfumée, de première qualité.

ARBRE délicat, mais productif, à scions assez gros, légèrement flexueux, de couleur fauve-olivacée, à coussinets peu saillants; yeux coniques, plus ou moins écartés du scion.

FEUILLES florales petites, ovales, acuminées, pubescentes sur le bord; les adultes à peu près de même forme, ovales, acuminées aux deux extrémités, portées sur d'assez courts pétioles; stipules persistantes.

FLEURS petites, très-blanches, portées sur des pédoncules moyens, grêles; calyce à divisions lancéolées, aiguës, étalées ou réfléchies, couvertes de poils blonds en dessus; pétales elliptiques ou elliptiques-orbiculaires, onguiculés, laissant des intervalles entre eux.

FRUIT mûrissant d'octobre à novembre, oblong ou oblong-cylindracé, obtus, rarement parcouru dans sa longueur par un très-léger sillon; pédoncule oblique, inséré en dehors de l'axe du fruit, cylindrique, très-légèrement fendillé dans le sens longitudinal, de couleur fauve mate; *peau* jaunâtre, portant une large tache fauve autour du pédoncule, toute parsemée de marbrures de même couleur et reliées entre elles par de fins linéaments; *œil* placé à fleur de fruit, à divisions étalées, assez courtes, tronquées, creusées en cuiller, et laissant voir

P. VAN MONS LÉON-LECLERC.

le tube calycinal sous forme de palme évasée; cœur dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit et se confondant plus ou moins avec la chair; loges très-grandes, placées aux deux tiers supérieurs du fruit; pépins bruns; lacune centrale étroite, subéreuse.

CHAIR blanchâtre, remarquablement fine, fondante; eau sucrée, légèrement acidulée, parfumée, un peu anisée, nullement musquée. Fruit de première qualité.

Cette variété paraît avoir été obtenue par M. Léon Leclerc, pomologiste à Laval, auquel la science est redevable d'un excellent travail sur le genre *Prolifera* ou *OEdogonium*, de la famille des Conferves, inséré dans les *Annales du Muséum*. Les premiers échantillons en ont été envoyés en octobre 1837, par M. Léon Leclerc, à la Société d'Horticulture de Paris, par l'entremise de M. Vilmorin. Un second envoi était accompagné d'une lettre de M. Léon Leclerc d'où j'extraits le passage suivant :

« . . . M. Van Mons non-seulement a bien voulu agréer la dédicace de cette Poire en me déclarant qu'il la regardait, à tous égards, comme de premier rang, mais encore, par un raffinement de politesse, il a exigé que le nom de l'inventeur, qui lui en faisait hommage, fût placé à la suite du sien pour la désigner. C'est donc la Poire Van Mons Léon-Leclerc. Cette explication était nécessaire pour justifier une telle dénomination. » *Ann. Soc. Hort., Par.*, t. XXX, p. 140 [1842].

Poiteau fait observer avec raison que M. Léon Leclerc ne nous apprend pas l'année précise où il a obtenu ce fruit, ni ses qualités, ni le caractère de l'arbre, ni le nom de sa mère, toutes choses bonnes à enregistrer pour l'histoire de la Pomologie, et propres à éclairer la discussion élevée sur la détérioration des fruits, très-prompte selon Knight, etc., très-lente selon d'autres.

« Le fruit est gros, ovale, très-obtus; sa peau est d'un vert grisâtre ou roux.

P. VAN MONS LÉON-LECLERC.

La hauteur a dix à onze centimètres, et le diamètre huit. La chair est blanche, demi-fine et fondante. L'eau est abondante, très-sucrée, parfumée. Les loges sont grandes et les pepins allongés. L'œil est peu enfoncé; le pédoncule est moyen et inséré dans une cavité peu profonde. La maturité a lieu d'octobre à novembre.» Rousselon, *Pomol., Ann. Soc. hort. Par.*, p. 25, fig. 11 [1854].

Il est essentiel de ne pas confondre la Poire que nous venons de décrire avec les *P. Léon-Leclerc de Louvain* et *Léon-Leclerc de Laval*, qui sont des fruits d'hiver de médiocre qualité ou bons à cuire.



A. Roereux del.

Melle F. Taillant sc.

P. VERMILLON.

P. VERMILLON.



Fruit de fin d'été, moyen, allongé, un peu bosselé; à peau jaune verdâtre du côté de l'ombre, rouge terne ou vineux et parsemée de points blanchâtres du côté du soleil; à queue droite ou arquée, grêle, renflée aux deux extrémités, et offrant quelques plis à son insertion sur le fruit; à chair blanche, demi-cassante, sucrée.

ARBRE très-productif; à scions grêles, droits, de couleur violacée, parsemés de petites lenticelles; à coussinets légèrement saillants; yeux petits, courts, appliqués contre le scion.

FEUILLES florales ovales, acuminées, pubescentes en dessous, glabres en dessus, presque entières; les adultes de deux formes: celles des rosettes portées sur de longs pétioles, ovales-arrondies, acuminées, à bords entiers ou légèrement denticulés; celles des scions ovales, assez petites, atténuées aux deux extrémités.

FLEURS à pédoncules longs, très-blanches et un peu grandes; calyce à divisions aiguës, réfléchies; pétales obovales-orbiculaires, ongiculés, laissant beaucoup d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir vers la mi-septembre, moyen, allongé, un peu bosselé, à queue droite ou arquée, grêle, plissée à son insertion avec le fruit, fauve olivâtre, parsemée de quelques lenticelles; *peau* mi-partie jaune verdâtre et rouge terne ou vineux; le côté jaune parsemé de points roux ou rouges; le côté exposé au soleil parsemé de points blancs entremêlés quelquefois de petites taches fauves;

P. VERMILLON.

œil à fleur de fruit, assez large, ouvert, à divisions rousses en dessus, étalées, persistantes ou un peu tronquées, accompagnées de très-petites bosses; *cœur* arrondi, entouré de granulations, principalement au voisinage de l'œil; loges petites, plus ou moins rapprochées de l'axe; lacune centrale assez large; pepins bruns ou noirâtres.

CHAIR demi-cassante, laissant du marc dans la bouche; eau peu abondante, sucrée, peu parfumée, légèrement vineuse ou rappelant un peu la saveur des Rousselets.

Ce fruit blettit assez promptement, tout en conservant son coloris.

« La Belle et Bonne est une grosse Poire longue et pointue, d'un rouge gris, dont la chair est délicate et tendre; veut être mangée à point, autrement elle mollit promptement. » Merlet, *Abrégé*, p. 94 [1675].

« La Bellissime d'automne est une grosse Poire très-longue et pointue, d'un rouge vermeil à peindre, dont l'eau est douce, agréable, et à demi beurée. » Merlet, *Abrégé*, p. 82 [1690].

« La Bellissime d'automne ou Vermillon est de la figure de la Cuisse-Madame (Certeau); elle est plus grosse et a le même goût; elle est sucrée et cassante; elle est très-bonne quand elle est bien mûre, fin d'octobre. » *Cat. Pép. Chartr.*, p. 32 [1752].

.. Le fruit est allongé, de grosseur moyenne; la tête est arrondie, et l'œil est placé dans une cavité assez profonde. L'autre extrémité se termine régulièrement en pointe; la queue, un peu charnue à sa naissance, rouge du côté du soleil, verte du côté de l'ombre, longue d'un pouce, est souvent plantée obliquement. La hauteur du fruit est de trois pouces, et son diamètre est de vingt-deux lignes. La peau est assez lisse; le côté du soleil est d'un beau rouge foncé très-tiqueté de points gris; le côté de l'ombre est partie d'un rouge moins foncé, partie jaune, tiqueté de points fauves. La chair est blanche, cassante, demi-fondante dans quelques terrains. Il y a peu de sable autour des pepins. L'eau en est douce, relevée, abondante. Les pepins sont bruns, gros et larges. Sa maturité est vers la fin d'octobre. » Duham., *Arbr. fruit.*, p. 128, l. 19 [1768].

« Le fruit, très-allongé relativement à sa grosseur, a de trois à quatre pouces de haut sur deux de diamètre à l'endroit le plus renflé: il diminue

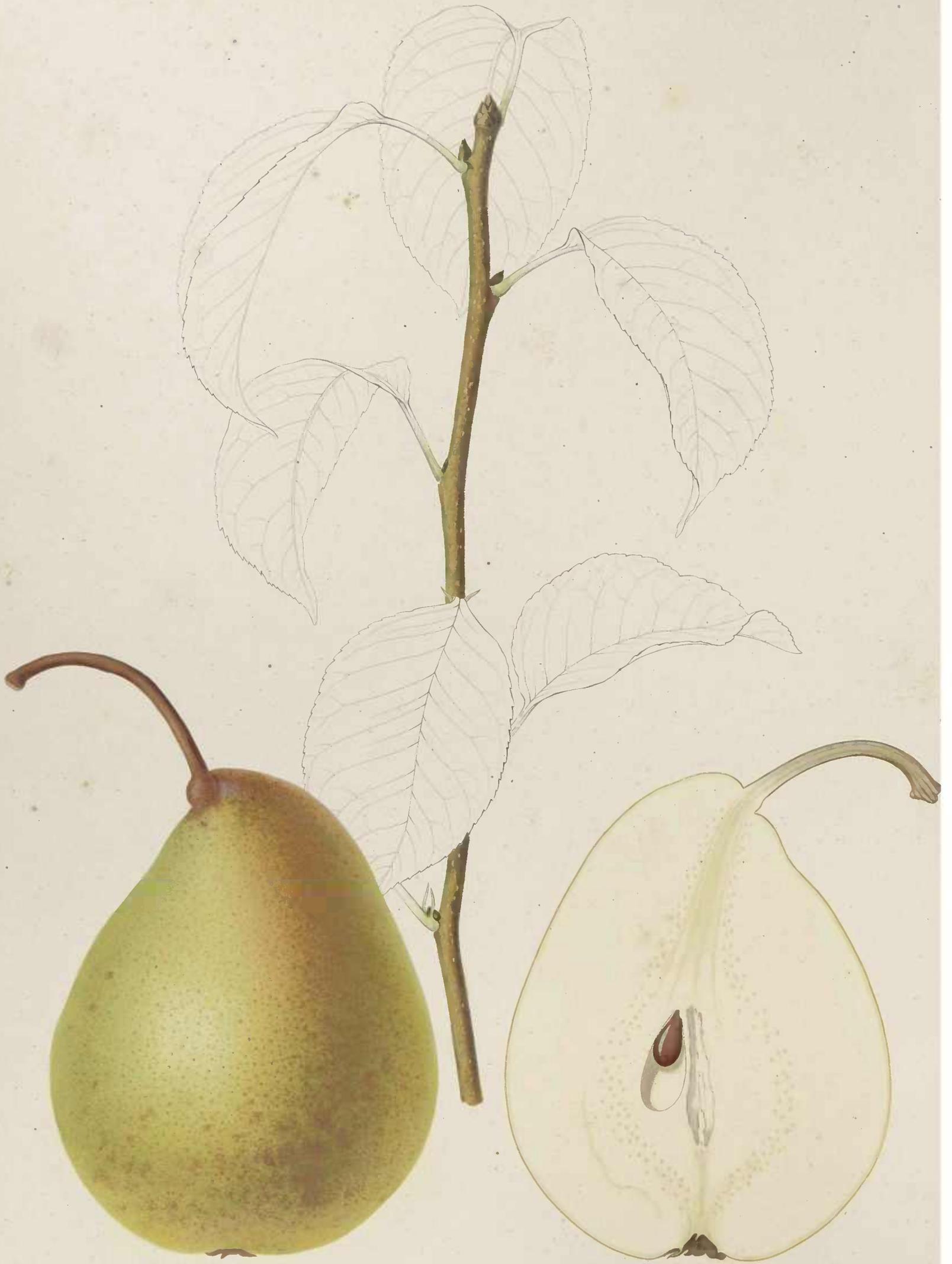
P. VERMILLON.

considérablement de grosseur du côté de la queue, qui est un peu charnue, assez grosse, roide, longue et plantée obliquement. Le ventre est près de l'autre bout, qui se rétrécit partout un peu, et au bout duquel l'œil est légèrement enfoncé, entouré de côtes inégales, peu élevées. La surface de ce fruit est bosselée. La peau, d'abord marquée d'un grand nombre de points verts, passe au jaune verdâtre à sa maturité, et les gros points verts, en crevant, prennent une couleur brune; le côté du soleil se lave de vermillon très-vif, et les gros points se dessinent en grisâtre sur cette couleur. La chair est blanche, cassante, un peu pierreuse. L'eau est abondante, sucrée, légèrement parfumée, très-agréable. On peut manger cette Poire du 15 août jusqu'en octobre.» *Poit. Pomol. franç.* [1846].

« La *P. Vermillon* a la forme d'une Calabasse; elle est longue, à surface inégale, pointillée de brun verdâtre dans l'ombre, teintée et tachée de rouge vermillon du côté du soleil; elle est ordinairement terminée en pointe du côté du pédicelle; celui-ci est gros, long de 2 centimètres, brun rouge, souvent implanté un peu obliquement, et un bourrelet très-prononcé entoure sa base. Chair blanche, crépitante, très-parfumée, excellente. Cette ancienne variété mûrit en octobre et se conserve assez longtemps.» Willerm., *Poir.*, p. 161 [1848].

Je trouve, parmi les fruits du mois de septembre décrits par Dom Claude Saint-Étienne, une Poire *Frizcus* qui paraît être identique avec notre Vermillon.

« *Frizcus* est, dit-il, long comme *Fusée*, y ressemble du reste en grosseur et façon, mais prend couleur quasi par tout; est rouge vers le soleil, marquée de gris; le reste est d'un fond de vert gay, marqué de vert, et le dessus un peu coloré. Je dis le dessus, car je la trouve toute par petits creux et bosses; la queue est moyenne; n'est pas pierreuse. Fort bonne.» Dom Cl., p. 55 [1670].



A. Boicreux del.

P. DES VÉTÉRANTS.

Melle E. Tailland sc.

P. DES VÉTÉRANS.



Fruit d'hiver, pyriforme, ventru, assez gros; à queue remarquablement longue, épaissie à son insertion sur le fruit, droite ou arquée; à peau jaunâtre ou jaune parsemée de petites taches fauves, ordinairement plus abondantes dans le voisinage du pédoncule; chair blanche, demi-fondante, peu sapide.

ARBRE très-fertile, à scions moyens, droits, de couleur olivâtre, légèrement flexueux, parsemés de lentilles ovales arrondies; yeux petits, coniques, plus ou moins écartés du scion, souvent accompagnés de deux petites feuilles.

FEUILLES florales lancéolées ou ovales-lancéolées, mucronées, entières, presque glabres sur les deux faces; les adultes à peu près de même forme, ovales-oblongues, acuminées, denticulées, portées sur des pétioles blanchâtres.

FLEURS moyennes, blanches, portées sur des pédicelles presque glabres; calyce à divisions linéaires, étalées ou un peu recourbées, rousses en dessus; pétales elliptiques, entiers, étalés, mollement ongiculés.

FRUIT pyriforme, ventru, plus ou moins régulièrement atténué et obtus vers la queue, qui est remarquablement longue, droite ou arquée, épaissie aux deux extrémités, de couleur fauve, et ordinairement insérée en dehors de l'axe du fruit; *peau* jaune plus ou moins

P. DES VÉTÉRANS.

vif, passant quelquefois au jaune indien, teinté de rouge obscur du côté du soleil, parsemée de points arrondis et de taches fauves, et offrant souvent en outre une tache de même couleur autour du pédoncule; *œil* placé au milieu d'une très-faible dépression entourée de quelques marbrures, à divisions étroites, aiguës, pubescentes, étalées, formant une sorte d'étoile; *cœur* dessinant un ovale sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de nombreuses granulations; loges larges, à parois assez épaisses; pepins de couleur acajou; lacune centrale subéreuse, longue, atténuée vers l'œil.

CHAIR blanche, demi-fondante, assez juteuse, mais peu sapide.

Je me range à l'opinion de M. Willermoz, qui donne pour synonyme à la *P. des Vétérans* la *P. Rameau*, décrite par M. de Bavay, et qui regarde la *P. des Vétérans* comme inférieure à plusieurs autres variétés mûrissant à la même époque. D'une autre part, j'ai reçu de M. A. Royer, président de la Commission de Pomologie belge, cette même Poire des Vétérans sous le nom de *Bouvier Bourgmestre*; bien qu'elle ne ressemble pas au fruit figuré dans l'*Album de Pomologie* de Bivort, elle est identique avec celui que le même auteur a décrit dans les *Annales de Pomologie belge*.

« Le Bezy des Vétérans est une Poire ovale-arrondie, haute de 2 pouces et demi, dont la queue est longue et roide, dont l'œil, placé dans une légère cavité, a les divisions droites, roides, obtuses et blanchâtres à l'extrémité; la peau est d'un beau jaune, piquetée de petits points roux, lavée et fouettée de rouge clair du côté du soleil; la chair est d'un blanc jaunâtre, demi-fine, fondante; son eau est abondante, sucrée, avec une petite saveur particulière, comme herbacée; loges moyennes; pepins fort longs, pointus, marron foncé. Elle est fort bonne, mais peut-être que son petit goût de verdeur ne plaira pas à tout le monde. Sa maturité arrive vers la mi-octobre. Cette Poire m'a été envoyée de Boulogne-sur-Mer par M. Bonnet, amateur éclairé, qui possède une assez grande quantité de fruits nouveaux de M. Van Mons. » Poiteau, *Ann. Soc. Hort. Paris*, tome XV, p. 368 [1834].

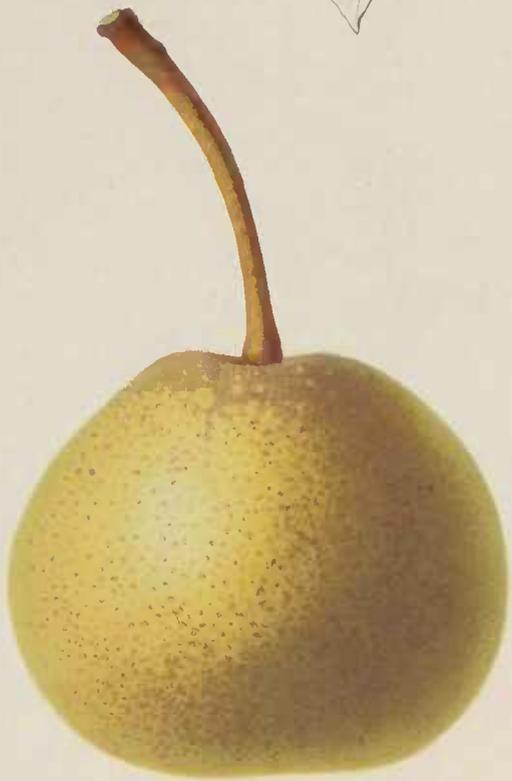
P. DES VÉTÉRANS.

« *P. Rameau*. — Fruit gros, parfois pyriforme ou ovale, très-inconstant dans sa forme; peau vert clair, passant au jaune citron à la maturité, fortement marbrée de gris roux et ombrée de même couleur autour du pédoncule et du calyce, ponctuée de tiquettes nombreuses, brunes. Pédoncule long de 6 centimètres*, grêle, ligneux, renflé à son sommet, noir, placé presque à fleur du fruit. Calyce petit, couronné, arrondi, placé dans une cavité superficielle, arrondie, évasée et légèrement côtee; divisions très-courtes, roides, brunes, duveteuses. Chair blanc jaunâtre, fine, fondante; eau abondante, sucrée et d'un parfum très-agréable. La *P. Rameau* est un bon fruit, qui, d'après Van Mons, son inventeur, doit mûrir en mars; mais il est rare qu'il atteigne l'époque à laquelle son nom (fête des Rameaux) fait peut-être allusion, et sa maturité ordinaire arrive vers la fin de novembre. » Bivort, *Alb. pomol.*, p. 71 [1850].

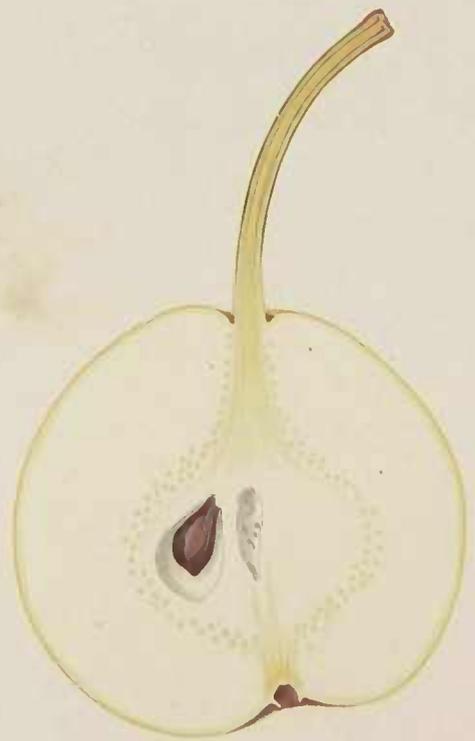
« *Bezy des Vétérans*. — Fruit gros, turbiné ou ovale. Pédoncule long de 3 centimètres, fauve, très-grêle, oblique. Peau jaune herbacé, relevée de petites panachures rousses, lavée et fouettée de rouge clair du côté du soleil, quelquefois unicolore. Chair d'une blancheur citrine, demi-fine, fondante, contenant une eau abondante, sucrée, parfumée très-agréablement. Orifice moyen, arrondi, surmontant une cavité régulière et peu profonde, couronnée de lames droites, obtuses, blanchâtres à leur extrémité. Cette Poire mûrit d'octobre en novembre, même plus tard. » Willerm., *Poir.* [1849].

P. Bouvier Bourgmestre. — Le fruit est gros, ordinairement pyriforme, pyramidal, mais quelquefois plus court et plus ventru. L'épiderme, jaune d'or à l'époque de la maturité, est épais, ponctué de fauve, maculé de brun roux et de noir. Le pédoncule, long de 3 à 4 centimètres, ligneux, brun, moyen, est implanté dans un enfoncement assez profond. Le calyce, petit, irrégulier, occupe une cavité moyenne, dont l'orifice est irrégularisé par quelques gibbosités; ses divisions sont noires, ordinairement caduques. La chair est fine, blanche, fondante; son eau est abondante, sucrée et d'un parfum des plus agréables. Quelques concrétions pierreuses entourent le trognon et sont plus nombreuses dans certaines années, ou lorsque l'arbre est planté dans un sol trop humide; elles diminuent un peu le mérite de cette Poire, qui, sans cela, serait de toute première qualité, et dont la maturité a lieu en novembre. Bivort, *Ann. Pomol. belge*, p. 83 [1856].

Le texte, en désaccord avec la figure, porte par erreur 3 millimètres.



A. Huetius del.



Mlle E. Trillart sc.

P. DE VIGNE.

P. DE VIGNE.



Fruit d'automne, petit ou moyen, rond, déprimé ; à queue très-longue, arquée, cylindrique, un peu renflée à son insertion sur le fruit ; peau terne, jaune olivâtre, pointillée et marquée de taches fauves ; chair fondante, fine, sucrée, plus ou moins musquée.

ARBRE très-vigoureux, propre à former des plein-vent, à rameaux étalés ; scions gros, légèrement flexueux, fauves, bronzés ou cendrés, parsemés de lenticelles arrondies, jaunâtres ; coussinets épais, accompagnés d'arêtes décurrentes ; yeux moyens, coniques, bruns, écartés du scion.

FEUILLES florales ovales ou elliptiques, aiguës ou mucronées, étalées, entières, blanchâtres en dessus, tomenteuses et très-blanches en dessous ; les adultes de même forme : celles des rosettes elliptiques ou oblongues, entières, légèrement atténuées aux deux bouts, assez grandes, étalées, glabres ; celles des scions oblongues, acuminées, entières ou à peine crénelées, étalées, arquées ou légèrement contournées, épaisses, et portées sur de longs pétioles dépourvus de stipules.

FLEURS petites, très-blanches, étalées, portées sur des pédicelles très-tamenteux ; calyce à divisions courtes, acuminées, réfléchies, blondes en dessus ; pétales obovales, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT mûrissant au commencement de septembre, petit ou moyen,

P. DE VIGNE.

rond, déprimé; à queue longue ou très-longue, arquée, renflée aux deux extrémités, enfoncée dans le fruit, lisse ou parsemée de lenticelles, de couleur fauve; *peau* terne, jaune pâle ou jaune verdâtre, parsemée de nombreux points gercés, fauves, ainsi que de marbrures de même couleur, et marquée de brun autour du pédoncule et de l'œil; *œil* petit, placé au fond d'une dépression régulière, plus ou moins profonde, à divisions tronquées ou persistantes, conniventes et blanchâtres; *cœur* arrondi ou dilaté transversalement, entouré de grosses granulations; loges grandes; pepins arrondis, fuligineux; lacune subéreuse, plus ou moins dilatée.

CHAIR blanche, fondante quoique granuleuse, juteuse; eau sucrée-acidulée, légèrement musquée ou fenouillée.

J. Bauhin donne, n^{os} 43 et 44, la description et la figure de deux poires à très-longue queue, *longissimi pediculi*. La première est verte et appelée *Pendar* à Montbéliard, et *P. de Rats* ou *P. de Souris* à Bâle et à Fribourg, à cause de la ressemblance de la queue avec celle de ces animaux. La seconde est jaune et paraît être notre *Muscato à longue queue*.

On cultive encore dans l'Orléanais, sous le nom de *P. de Vignot* ou *de Vignotte*, un poirier à fruits mûrissant en août, arrondis, bruns, de la couleur de la P. Messire Jean, et qu'il ne faudra pas confondre avec notre poire de Vigne.

« Poire de Vigne, en octobre. » *Jardinier franç.*, p. 66 [1665].

« *P. de Damoiselle* est quasi comme Suerin, mais pas si grosse et est grise. » Dom Cl. Saint-Étienne, *Instr. bons Fruits*, p. 62 [1670].

« *P. de Vigne* ou de *Damoiselle*, ou la *Longue-Queue d'Anjou*, est ronde, grise-brune, fort beurrée, dont l'eau est excellente, et dont la queue est ordinairement longue; elle veut être cueillie ferme et verte, autrement elle est pâ-

P. DE VIGNE.

teuse et passe trop tôt. » Merlet, *Abrégé bons Fr.*, p. 91 [1675] et p. 77 [1690].

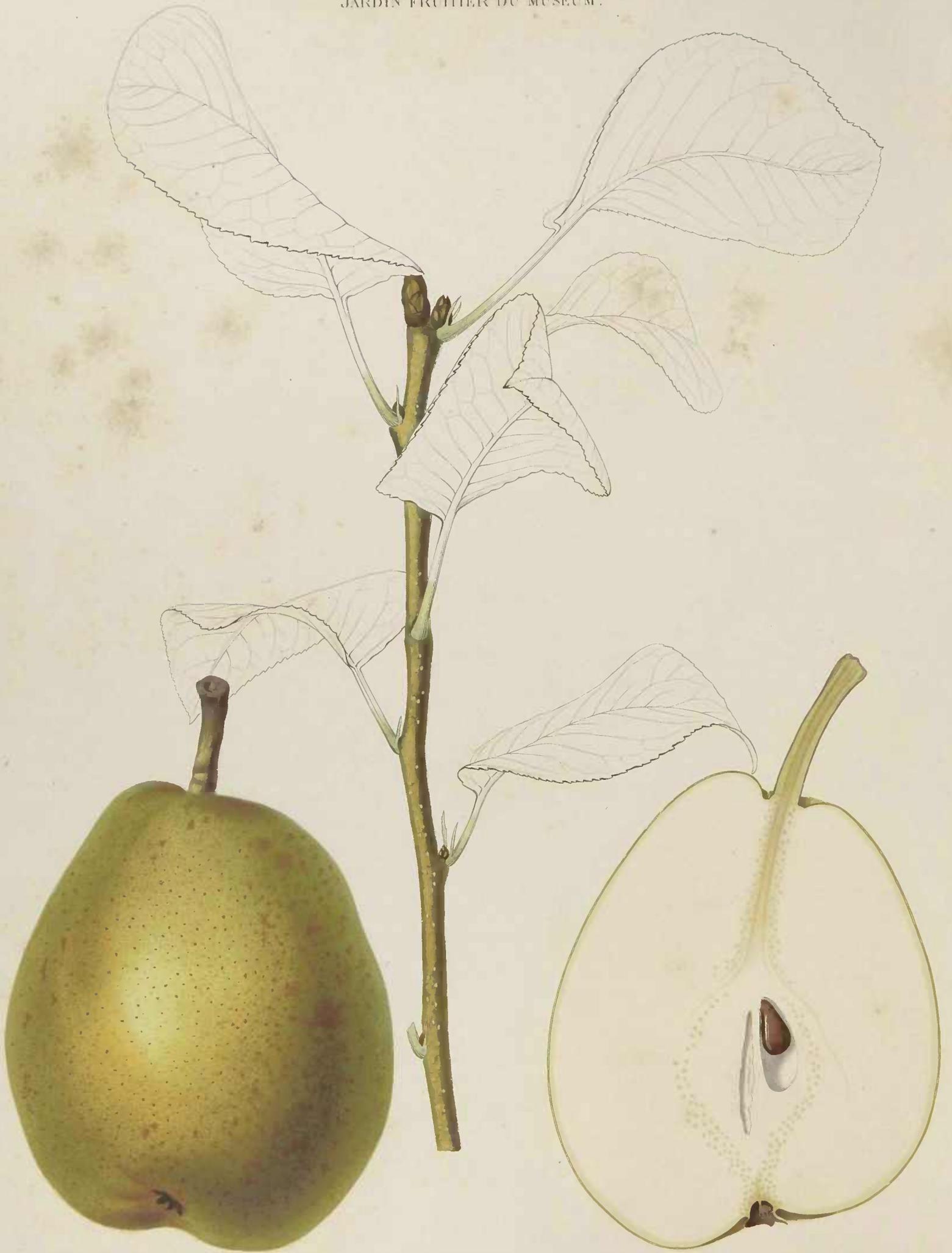
« La Poire de Vigne, en octobre, se vante d'estre si bonne en certains endroits qu'on ne sauroit, croit elle, sans la plus grande injustice du monde, luy refuser au moins l'entrée parmi les dix-neuf.... La vingt-deuxième place ne seroit pas mal remplie par la Poire de Vigne, ou de Damoiselle, que mal à propos on nomme en quelques endroits Petit-Oin; elle est grise, roussâtre, ronde, et médiocrement grosse; elle a la queue extrêmement longue, et meurit vers la fin de la mi-octobre, qui est le temps des vacances, c'est-à-dire le temps que la campagne est la plus fréquentée, et qu'on a le plus besoin de fruits pour régaler les Compagnies; sa chair véritablement n'est pas dure, mais à proprement parler elle n'est ny de la classe des beurrées, ny de celle des tendres, encore moins des cassantes; elle fait plutôt une classe particulière, qui est une manière de chair grasse et gluante, et souvent pâteuse; et par-dessus eela son mérite est infiniment obscurci par la rencontre des Beurré, des Vertelongue, des Bergamotte, des Sucré-Vert, des Petit-Oin, des Lanzac, des Marquise, des Crasane, etc.; voilà pourquoi je ne la placeray pas si-tost, et attendray à la mettre parmi les Arbres de tige: donnons cependant la vingt-deuxième place à un second Vertelongue, qui vaut sans doute beaucoup mieux que la Poire de Vigne. » La Quintinye, *Instr.*, p. 318 et p. 322 [1690].

« Le fruit est petit; son diamètre est de dix-neuf lignes, et sa hauteur de vingt et une lignes. Sa tête est bien arrondie; l'œil, grand et très-ouvert, y est placé à fleur. L'autre extrémité diminue beaucoup de grosseur, de sorte que, si elle se terminait plus en pointe, le fruit serait pyriforme. Sa queue est longue de près de deux pouces, grosse vers l'extrémité. La peau est rude, d'un gris-brun; le côté du soleil prend en quelques endroits une légère teinte rougeâtre, tiquetée de petits points gris. La chair est beurrée, un peu fondante, devient molle si le fruit n'a été cueilli avant sa maturité, ou pâteuse si on le laisse trop mûrir à la fruiterie. L'eau est fort bonne, d'un goût très-relevé. Le temps de sa maturité est le mois d'octobre. » Duhamel, *Traité Arbr. fruit.*, p. 242 [1768].

« La Poire de Vigne est réellement une très-bonne poire, un peu beurrée et fondante, d'une eau douce, sucrée, très-relevée; seulement il faut la laisser un peu sous la feuille, savoir la cueillir et manger à propos, si l'on veut jouir de tous ses avantages; car elle est frêle, délicate; un rien la ternit; et c'est peut-être de là que lui vient le nom de Vierge ou Demoiselle. » Mayer, *Pomol. franconica*, p. 237, n° 66 [1801].

P. DE VIGNE.

« Petit arbre, de peu d'apparence, tortueux, très-rameux, étendant ses branches horizontalement. Ses scions sont effilés, d'un vert jaunâtre ou cuivré, très-flexueux, munis de lenticelles cendrées, nombreuses; les supports sont saillants; les yeux aigus, courts et divergents. Le fruit est petit, arrondi ou un peu turbiné, haut de deux pouces; il a l'œil petit, presque à fleur, la queue menue, remarquable par sa longueur, qui est de deux pouces, rousse du côté de son point d'attache à l'arbre, et verte du côté du fruit. La peau est d'un vert qui jaunit dans la maturité, et si tavelée de roux qu'on ne la voit presque pas. La chair est un peu verdâtre, beurrée, mais un peu pierreuse au tour des loges. Son eau est sucrée et fort bonne. Cette poire mûrit dans les premiers jours d'octobre; elle passe vite, mais n'est pas sans mérite. » Poiteau, *Pomol. franç.* [1849].



L. Moreaux del.

Melle F. Pallant sc.

P. VIRGOULEUSE.

P. VIRGOULEUSE*.



Fruit d'hiver, moyen ou gros, arrondi ou ovale-arrondi, déprimé aux deux extrémités, à queue grosse, arquée, légèrement enfoncée dans le fruit; peau jaune-verdâtre, lisse, parsemée de taches fauves; chair ferme, très-juiteuse et parfumée.

ARBRE très-vigoureux, à rameaux étalés, divariqués, à scions un peu gros, légèrement flexueux, de couleur olivacée, à coussinets assez saillants; yeux petits, obtus, appliqués contre le scion.

FEUILLES florales ovales-cordiformes, mucronées, presque entières, pubescentes en dessous, glabres en dessus, légèrement sinueuses; les adultes de deux formes : celles des rosettes ovales-cordiformes, presque entières, planes, portées sur de très-longes pétioles; celles des scions ovales, dentées et en général contournées ou très-ondulées sur les bords, accompagnées de stipules longtemps persistantes.

FLEURS toutes blanches, moyennes, portées sur d'assez courts pédicelles; calyce à divisions lancéolées-aiguës, étalées, blondes ou roussâtres en-dessus; pétales elliptiques-orbiculaires, étalés, laissant un peu d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir en novembre et se conservant jusqu'à la fin de janvier, ovale-arrondi, déprimé aux deux extrémités, à

Virgoulé, nom d'un village des environs de Saint-Léonard, dans le Limousin.

P. VIRGOULEUSE.

queue charnue, légèrement arquée, un peu enfoncée dans le fruit, ordinairement renflée aux deux bouts et accompagnée de petites bosses à son insertion sur le fruit, de couleur olivâtre ou fauve; *peau* d'un vert gai, passant au jaune-verdâtre à la maturité, lisse, parsemée de petits points fauves gercés et de marbrures ou taches plus ou moins nombreuses de même couleur quelquefois marquée de brun près de la queue, ainsi qu'autour de l'œil; *œil* ordinairement placé dans une dépression parcourue par de légers sillons, ou presque à fleur du fruit et placé un peu en dehors de l'axe, à divisions pubescentes, blanchâtres, étalés au sommet, charnues à la base et rapprochées de manière à fermer plus ou moins l'ouverture du calyce, persistantes ou caduques; *cœur* dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, bordé de très-petites granulations; lacune centrale linéaire; loges très-grandes; pepins larges ou plus ou moins avortés, étroits et recourbés au sommet.

CHAIR ferme, blanchâtre, à peine granuleuse, très-juteuse; eau sucrée-acidulée, parfumée, très-agréable. Fruit de première qualité.

Cette variété, longtemps et avec raison très-estimée, a été abandonnée depuis une vingtaine d'années pour une multitude d'autres Poires qui n'en ont cependant pas les qualités; on trouvera dans les citations suivantes, que j'emprunte aux plus célèbres pomologistes, l'explication de cet abandon et le moyen de réintégrer avec avantage dans nos vergers un des fruits les plus remarquables par sa longue conservation.

«La Virgoulette ou Virgouleuse.» N. de Bonnefons, *Jard. François*, p. 66 [1665].

« Dans le mois de novembre, et les suivants, se mange la Virgouleuse, qui vient du Village de Virgoulée, près Limoges, dont le Baron de Chambray est Seigneur, ce qui le fait appeler dans le Pays la Chambrette. C'est une grosse Poire longue et verte, qui jaunit en meurissant, très-fondante, et d'un bœurré

P. VIRGOULEUSE.

solide et extraordinaire, qui durc et se mange pendant un long temps; elle ne veut pas estre enfermée, ny mise sur le sapin, ny la paille, non plus que les autres Fruits bæurez, qui en prennent le goust, mais bien sur le bois de chesne, ou sur le plastre. Son Arbre est le plus beau de tous, tant pour la verdeur des feüilles que pour l'abondance de sa sève, qui luy fait pousser des jets extraordinaires; et lorsque dans un jeune Plant d'Arbres quelque Poirier meurt et languit, il faut mettre à sa place une Virgouleuse, qui vient promptement et passe les autres en peu d'années; on ne peut aussi en avoir trop grand nombre, son Fruit estant des plus exquis; il flétrit estant cueilly avant sa maturité, et il demande le buisson plustot que le plein-vent, qui le fait tomber, tenant peu à l'Arbre. On en peut mettre en Espalier au Levant ou au Couchant, et jamais au Midy, qui fait jaunir l'Arbre et fendre le Fruit qui pourit et ne se garde pas. Il y en a d'une autre espèce rare et extraordinaire, dont le bois est rouge, et le fruit de mesme, qui se mange plus tard, va jusqu'en Fevrier, et a les mesmes qualités que la Virgouleuse.» Merlet, *Abrégé des bons Fruits*, p. 98 [1675].

«La Poire de Virgoulé, qu'on appelle Bujaleuf en Angoumois, Chambrette en Limousin, Poire de glace en Gascogne, Virgoulese et Virgouleuse en tant d'endroits, et qui, à l'exemple des Paires de Bési d'Hery, de l'Eschasserie, etc., doit ce me semble porter plustot le simple nom de Virgoulé * que tout autre : ce qui m'en fait juger ainsi, c'est à cause du village de Virgoulé, voisin de la Ville de Saint-Leonard en Limousin, duquel nous l'avons tirée, et où apparemment elle avoit passé un fort long temps sans éclat, ny plus, ny moins, pour ainsi dire, qu'une perle dans sa coquille; mais enfin, tant pour le bonheur de nos curieux, que pour l'ornement de nos Jardins, elle est sortie de ce village par la libéralité du Marquis de Chambret, qui en étoit le Seigneur, et qui nous la donna sous le nom de sa Poire de Virgoulée; or depuis ce temps-là elle a commencé tout de bon à faire parler d'elle, si bien qu'aujourd'huy elle prétend avec assez de raison à l'honneur, qui est icy proposé (c'est-à-dire d'entrer en lice avec le Beurré et la Bergamotte). C'est une Poire d'une figure assez longue et assez grosse, ayant environ trois à quatre pouces de haut, sur deux à trois de large; la queue est courte, charnuë et penchée; l'œil médiocrement grand, et un peu enfoncé; la peau lice et unie, et quelquefois colorée, et qui enfin de verte qu'elle étoit à l'Arbre jaunît, à mesure qu'elle approche de la maturité, et en meurissant devient tendre et fondante; en sorte que, quand on la prend à propos, elle se trouve un des meilleurs fruits du monde : sa réputation a fait en-

L'usage a prévalu contre l'opinion de La Quintinye; le nom de *Virgouleuse* est généralement adopté.

P. VIRGOULEUSE.

suite, qu'en fort peu d'années elle s'est autant répanduë dans tous les jardins fruitiers de l'Europe, qu'aucune autre Poire que nous connoissions. La Virgoulé donc prétend que le temps de sa maturité, qui comprend environ trois mois, et la beauté de son Arbre, qui est toujours immanquable, luy doivent donner gain de cause tant sur le Beurré, et sur la Bergamotte que sur toutes les autres Poires, qui la veulent traverser, puis que d'ailleurs elle ne cède à aucune des autres par l'abondance du rapport, non plus que sur l'article de la bonté. » La Quint., *Instr. Jard. fruit.*, p. 143 [1692].

« La Virgouleuse est une des plus belles et des meilleures Poires : l'arbre est celui de tous les Poiriers qui a le plus de beauté et de force ; son bois est verd et lustré, sa feuille de même ; son fruit est gros et bien fait ; il a beaucoup d'eau, un goût très-relevé : on luy reproche qu'il prend aisément le goût des bois sur lesquels il est enfermé, et sur-tout du sapin, quand il est serré et enfermé dans des armoires de bois de sapin ; et pour remédier à ce deffaut, il faut le mettre sur des planches de chesne, sur lesquelles on mettra du sable ou de la cendre une ligne d'épais, et sur cette cendre ranger les Poires sans se toucher, et par ce moyen ne prennent point le goût du bois sur lequel elles sont posées. Une des meilleures qualités de cette Poire, c'est qu'elle dure très-longtemps ; l'on en mange encore pendant tous les mois de Novembre, Décembre, Janvier et Février, et même pendant les premiers jours de Mars, selon la qualité de la terre, et quand ces Poires sont venuës sur des arbres en espalier exposez au Nord. Car c'est encore une bonne qualité de ces arbres qu'ils réussissent à l'exposition du Nord, et que les fruits qu'ils y produisent ont une eau fine et de bon goût ; il est vrai que quelquefois ils sont plusieurs années sans fleurir, mais quand ils fleurissent les fleurs nouënt à cette exposition comme aux autres, et les fruits y viennent assez beaux et assez bons. Ce fruit vient en buisson, en espalier, et en plein-vent, et celui qui vient en plein vent est encore plus excellent que les autres, la chair en étant plus beurrée et plus relevée ; mais il arrive très-peu à sa parfaite maturité, car il n'y a point de fruit qui tienne si peu à l'arbre, et les plus petits vents l'abattent. L'on a ci-devant observé que le Poirier de Virgouleuse était le plus vigoureux de tous les Poiriers ; par cette raison il est le plus long à rapporter du fruit ; mais il est certain que la Virgouleuse est aussi fertile et porte du fruit aussi abondamment que les autres arbres, pourvu que l'on ait un peu de patience, et la sagesse nécessaire pour modérer sa vigueur. Cet arbre a cette vigueur même lorsqu'il est greffé sur Coignassier, et aussi il ne faut planter des Virgouleuses greffées sur franc que pour en faire des arbres de hautes-tiges ou dans des sables, ou des terres si sèches que les arbres ne peuvent en tirer beaucoup de nourriture ; et qu'ainsi on peut espérer qu'ayant moins de vigueur ils seront plus faciles à mettre à fruit » . . . *Observ.*

P. VIRGOULEUSE.

sur la cult. des Arbr. fruit., p. 81. Chez Jacques Collombat, impr. ord. du Roy [1718].

« La Poire de Virgoulé ou Virgouleuse a la chair tendre et fondante, beaucoup d'eau douce et sucrée, d'un goût fin et relevé : sa figure est longue ; les plus grosses sont de trois pouces de diamètre sur quatre pouces de haut ; elle a la queue courte, charnue et penchée, l'œil un peu enfoncé et médiocrement grand, la peau lisse et quelquefois colorée du côté du soleil : en meurissant elle jaunit. Il est nécessaire de couvrir les planches sur lesquelles on la met, dans la Fruiterie, d'un lit de mousse ou de sable de rivière bien sec, et les placer l'une auprès de l'autre sans qu'elles se touchent : il faut leur donner de l'air autant de fois qu'il fera beau temps. L'arbre est tardif à rapporter. Outre les défauts que nous venons de voir à cette Poire, elle en a encore un plus fâcheux, c'est que sans attendre sa maturité, elle se fend sur l'arbre, et puis elle pourrit et tombe : c'est une sérieuse mortification pour celui qui s'est bien donné de la peine et du soin pour élever l'arbre, et qui veut avoir sa provision de si excellent fruit. Pour corriger ce défaut je n'ay trouvé qu'un seul remède, qui est de planter le Poirier en buisson à l'ombre et en espalier au Nord ; elle se conserve en l'un et l'autre de ces endroits, sans se fendre ni changer sa figure. Et ceux qui ont des Poiriers de cette bonne espèce exposés au grand chaud, ils conviendront que, quoique l'apparence leur promette une récolte abondante de fruits, néanmoins ils n'en recueillent de bonnes que celles qui sont dans le milieu de l'arbre ou cachées du soleil par des branches ou sous les feuilles. Qu'on ne craigne point que l'ombre ni l'exposition du Nord soient fatales pour le goût ; il n'en est pas comme des Pêches, cela n'en diminuera guère la bonté ; mais en tout cas ce défaut (s'il y en a) sera bien récompensé par la beauté du fruit, et corrigé par le sucre. » B***, *Traité ou Abrégé cur. touchant le Jardinage*, p. 154. Paris, chez la veuve de J. Morel [1706].

« L'arbre est le plus ou un des plus vigoureux Poiriers, lent à se mettre à fruit ; mais fertile, peu difficile sur le terrain et l'exposition : cependant l'espalier au midi lui convient peu, parce que son fruit s'y crevasse et s'y défigure. Le fruit est gros, son diamètre étant de deux pouces cinq lignes, et sa hauteur de trois pouces ; long et d'une assez belle forme, son plus grand diamètre est plus vers l'œil que vers la queue. L'œil est petit, placé au sommet d'une cavité peu profonde et assez large. Le côté de la queue va en diminuant, et ne se termine pas en pointe, mais se renfle un peu à l'extrémité, où la queue, courte, n'ayant que onze lignes de longueur, un peu charnue à sa naissance, s'implante obliquement, dans une petite cavité bordée de quelques plis ; elle se détache aisément de la branche. La peau est lisse, semée de quelques petits

P. VIRGOULEUSE.

points roux; d'abord verte, devient jaune presque citron, et en murissant elle prend ordinairement une légère teinte rougeâtre du côté du soleil. La chair est tendre, beurrée, fondante. Elle contracte facilement l'odeur des choses sur lesquelles elle a mûri. L'eau est abondante, douce, sucrée, relevée; quelques-uns lui reprochent un petit goût de cire. La maturité arrive en novembre, décembre, janvier: c'est une des plus excellentes Poires. » Duham., *Arbr. fruit.*, p. 224, tab. 51 [1768], et Poit., *Pomol.* [1846.]

« Le fruit est d'une jolie grosseur, ovoïde, d'un vert jaunâtre lorsqu'il est mûr. Queue courte, charnue, un peu courbée, brun noirâtre, implantée de côté presque à fleur. Peau très-lisse, brillante, quelquefois légèrement lavée de rose du côté du soleil. Chair blanche, fondante, beurrée, pleine d'un suc sucré, parfumée et d'une saveur très-relevée. Cette Poire mûrit de novembre en janvier: elle passe pour une des meilleures Poires d'hiver. Elle est aujourd'hui fort négligée parce que l'arbre est long à se mettre à fruit; nous avons vu dans nos visites horticoles quelques sujets jeunes encore et qui portaient beaucoup de fruits, parce qu'on ne les taillait presque pas, ou qu'on les taillait très-longs. Aussi dirons-nous aux amateurs ce que nous ferions de ce Poirier: dans un grand établissement, où la place ne manque pas, nous l'élèverions en plein-vent; dans un petit, où les places sont précieuses, nous le planterions contre un mur, non pas au nord ni au midi, mais au levant ou au couchant, et là nous le traiterions comme on traite le Pêcher. Nous sommes certain que, sous la main de nos habiles confrères, le P. Virgouleuse, horizontalement palissé, donnerait bientôt et chaque année une abondante récolte de fruits délicieux et d'une conservation parfaite. » Willerm., *Poir.*, p. 28 [1848].



A. Riocreux del.

P. WILLERMOZ.

M^{lle} E. Taillant sc.

P. WILLERMOZ^{*}.



Fruit de fin d'automne ou d'hiver, gros, pyriforme, souvent un peu bosselé; à peau jaune légèrement lavée de rose du côté du soleil, parsemée de points fauves; à pédoncule renflé et plissé à son insertion sur le fruit; à chair cassante ou demi-cassante, peu juteuse et peu parfumée.

ARBRE divariqué, peu fertile; à scions de grosseur moyenne, flexueux, bruns ou fauve violâtre, parsemés de grosses lenticelles oblongues; coussinets saillants, accompagnés d'arêtes décurrentes; yeux coniques, élargis à la base.

FEUILLES florales grandes, ovales ou ovales-cordiformes, acuminées, à bords redressés, denticulés, pubescentes en dessous; les adultes de deux formes : celles des rosettes grandes, ovales ou cordiformes, portées sur de longs pétioles; celles des scions oblongues ou ovales, à bords dentés plus ou moins redressés.

FLEURS grandes ou très-grandes, blanches, portées sur d'assez longs pédicelles; calyce à divisions lancéolées, aiguës, étalées ou réfléchies; pétales concaves, obovales-orbiculaires, laissant peu d'intervalle entre eux.

Ch.-Fortuné Willermoz, l'un de nos pomologistes les plus distingués, né à Coligny (Ain) le 16 mars 1804; auteur de plusieurs notices sur les arbres fruitiers, insérées dans les *Annales de la Société d'Horticulture du Rhône*, et promoteur du Congrès pomologique fondé à Lyon en 1856.

P. WILLERMOZ.

FRUIT commençant à mûrir en novembre et se conservant quelquefois pendant une partie de l'hiver, pyriforme, un peu ventru et bosselé; à queue de longueur moyenne, légèrement arquée, renflée, charnue et plissée à son insertion sur le fruit, de couleur fauve ou olivâtre; *peau* jaune de Naples vif, lavée de rose du côté du soleil, parsemée de points fauves, ordinairement dépourvue de marbrures; *œil* large, placé au milieu d'une faible dépression, à divisions linéaires-lancéolées, aiguës, étalées, formant l'étoile; *cœur* dessinant un ovale sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations; loges très-grandes; pepins allongés, bruns ou de couleur fuligineuse; lacune centrale large ou très-large et subéreuse.

CHAIR blanche, cassante ou demi-cassante, granuleuse, laissant un peu de marc dans la bouche; eau sucrée, peu parfumée et légèrement astringente. — Fruit de troisième ordre.

Je ne puis accorder à cette variété les qualités que lui attribue M. Bivort; je l'ai, en effet, toujours trouvée sans parfum et devant être considérée plutôt comme fruit à cuire que comme fruit à couteau. C'est au surplus le sentiment de M. Willermoz, qui n'a pas hésité à classer parmi les mauvaises poires celle qui lui a été si malheureusement dédiée.

« Le fruit est gros, pyriforme, pyramidal; son plus fort renflement vers le calyce, où il est légèrement côté et bosselé; il mesure 11 centimètres en hauteur sur 8 et plus en diamètre; l'épiderme, lisse, vert-clair, passe au jaune d'or à la maturité; il est légèrement coloré du côté du soleil et finement ponctué de points de couleur fauve; ces points sont beaucoup plus petits et plus nombreux autour du calyce. Le pédoncule, long de 2 à 3 centimètres, recourbé, ligneux, est placé à fleur du fruit. Le calyce, couronné, ouvert, se trouve dans une cavité peu profonde, évasée et entourée de quelques bosses ou côtes; ses divisions sont roides, brun-noir. La chair est blanche, fine, fon-

P. WILLERMOZ.

dante ; son eau est abondante, sucrée, agréablement parfumée et même un peu musquée. Sa maturité a lieu vers la fin d'octobre, et se prolonge vers la fin de novembre, si on a soin d'entre-cueillir les fruits afin de leur faire achever leur maturation au fruitier. » Bivort, *Album pomolog.* vol. IV, p. 9 [1851].

Cette description a été reproduite en partie dans les *Annales de la Société Van Mons*, p. 85 [1855].



A. Rivereux del.

M^{lle} E. Taillant sc.

P. WILLIAM PRINCE.

P WILLIAM PRINCE ⁽¹⁾.



Fruit de fin d'été, pyriforme, ventru ou oblong, très-légèrement bosselé ; à queue de longueur variable, courte ou allongée, droite ou arquée, enfoncée et quelquefois placée un peu en dehors de l'axe du fruit ; peau onctueuse, jaune à l'ombre, lavée de rouge au soleil, parsemée de points ; à chair très-fondante, sucrée, peu parfumée.

ARBRE très-fertile, à rameaux étalés, propre à former des pleuvent ; à scions droits ou légèrement flexueux, de grosseur moyenne, glabres, fauves, parsemés de lenticelles arrondies ; coussinets peu sailants, accompagnés d'arêtes décourantes ; yeux assez gros, coniques, bruns, un peu écartés du scion.

FEUILLES florales ovales-elliptiques, arrondies ou atténuées à la base, mucronées, pubescentes en dessus ; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes larges, ovales, cordiformes, acuminées, entières ou à peine crénelées, étalées, portées sur de longs pétioles ; celles des scions ovales ou oblongues, acuminées, arquées, à bords relevés, dentés-crênelés, à pétioles courts, munis de stipules.

(1) Pépiniériste américain. William Prince a publié divers ouvrages, entre autres : Catalogue of fruit and ornament trees, cult. at the Linn. Bot. Garden. — Flushing, Long-Island near New-York.

P. WILLIAM PRINCE.

FLEURS moyennes, portées sur des pédicelles de longueur variable; calyce à divisions lancéolées, aiguës, étalées, couvertes de poils roux en dessus; pétales ovales, mollement onguiculés, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT moyen, commençant à mûrir en septembre, de forme très-variable, turbiné, ventru, oblong ou pyriforme; à pédoncule droit ou oblique, cylindrique, légèrement enfoncé dans le fruit et parfois inséré un peu de côté et en dehors de l'axe du fruit, vert ou bronzé; *peau* onctueuse, jaune-verdâtre, parsemée de nombreux points bruns rarement accompagnés de marbrures, de couleur rousse au soleil; *œil* placé au milieu d'une dépression régulière ou à fleur de fruit, à divisions caduques ou persistantes, linéaires, canaliculées, dressées, conniventes, glabres ou pubescentes; *cœur* dessinant une sorte de losange sur la coupe longitudinale du fruit, entouré de granulations; loges moyennes; pepins fuligineux; lacune centrale ordinairement nulle ou lamelleuse.

CHAIR blanche, très-fondante; eau abondante, sucrée, peu relevée.

Cette variété semble pouvoir se rapporter à la *P. Williams* des pépiniéristes américains et décrite en 1833 par Kenrick :

« It is rather below the medium size; in form turbinate; the color is yellow with a deep blush next the sun; it is melting, juicy, and exceedingly fine flavored. September. » Kendrick, *New Americ. Orchardist*, p. 187.



A. Rivereux del.

M^{lle} E. Vallant sc.

P. WILLIAMS

P. WILLIAMS.



Fruit de fin d'été, gros, oblong; à peau jaune-verdâtre ou jaune-doré, lavée de rouge, parsemée de points et tachetée près du pédoncule; ordinairement déprimé du côté de l'œil; à queue insérée obliquement, charnue, de longueur variable; à chair blanche, fondante, sucrée, musquée.

ARBRE à scions assez grêles, légèrement flexueux, de couleur fauve; yeux moyens, coniques, un peu écartés du scion, qui présente de nombreuses lenticelles arrondies.

FEUILLES florales obovales ou ovales-acuminées, à bords redressés, glabres en dessus, pubescentes en dessous, denticulées; les adultes à peu près de même forme, longuement pétiolées, ovales, acuminées, denticulées, parfois légèrement lobées.

FLEURS à pédicelles courts et tomenteux, blanches, moyennes; calyce à divisions étalées, lancéolées, aiguës, couvertes de poils jaunes; pétales obovales-orbiculaires, un peu concaves et quelquefois échancrés au sommet, laissant peu d'intervalle entre eux.

FRUIT commençant à mûrir à la fin d'août, gros, oblong, quelquefois légèrement bosselé; à queue charnue, cylindrique, droite ou un peu courbée, ordinairement renflée et insérée obliquement au-dessous du sommet du fruit, qui offre alors une sorte de petite bosse du côté opposé, quelquefois enfoncée dans le fruit, portant la trace de

P. WILLIAMS.

bractéoles; *peau* jaune-verdâtre ou jaune-doré et lavée de rouge du côté du soleil, parsemée de points et marquée de taches autour du pédoncule, plus rarement de marbrures dans la partie renflée du fruit ou dans le voisinage de l'œil; *œil* placé à fleur de fruit ou au milieu d'une dépression régulière, peu profonde ou entourée de légères protubérances, à divisions charnues, creusées en cuiller, plus ou moins étalées, pubescentes; *cœur* dessinant sur la coupe du fruit une sorte de losange allongé, entouré de très-petites granulations; lacune centrale étroite; loges larges; pepins ordinairement grands, bruns.

CHAIR blanche, très-fine et fondante; eau abondante, sucrée, musquée.

Ce beau fruit a l'avantage de pouvoir se cueillir avant maturité, de se colorer et d'acquies toutes ses qualités au fruitier. Il ne faut pas le confondre avec le *William Prince*, qui est notre *P. des Urbanistes*. La *P. Bon-Chrétien Williams*, inscrite au catalogue des fruits cultivés en 1826 dans le jardin de la Société horticultrice à Chiswick, porte en synonyme, mais par erreur, le nom de *Bon-Chrétien d'hiver*.

Nous la trouvons citée en 1831 comme ayant été rapportée de Louvain par M. Bonnet, qui en tenait les greffes de Van Mons (*Ann. Soc. hort. Paris*, vol. IX, p. 98 et suiv.) 1831.

Le Muséum l'a reçue à cette même époque de M. Léon Leclerc, ainsi que le constate notre catalogue manuscrit, nos 650 et 785; mais il avait été décrit et figuré en 1816 par sir William Hooker.

« Specimens of which were communicated to the society in August by Mr Richard Williams of Turnham Green. Called by Mr Aiton in his Epitome of the Hortus Kewensis *Williams Bon-Chrétien* appears to have sprung from

Aiton Will. Townsend. An Epitome of Hort. Kew. for use of practical gardeners; to which is added a selection of esculent vegetables and fruits cultivated in the royal gardens at Kew. London, 1814.

P. WILLIAMS.

seed, in the garden of M. Wheeler, a Schoolmaster at Aldermaston in Berkshire, about twenty years ago. It immediately succeeds the Jargonelle (Eparagne) and resembles in flavour the summer musked Bon-Chrétien. » W. Hooker, *Hort. transact.*, vol. II [1816].

« Fruit turbiné-pyriforme, obtus, généralement court, jaune, marbré rouge clair d'un côté, finement et irrégulièrement pointillé de gris, presque toujours couvert d'une tache gris-fauve ou roux, qui s'étend irrégulièrement autour du pédoneule, qui est gros, long de 16 à 26 millimètres, gris-roux, un peu charnu vers le fruit, parfois implanté dans une cavité irrégulière accompagnée par une ou deux bosses. Œil placé dans une cavité peu profonde, entourée de quatre à six bosses arrondies, qui rendent parfois, en se prolongeant, la tête du fruit légèrement anguleuse. Chair fine, fondante; eau assez abondante, musquée et très-suerée; pepins petits, bien nourris, brun-noir. Mûrit fin août et commencement de septembre, en même temps que la P. d'Amanlis. Ce beau fruit doit être surveillé à l'époque de sa maturité, étant sujet à blettir. La forme de cette Poire est assez variable. Il y en a qui se développent davantage en longueur, sont plus bosselées ou côtelées, et prennent la forme du Bon-Chrétien d'hiver. » Prévost, *Pomol. Seine-Infér.*, p. 54 (1839).

« Fruit gros ou très-gros, pyramidal, fortement renflé vers le milieu et rétréci à ses extrémités; affectant, à l'état normal, la forme d'un *Beurré d'Hardenpont belge* ou d'un *Bon-Chrétien d'hiver*; parfois il est oviforme allongé, bosselé vers le calyce et le pédoneule. La peau est fine, vert très-clair, passant au jaune doré à la maturité du fruit, finement pointillée de gris, et tachée de roux sur quelques parties du fruit, mais principalement autour du calyce et du pédoneule; une légère teinte de carmin la colore parfois au soleil. Chair blanche, fine, fondante, demi-beurrée; eau assez abondante, suerée, agréablement parfumée et un peu musquée. Cet excellent et beau fruit mûrit en Belgique du 10 au 15 septembre; il annonce sa maturité par le changement de coloris et par l'odeur qu'il exhale. Nous conseillons beaucoup, afin d'augmenter la finesse de sa chair et de prolonger la durée de sa conservation, de ne pas le laisser mûrir sur l'arbre, mais bien de le cueillir huit jours avant sa maturité. » Bivort, *Alb. pomol.*, p. 463, vol. I [1847]; *ibid.*, *Ann. pom. belges*, vol. III, p. 57 [1855].

« Fruit gros ou très-gros, turbiné-pyriforme, obtus, bosselé, parfois légèrement allongé du côté de l'œil. Peau jaune-pâle, relevée de quelques taches fauves. Pédoneule gros, court, charnu, brun-foncé, implanté obliquement dans une cavité peu profonde, environnée de bosses couvertes d'une grande

P. WILLIAMS.

tache fauve frangée. Chair blanche-jaunâtre, fondante, très-succulente, renfermant un suc abondant, sucrée, d'une saveur musquée des plus agréables. Calyce moyen, brun, irrégulier, placé dans une cavité très-irrégulière et peu profonde, entouré de mamelons très-saillants. Ce fruit précieux, qui a le défaut de passer assez vite, mûrit dans les premiers jours de septembre. L'arbre, vigoureux, très-fertile, se prête à toutes les formes, mais il s'épuise promptement lorsqu'il est greffé sur Coignassier : il faut donc le tailler court, ou le greffer sur franc.» Willerm., *Poir.*, p. 191 [1848].

Ce fruit est décrit en quelques mots dans les *Ann. de Flore et Pom.* pour 1835-1836, ainsi que dans les *Ann. Soc. hort. Paris.* p. 29 de la pomologie [1854].



A. Riocreux del.

M^{lle} F. Tullant sc.

P. ZÉPHIRIN GRÉGOIRE.

P. ZÉPHIRIN-GRÉGOIRE.



Fruit d'automne, arrondi ou turbiné ; à peau lisse, jaune-citron, unicolore ou teintée de rouge au soleil, ordinairement dépourvue de marbrures ; à queue assez charnue, droite, insérée dans l'axe du fruit ou placée obliquement et accompagnée de bourrelets ; à chair très-fondante, parfumée, sucrée-acidulée ou légèrement astringente.

ARBRE pyramidal, à scions assez grêles, de couleur fauve ou olivâtre, parsemés de lenticelles arrondies, glabres ou légèrement pubescents au sommet ; coussinets assez saillants ; yeux petits, noirs, appliqués contre le scion.

FEUILLES florales ovales, elliptiques-obtuses ou mucronées, légèrement atténuées à la base, entières, glabres en dessus, un peu pubescentes en dessous, ciliées et blanches sur les bords ; les adultes à peu près de même forme : celles des rosettes ovales-obtuses, presque entières ; celles des scions oblongues et elliptiques, à bords crénelés ou dentés, assez épaisses, portées sur des pétioles de longueur variable, accompagnés de stipules.

FLEURS assez grandes, blanches, portées sur des pédicelles moyens, pubescents ; calyce à divisions lancéolées, écartées à la base, étalées ou recourbées à l'extrémité ; pétales ovales, obtus, entiers, creusés en cuiller, laissant peu d'intervalle entre eux.

P. ZÉPHIRIN-GRÉGOIRE.

FRUIT commençant à mûrir en septembre et se conservant jusqu'à la fin d'octobre, arrondi, turbiné ou en forme de Doyenné, présentant souvent un léger sillon; à queue cylindracée, droite, insérée dans l'axe du fruit ou oblique, charnue et accompagnée d'un bourrelet à son insertion sur le fruit, de couleur verte ou jaune, plus ou moins parsemée de lenticelles; *peau* fine, lisse, de couleur jaunecitron, parsemée de points fauves, arrondis, gercés, quelquefois légèrement teintée de rouge au soleil, avec de petites marbrures; *cil* à fleur de fruit ou placé au centre d'une faible dépression régulière, à divisions étalées et formant l'étoile, lancéolées, linéaires, canaliculées, pubescentes; *cœur* arrondi ou ovale, se confondant avec le fruit, entouré de très petites granulations; loges assez larges; pepins fuligineux; lacune centrale allongée, subéreuse.

CHAIR blanchâtre, très-fine et fondante; eau abondante, un peu acidulée, astringente, légèrement aromatisée ou quelquefois douée d'une très-faible odeur de musc. — Très-bon fruit.

« Arbre pyramidal, ayant beaucoup, dans son ensemble, son bois, son feuillage et son fruit, de l'aspect du *Passe-Colmar*, dont il est probablement un descendant; son bois est seulement un peu plus gros, plus roide, et l'arbre se soutient mieux. Scions ascendants, moyens, renflés à leur extrémité, parsemés de lenticelles, petites, ovales ou rondes; coussinets très-développés; gemme ovale, allongée, pointue, de couleur brun-marron, écartée du rameau. Feuilles petites, planes, ovales, pointues, entières ou finement dentées. Fruit petit ou moyen, pyriforme, turbiné, assez gros en espalier, où il acquiert jusqu'à 8 centimètres de hauteur sur 6 et demi en largeur; peau lisse, luisante, verte, pointillée de brun-verdâtre, jaunissant fortement à l'époque de la maturité; elle se colore de carmin vif quand l'arbre est placé en espalier; pédoncule gros, verdâtre à l'ombre, brun au soleil, implanté obliquement sur le fruit, où il est souvent augmenté d'une excroissance charnue. Calice irrégulier, étoilé, placé presque à fleur de fruit, à divisions roides et grises. Chair blanche, très-fine, beurrée, fondante; eau abondante, sucrée, délicieusement parfumée, de première qualité, ayant une grande analogie

P. ZÉPHIRIN-GRÉGOIRE.

avec la chair et le goût du *Passe-Colmar*; elle lui est au moins égale en qualité; plusieurs amateurs la trouvent même supérieure. Sa maturité commence dès novembre et se prolonge jusqu'en février. Cette excellente acquisition est due à M. Grégoire, de Jodoigne, qui a obtenu également les *P. Louis-Grégoire* et *Souvenir-Simon-Bouvier*. » Bivort, *Alb. pomol.*, vol. 4, p. 163 [1847].

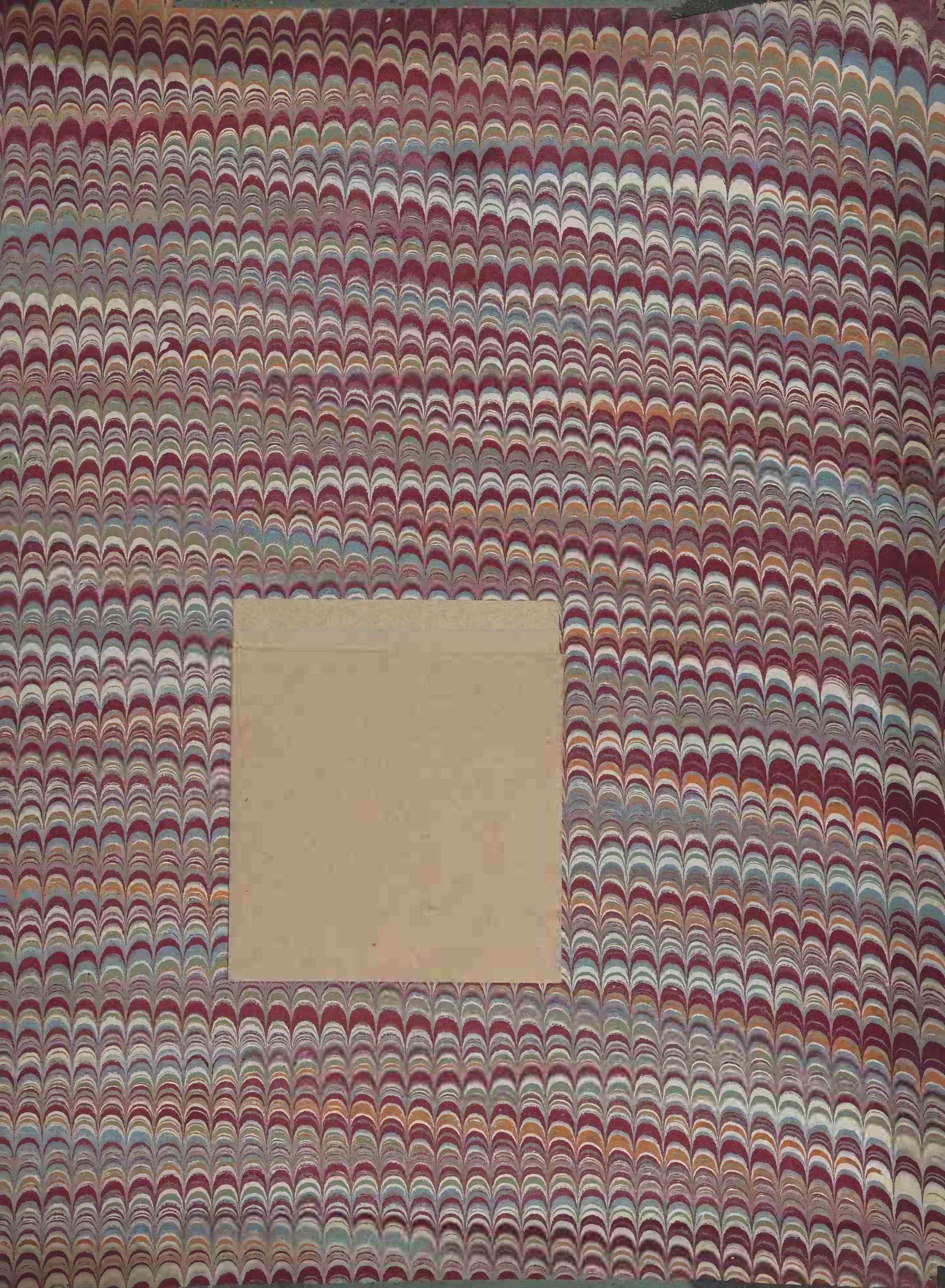
« *Zéphirin-Grégoire*. Cette excellente poire, due aux semis de M. Grégoire, de Jodoigne, a fait son entrée dans le monde pomologique en 1843. Elle est aujourd'hui généralement connue et appréciée comme elle le mérite par tous les amateurs. Le fruit est petit ou moyen, généralement arrondi et bosselé, mais parfois un peu turbiné. L'épiderme, lisse, luisant, vert clair, ponctué de brun-verdâtre, passe au jaune-citron à l'époque de la maturité et se colore accidentellement de carmin vif du côté du soleil. Le pédoncule, long de 20 à 25 millimètres, est assez gros, ligneux, brun, renflé aux deux bouts et implanté obliquement à fleur du fruit. Le calyce, couronné, souvent irrégulier, est placé dans une cavité peu profonde et bosselée; ses divisions sont dressées, persistantes ou caduques. La chair est blanche, fine, fondante, beurrée; son eau est abondante, sucrée, très-agréablement parfumée. Sa maturité commence en novembre et se prolonge jusqu'en février.» Al. Bivort, *Ann. Pomol. belge*, vol. 3, p. 79 [1855].

« Arbre pyramidal, scions grêles, assez longs, flexueux, obliques, ascendants, renflés à leur extrémité, faiblement striés sous les coussinets, qui sont saillants, brun-olivâtre à l'ombre, brun-noisette au soleil, parsemés de lenticelles blanches, ovales ou arrondies. Feuilles d'un vert gai, peu épaisses, ovales ou ovales-lancéolées, entières ou finement dentées, planes ou relevées en gouttières, à pétioles grêles, vert-jaunâtre; stipules très-fines. Fruit petit ou moyen, par paires ou par trochets, assez rarement solitaires, à surface bosselée, assez variable dans sa forme, qui est tantôt celle des Doyennés, tantôt turbinée, tantôt enfin sphérique, obtuse aux deux bouts; cette dernière forme semble dominer plus généralement que les deux premières. Sa hauteur moyenne est de 7 centimètres et son diamètre de 8. Œil moyen, souvent irrégulier, placé dans une cavité peu profonde, accompagnée de plis ou de bosses assez sensibles, à divisions dressées, obtuses. Pédoncule moyen, ligneux, renflé et charnu à sa base, arqué, verdâtre à l'ombre, brun-roux au soleil, implanté à fleur et à côté d'une gibbosité charnue. Chair blanche, fine, fondante, beurrée, pourvue d'une eau abondante, sucrée, délicieusement parfumée. Cette variété, encore peu répandue dans une partie de l'ouest

P. ZÉPHIRIN-GRÉGOIRE.

et du centre de la France, mûrit ordinairement de novembre à février. Mangée à point, cette variété est égale, sinon supérieure, au meilleur *Passe-Colmar*, dont elle possède l'arome fin et délicat. » Willermoz, *Pomol. de la France*, vol. 2, n° 102 [1864].







ORIENTAÇÕES PARA O USO

Esta é uma cópia digital de um documento (ou parte dele) que pertence a um dos acervos que fazem parte da Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP. Trata-se de uma referência a um documento original. Neste sentido, procuramos manter a integridade e a autenticidade da fonte, não realizando alterações no ambiente digital – com exceção de ajustes de cor, contraste e definição.

1. Você apenas deve utilizar esta obra para fins não comerciais. Os livros, textos e imagens que publicamos na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP são de domínio público, no entanto, é proibido o uso comercial das nossas imagens.

2. Atribuição. Quando utilizar este documento em outro contexto, você deve dar crédito ao autor (ou autores), à Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP e ao acervo original, da forma como aparece na ficha catalográfica (metadados) do repositório digital. Pedimos que você não republique este conteúdo na rede mundial de computadores (internet) sem a nossa expressa autorização.

3. Direitos do autor. No Brasil, os direitos do autor são regulados pela Lei n.º 9.610, de 19 de Fevereiro de 1998. Os direitos do autor estão também respaldados na Convenção de Berna, de 1971. Sabemos das dificuldades existentes para a verificação se uma obra realmente encontra-se em domínio público. Neste sentido, se você acreditar que algum documento publicado na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP esteja violando direitos autorais de tradução, versão, exibição, reprodução ou quaisquer outros, solicitamos que nos informe imediatamente (dtsibi@usp.br).